

Cahier de l'Observatoire n° 32

ACTIONS DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ EN ALSACE

L'OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'INTEGRATION ET DE LA VILLE

A sa création, en 1992, l'Observatoire Régional de l'Intégration (ORI) fut conçu comme un outil de développement et d'aide à la décision spécialisé dans le champ de l'intégration des populations issues de l'immigration.

La dynamique engagée a contribué, en 1996, à sa structuration en association et à l'élargissement de son champ d'intervention à la politique de la ville et au développement social urbain, devenant l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV).

|| ACTIVITÉS

L'Observatoire est un outil de connaissance, de qualification et d'appui au service des acteurs et des décideurs intervenant dans les champs de l'intégration et de la politique de la ville.

Les activités menées par l'ORIV visent à permettre le recueil, la mise à disposition, la production, voire la co-production, l'analyse, la diffusion, l'échange ou la confrontation de connaissances -théoriques, pratiques ou techniques- d'ordre quantitatif ou qualitatif dans les domaines d'intervention précédemment cités.

Ces activités relèvent également :

- d'une dimension de veille, qui consiste dans l'analyse, par le croisement d'éléments, des situations et contextes pour percevoir les évolutions
- et d'une dimension d'alerte et d'anticipation qui repose sur la capacité à mettre en débat, à susciter la discussion qu'il y ait ou non demande des partenaires.

Par ses activités, l'ORIV participe à la réduction des déséquilibres sociaux et territoriaux, c'est la raison pour laquelle les signataires du Contrat de Plan (Etat et collectivités) ont souhaité inscrire et financer l'ORIV durant la période de ce contrat (2000-2006).

|| MISSIONS

RENDRE ACCESSIBLE L'INFORMATION

Pour se faire, l'ORIV gère un centre de documentation (ouvert au public tous les jours sur rendez-vous) et répond aux demandes, quantitatives et qualitatives, qui lui sont adressées.

L'ORIV recueille les informations nécessaires soit par le repérage et le dépouillement des divers supports existants, soit grâce à ses réseaux de connaissances (notamment " réseau intégration "). Une fois analysées, leur diffusion est assurée régulièrement par divers supports.

PRODUIRE DES ANALYSES ET DES CONNAISSANCES

Il s'agit le plus souvent de produire de la connaissance afin de combler des carences sur des problématiques particulières ou de permettre une meilleure compréhension des processus en jeu. Pour ce faire, l'ORIV réalise des études, des diagnostics ou des notes et aide à la formalisation de réflexion collective par l'animation ou la participation à divers groupes de travail.

FAVORISER LES ECHANGES DE CONNAISSANCES ET LA DIFFUSION DES PRATIQUES ET EXPERIENCES

L'ORIV organise des moments d'échanges et de débats (rencontres régionales, séminaires, colloques, débats,...) en direction d'acteurs et décideurs des politiques d'intégration et de la ville, professionnels de terrain, associations, enseignants, chercheurs...

Par ailleurs, l'ORIV participe activement à divers réseaux, locaux et nationaux, œuvrant dans les mêmes champs d'intervention.

ACCOMPAGNER ET APPUYER LES ACTEURS

Quelles soient techniques et/ou méthodologiques, les missions d'appui consistent à mettre à la disposition des acteurs les informations qui leur sont nécessaires, d'intervenir ponctuellement sur des thématiques ou sur des aspects techniques et méthodologiques.

Les cahiers de l'Observatoire

Cahier n° 32

ACTIONS DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ EN ALSACE

Recueil réalisé par Alexandre FABRY, chargé de mission à l'ORIV avec l'aide des Réseaux d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents du Bas-Rhin (piloté par l'UDAF 67) et du Haut-Rhin (piloté par la Fédération des Centres Sociaux), entre août 1999 et novembre 2000.

Il a bénéficié du soutien financier de l'Etat et du FAS.

Avril 2001

SOMMAIRE

7	INTRODUCTION
7	FAMILLE, SOCIALISATION ET SOUTIEN À LA PARENTALITÉ
10	LE RECUEIL D'EXPÉRIENCES
13	PARTIE 1 : ANALYSE TRANSVERSALE DES EXPÉRIENCES
13	LES ACTIVITÉS PROPOSÉES
19	LES MODES DE SOUTIEN À LA FONCTION PARENTALE
22	LES PUBLICS CONCERNÉS
25	LOCALISATION DES ACTIONS
28	PORTAGE ET FINANCEMENT DES ACTIONS
30	PERSPECTIVES
30	<i>Une vision de la fonction parentale reposant sur des normes et des valeurs</i>
32	<i>La parentalité, une fonction sociale</i>
32	<i>Le rôle primordial de l'échange</i>
35	PARTIE 2 : LES FICHES ACTIONS
37	SOMMAIRE DES FICHES-ACTIONS
41	FICHES-ACTIONS
	<i>Fiche Type</i>
	<i>Liste des Icones</i>
	<i>Fiches - Actions Bas-Rhin : fiche 67/1 à fiche 67/46</i>
	<i>Fiches - Actions Haut-Rhin : fiche 68/1 à fiche 68/53</i>
43	ANNEXES
43	<i>Liste des actions repérées</i>
45	<i>Glossaire</i>
47	<i>Charte des initiatives pour l'écoute, l'appui et l'accompagnement des parents</i>

INTRODUCTION

FAMILLE, SOCIALISATION ET SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Une question d'actualité

Les discours politiques et médiatiques se font souvent l'écho d'une "démission", d'une "déresponsabilisation" des parents, voire d'une "incapacité à transmettre des valeurs". Ces discours sont le plus souvent évoqués dans le cadre de phénomènes de violences urbaines ou scolaires. Souvent, cette démission des parents (qu'elle soit subie - "les parents ont été démissionnés"- ou agie -"ils ont démissionné"-), est évoquée comme le seul facteur explicatif de ces phénomènes, et des réponses se font jour en terme de "responsabilisation des parents".

Ces discours autour de la démission des parents s'imposent dans des contextes éminemment subjectifs. Ainsi reposent-ils, souvent sur des représentations, que celles-ci se fondent sur un territoire et/ou un public (parfois même sur les deux). En effet, l'injonction à la "responsabilisation des parents" n'est posée le plus souvent que dans certains quartiers, définis le plus souvent comme "sensibles". Par ailleurs, il semble que, pour de nombreuses personnes, la référence à l'appartenance culturelle est considérée (de manière implicite le plus souvent) comme un facteur explicatif de ces comportements.

Parallèlement, une réflexion gouvernementale sur la place des parents s'est mise en place. Le ministère de la justice réfléchit à une modification du droit de la famille, prenant en compte ses mutations contemporaines, et le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité a mis en place des "réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents", visant à mobiliser autour de la question du soutien à la parentalité. Il a également créé un fonds afin d'aider financièrement au développement d'un certain nombre d'actions visant à soutenir la fonction parentale.

Dès lors, une réflexion autour de la question de la place des parents, du soutien qui leur est apporté dans leur rôle, leur fonction parentale paraît indispensable.

Compte tenu des dimensions territoriales et culturelles sur lesquelles reposent ces représentations des acteurs, et des interpellations qui se multipliaient sur cette question (tant sur des études déjà menées -violences urbaines- que dans des échanges plus larges), l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV), du fait de ses domaines d'intervention (l'intégration et la politique de la ville), a souhaité développer une réflexion sur cette question.

Famille et socialisation

L'objectif de cette réflexion est de **mieux appréhender le rôle de la famille dans le processus de socialisation**¹ (au quartier, à la ville...), et de **mettre à jour les modes de fonctionnement et les représentations des acteurs de terrains et des familles elles-mêmes**.

Pour mener à bien cette réflexion, un travail en deux volets a été mis en place :

- d'une part **une étude monographique**, réalisée à Colmar (quartiers Mittelhart - Schuman), où l'objectif est de repérer, à travers les discours, la manière dont les familles appréhendent leur rôle, comment elles le mettent en œuvre, mais aussi de saisir la façon dont les intervenants sociaux (travailleurs sociaux, enseignants, etc.) parlent et rendent compte de ces familles² ;

- d'autre part, **un recueil d'expériences sur le soutien à la parentalité**, afin d'établir un état des lieux des actions menées dans ce domaine. L'objectif par ce biais est d'offrir une vision large des actions menées dans le cadre du soutien à la parentalité, mais également de mettre à jour le regard que la société et les professionnels posent sur la fonction parentale. Ce recueil a été réalisé sur les deux départements alsaciens, à savoir le Bas-Rhin et le Haut-Rhin.

Le recueil d'expériences en Alsace

Ce recueil a été réalisé en lien avec les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents. Les raisons de ce travail en collaboration sont multiples :

- les valeurs de la charte³, mises en avant par les réseaux, rejoignent les préoccupations de l'ORIV sur la question de la parentalité ;

- les deux réseaux alsaciens souhaitaient se donner les moyens d'établir un état des lieux, afin de cerner au mieux l'existant, dans le but

1. On peut définir la socialisation comme le fait de "permettre l'adaptation de l'individu à la société dans laquelle il vit".

2. Cf Emsellem (S.), *Parents-professionnels : des modes de socialisation divergents*, cahier de l'ORIV n°30, novembre 2000.

3. Cf. charte en annexe

de pouvoir ensuite proposer des actions adaptées ;

- les réseaux regroupent un grand nombre de financeurs et d'acteurs de terrain dans le domaine du soutien à la parentalité. Ils constituaient donc des points d'appui idéaux pour identifier les expériences dans ce domaine.

Le réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents

Le dispositif d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents, arrêté lors de la conférence de la famille du 12 juin 1998 par le Premier Ministre et la Ministre de l'Emploi et de la Solidarité, a pour objectif d'aider les parents dans l'exercice de leur fonction parentale, avec une double préoccupation : favoriser le développement des relations entre les parents ; faciliter leur accès à l'information et, si nécessaire, le contact avec des professionnels susceptibles de les aider.

Il s'adresse à toutes les familles. Il s'appuie sur les initiatives très nombreuses qui existent déjà, menées souvent dans un cadre associatif.

Il s'agit à la fois de les renforcer, de les développer et d'en susciter de nouvelles, avec le souci constant de mettre en réseau les différents intervenants, en respectant leur diversité et en s'efforçant de construire une cohérence et une visibilité de l'action. La charte, construite dans le cadre d'un travail partenarial, sera le lien entre toutes les initiatives.

Afin d'assurer la cohérence et l'impulsion nécessaires, un comité d'animation a été mis en place dans chaque département, à l'initiative du Préfet. Il regroupe des associations, les services de l'Etat, les Caisses d'Allocations Familiales, les élus, qui sont à même de développer des actions d'accompagnement de la fonction parentale. Il a pour mission d'organiser la circulation de l'information entre les différentes opérations, la confrontation et l'évaluation des pratiques, la capitalisation des savoir-faire. Il organise également les conditions d'information des habitants sur les actions d'appui aux parents.

Ce comité d'animation a été mis en place dès 1999 dans les deux départements alsaciens. Il est piloté par l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF 67) dans le Bas-Rhin, et par la Fédération des Centres Sociaux et Socio-Culturels dans le Haut-Rhin.

LE RECUEIL D'EXPÉRIENCES

Pourquoi un recueil d'expériences ?

La réalisation d'un recueil d'expériences sur un sujet tel que le soutien à la parentalité présente trois intérêts :

1. Il propose un panorama, un repérage d'action existantes dans ce domaine, en axant sur la palette des activités proposées, leurs modes d'action, le public visé, etc. Il permet donc **un repérage de la diversité des actions menées**, la mise en avant d'éléments de compréhension, de tendances. Mais cette approche n'est pas exhaustive. En effet, de nombreuses actions concourent à ce soutien, sans pour autant agir directement sur cette question ou même afficher cet objectif. Ainsi, nombre de professionnels de l'enfance, de l'animation ou du domaine social travaillent quotidiennement dans ce but sans qu'il soit possible d'identifier une action précise. D'autre part, le soutien à la parentalité est l'objectif transversal de nombreuses communes. Ainsi, si l'on prend l'exemple de la Ville de Strasbourg, ce soutien s'incarne dans des dispositifs réglementaires et traditionnels (les structures petite enfance accueillant les enfants soutiennent, par la même occasion, les parents), dans la formation des professionnels (une cellule ressource interne à la Communauté Urbaine de Strasbourg est à la disposition des professionnels) et dans des actions spécifiques, dont certaines ont pu être prises en compte dans le recueil d'expérience. Tout ce travail quotidien de soutien aux parents ne peut être mis en fiche et n'a donc pas pu être pris en compte ici. Enfin, des actions informelles, de voisinage, soutiennent également les parents, et il aurait été bien difficile de les retranscrire dans un tel recueil.

2. L'état des lieux est **un support à l'échange d'information et d'expériences**. Il peut permettre aux différents porteurs d'actions de se rencontrer, d'échanger leurs expériences, leurs réussites, leurs échecs. C'est un élément indispensable à la capitalisation d'expériences, entendue comme le fait de convertir en richesse, en valeur, les actions qui ont été mises en œuvre et les connaissances des choses et des gens qui en découlent. Cette capitalisation peut se faire par l'échange, la rencontre, sur la base des éléments qu'il aura été possible de repérer dans l'état des lieux.

3. Le recueil d'expériences est **un moyen d'observer et d'interroger la réalité sociale**. En effet, observer la mise en place, le déroulement, l'orientation d'expériences nous montre d'une part l'état de la société, des actions qui s'y déroulent, mais aussi ce qu'un certain nombre d'acteurs considèrent comme problématique, comme caractéristique d'une situation. Quand ils mettent en place une action (par exemple une médiation entre l'école et les familles), c'est qu'ils pensent qu'elle est utile et qu'elle répond à un besoin, qu'elle peut appor-

4. Bastard (B.), Cardia-Vonèche (L.), Erne (B.) et Neyrand (G.), *Reconstruire les liens familiaux*, ed. Syros/Fondation de France, 1996, p. 80.

ter une solution à un problème. C'est donc bien leur regard qu'il nous est possible de repérer par ce biais (sans, a priori, considérer ces problèmes comme réels !) : " *Toute intervention d'un professionnel dans son domaine de compétence révèle les conceptions qui ont cours dans le domaine en question. Les décisions qu'il prend, les solutions qu'il préconise sont le reflet des normes et des représentations en vigueur dans son univers de référence*"⁴.

Méthodologie

Le recueil et l'exploitation des éléments a répondu à une méthodologie précise. De ce fait, le recueil présente un certain nombre de limites, en tout cas un cadre d'exploitation et de compréhension précis, inhérent à la méthodologie employée, qu'il est important de présenter afin d'éviter les interprétations abusives et les contresens.

✓ *Le recueil des informations*

Ce recueil est basé sur l'envoi de questionnaires à différentes structures. Les destinataires de ce questionnaire ont été les membres des deux comités d'animation des réseaux alsaciens, les structures financées par les DDASS 67 et 68 au titre du réseau, les MJC (Maisons des Jeunes et de la Culture) et les CSC (Centres Socio-Culturels) ainsi que les secteurs petites enfance des villes moyennes. Un certain nombre d'action avaient été repérées auparavant par le travail de l'UDAF 67. Deux types de questionnaires ont été utilisés : l'un propre à l'ORIV, pour le Haut-Rhin notamment, l'autre élaboré par la cellule nationale d'appui auprès de la Délégation Interministérielle à la Famille, dans le cadre de leur recueil d'expériences national. Malgré quelques différences de formes, les informations recueillies dans ces deux questionnaires étaient les mêmes.

Du fait de cette méthodologie, un certain nombre d'expériences ont pu échapper à ce recueil, soit du fait d'une non-réponse (qu'on ne peut imposer), soit du fait d'une absence de repérage. De même, le temps de recueil dans l'ensemble de la région a été assez long. De ce fait, certaines actions présentées date de 1999, voire 1998, d'autres de 2000. Cette différence n'est pas capitale, dans la mesure où il ne s'agit dans le cadre de ce travail que de cerner une palette d'activités et d'approche de la question.

✓ *Le traitement des informations*

Les informations recueillies dans les questionnaires ont servi à deux types de travaux. Tout d'abord, elles ont permis d'**élaborer les fiches de présentation d'action**. Une fois rédigées, ces fiches ont été retournées aux porteurs d'actions pour corrections éventuelles et vali-

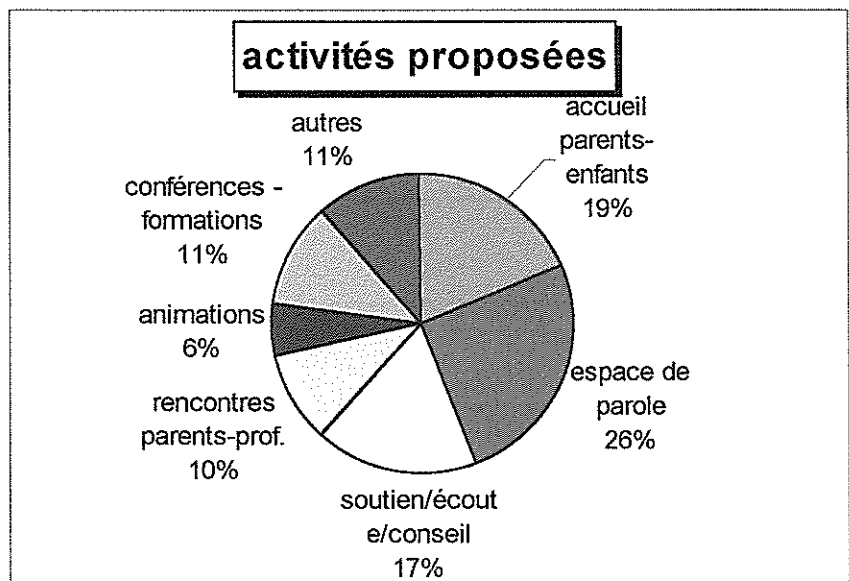
dation. Elles font l'objet de la seconde partie de ce document. Du fait des éléments parfois incomplets issus des questionnaires, certaines actions repérées n'ont pu donner lieu à l'élaboration de fiches. Ensuite, ces questionnaires ont permis une **analyse de ces actions**, selon plusieurs critères, notamment : activités proposées, mode de soutien à la fonction parentale, public concerné, localisation des actions, type de structures porteuses. Cette analyse a eu lieu de manière globale et tente de donner des ordres de grandeurs, des éléments de compréhension, des tendances. A aucun moment il ne s'est agi d'évaluer les actions recensées. De plus, il est important de noter que les éléments mis en avant ici relèvent des déclarations des porteurs d'action. N'ont donc été retenues ici que des actions qui se donnent ouvertement comme objectif le soutien à la parentalité. Pour pondérer cette vision unilatérale, un film donnant la parole aux parents a été réalisé par l'UDAF du Bas-Rhin. Certains propos issus de ce film ont été réintroduits dans ce travail pour illustrer l'analyse.

ANALYSE TRANSVERSALE DES EXPÉRIENCES

Le recueil d'expériences, débuté en août 1999, a permis de repérer 122 actions en Alsace (cf. liste en annexe). L'analyse de celles-ci a permis de repérer quelques grandes tendances, en terme de type d'activités proposées, de mode de soutien à la fonction parentale utilisée, de public concerné, et de localisation des actions. Des éléments sur le financement, le type de structures porteuses ou l'ancienneté ont également pu être récoltés.

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES

Parmi les 122 actions repérées, on distingue six grands types d'activités :



✓ *LES ESPACES DE PAROLE*

La notion d'espace de parole rassemble ici toutes les actions qui se proposent de **regrouper des parents pour débattre, échanger des expériences autour de l'éducation des enfants**. Les parents mettent en avant l'intérêt de ces espaces en parlant "d'enrichissement", "d'échange", de "bons conseils à prendre". Ces espaces permettent "d'aller au fond des choses", ce qu'il n'est pas possible de faire dans la vie courante. De plus, "[on] voit que c'est partout pareil, qu'on soit milliardaire ou qu'on soit pauvre".

La notion d'espace de parole semble préférable à celle de groupe de parole, qui peut parfois être vue comme plus restrictive. En effet, pour certaines personnes, le groupe de parole présente un aspect plus contraignant et plus thérapeutique.

Les espaces de parole regroupent donc des situations diverses :

- On trouve ainsi en Alsace des **groupes de parole**, se réunissant régulièrement, organisés depuis plusieurs années et animés par un psychologue. Ce dernier régule la discussion et apporte des connaissances théoriques sur la psychologie de l'enfant. C'est le cas, par exemple, des groupes de parole mis en place par l'Ecole des Parents et des Educateurs du Haut-Rhin.

- D'autres **espaces de parole ont un fonctionnement plus souple**, qui peut prendre deux formes :

a) Soit la rencontre est régulière (une fois par mois ou par trimestre, par exemple), mais les participants sont libres d'arriver en cours d'année et d'évoquer les problèmes qui les touchent directement.

b) Soit le nombre de rencontres est limité (3 ou 4), mais le groupe constitué lors de la première rencontre est fermé et poursuit son travail sur l'ensemble des séances. C'est ce que propose le CLER (Centre de Liaison des Equipes de Recherche sur le couple et la famille) sur Colmar et Lutterbach. Dans ces deux cas, des professionnels (psychologues notamment) sont présents.

- Enfin, **certains espaces de parole sont moins structurés**, puisqu'il s'agit de groupe d'adultes (femmes en général) qui se retrouvent pour échanger de manière plus ou moins informelle, sans psychologue mais en présence, éventuellement, d'une animatrice. C'est le cas des groupes de femmes réunies par le Cediff-CIDF à Mulhouse, ou encore de l'atelier parentalité de l'Association Syndicale des Familles Monoparentales. Les parents participant à ce type d'actions mettent d'ailleurs ces différences en avant : "ici, on a plus d'échanges entre les participants, dans un groupe de parole, c'est souvent dual, entre le professionnel et une personne, même si ça fait rejaillir les questions chez d'autres", "un groupe de parole est animé par un professionnel, psychologue, alors qu'ici, c'est un échange entre parents".

La différenciation entre tous ces espaces de parole n'est parfois pas

facile à faire. Ces trois modèles sont théoriques, et dans la pratique, certains groupes peuvent se situer au croisement ou à la marge de ces modèles.

Les espaces de parole sont les expériences les plus présentes dans la région, puisqu'ils **représentent plus de 25 % des actions repérées**. Si l'on compare les deux départements, il semble que ces espaces soient plus présents dans le Haut-Rhin que dans le Bas-Rhin. Il sont en tout cas plus visibles puisqu'ils comptent pour 32% des actions repérées dans le Haut-Rhin.

✓ *LES ACCUEILS PARENTS-ENFANTS*

Il s'agit le plus souvent de **lieux d'accueil Parents - Enfants qui proposent la réalisation d'activités en commun**, en présence d'une animatrice et d'autres parents. Ces lieux peuvent être ouverts ponctuellement (voire sur rendez-vous), ou plus fréquemment, et accueillir un public régulier ou occasionnel. Les parents voient dans ce type de structure la possibilité de "socialiser" progressivement leurs enfants, sans que la séparation ne soit trop brutale. Il s'agit donc d'un **lieu de rencontre pour les enfants, mais aussi pour les parents qui peuvent ainsi échanger, partager leurs questions, leurs pratiques**, etc. Cette appellation "accueil Parents-Enfants" dépasse la notion de lieux d'accueil Parents-enfants telle qu'elle est employée couramment, et englobe des expériences diverses :

- **Des lieux d'accueil pour l'exercice du droit de visite**. C'est un lieu où peuvent se rencontrer un enfant et son parent (ou grands-parents) avec lequel il ne vit pas ou plus, en raison d'une situation familiale de séparation très conflictuelle. L'utilisation de ce lieu est provisoire, l'objectif étant de permettre, à terme, la restauration d'un droit de visite "normalisé". Il s'agit, par exemple, de "La petite Ourse", à Mulhouse.

- **Des lieux d'écoute et de rencontre**, plus "thérapeutiques". L'objectif est ici d'accueillir (lors d'une permanence ou sur rendez-vous) un enfant et son (ou ses) parent(s) afin de répondre aux questions et aux préoccupations des parents, d'offrir un lieu d'écoute et de rencontre, notamment en cas de problèmes de relations ou de comportements, de naissance difficile, de handicap ou de maladie. A Mulhouse, l'accueil Parents-Enfants de l'Orée, par exemple, se définit comme tel.

- **Des lieux plus ludiques**, qui ont pour but de proposer aux enfants des activités nouvelles, tout en permettant aux parents de se rencontrer, de rompre leur isolement et d'échanger. Ces lieux peuvent être animés par des professionnels. Dans le Bas-Rhin, par exemple, la ville de Strasbourg proposent plusieurs Lieux d'Accueil de ce type (La Passerelle, le jardin magique, etc.). Ces lieux se désignent souvent comme des lieux de socialisation, étape déterminante avant l'entrée à l'école. D'autres lieux du même type peuvent être animés par des bénévoles, les parents

des enfants, qui s'organisent pour proposer diverses activités (parcours psychomoteurs, comptines, sorties pédagogiques, etc.) à faire en commun. C'est le cas, par exemple des "Petites souris" sur le canton d'Hirsingue ou du "Coin du jeu", à Wisches. Pour ces parents, l'absence de professionnels est un plus : "s'il y avait des professionnels, on les laisserait faire, alors que là, tout le monde participe".

Ces accueils Parents-Enfants représentent 19% des actions recensées en Alsace. Ces accueils semblent plus présents dans le Bas-Rhin, où ils représentent 24 % des actions. Ceci peut-être due à plusieurs facteurs, mais la forte implication de la Ville de Strasbourg dans ce type de lieux (elle en gère directement 5) explique sans doute la forte visibilité de ces actions. De plus, on peut noter la présence de La Maisonnée, qui est la plus ancienne structure de ce type en Alsace -créée en 1986-, directement inspirée de la Maison verte de F. Dolto à Paris.

✓ *LES ACTIONS D'ECOUTE, DE SOUTIEN, DE CONSEIL*

La catégorie "*actions d'écoute, de soutien et de conseil*" regroupe plusieurs types d'expériences, qui ont toutes en commun de se baser sur **l'écoute des difficultés et la proposition éventuelle d'une solution, ou, au moins, d'un soutien**. Il serait difficile de détailler plus précisément ces actions, chacune présentant des caractéristiques spécifiques. Toutefois, on peut repérer des écoutes téléphoniques (du type Inter Service Parents de l'Ecole des Parents et des Educateurs ou Famille Conseil de l'Association Générale des Familles), des actions de médiation en cas de conflit (action de conseil conjugal et de médiation familiale), la mise en place d'un service ou d'une personne référente chargée de l'accueil et de l'aide aux familles (c'est le cas d'Espace Familles à Illzach), voire d'un suivi plus personnalisé par la suite (du type prise en charge des jeunes en détresse et de leurs parents, de l'association SEPIA, à Mulhouse).

Ces actions de soutien et d'écoute représentent 17% des expériences repérées sur la Région.

✓ *LES CONFERENCES OU FORMATIONS*

Ces actions visent à **transmettre des connaissances théoriques sur la psychologie de l'enfant, l'éducation**, etc. Elles sont mises en place ponctuellement, ou en complément d'autres actions. Les intervenants sont en général des professionnels de l'enfance ou de la famille (psychologues, sociologues, etc.). Les conférences peuvent être ponctuelles, en complément d'autres actions, ou reposer sur un cycle. Ainsi, le Forum des Parents, à Illkirch-Graffenstaden, propose une série de conférence (4 à 5 par an) sur un thème précis. Pour l'année 2000-2001, le thème retenu était "lieux de vie, liens de vie", avec des conférences sur les lieux de vie du jeune enfant, des adolescents, des parents, etc, animé par une psychologue et/ou un(e) autre pro-

fessionnel(le). Le public visé directement est ici les parents. Les formations s'adressent soit directement aux parents (c'est le cas de l'action "mieux vivre dans nos quartiers", mené à Schiltigheim par la Confédération Syndicale des Familles), soit aux intervenants ou personnes relais, qu'elles soient bénévoles, associatives ou professionnelles (ces formations peuvent être d'ailleurs "professionnalisante" comme celle de "familles rurales" qui constitue le premier échelon pour devenir conseiller(e) conjugal et familial ou s'appuyer sur un type d'activité précis -comme l'animation d'un groupe de parents à RES-CIF).

Les conférences et formations représentent 11% des actions repérées.

✓ *LES RENCONTRES PARENTS-PROFESSIONNELS*

Il s'agit ici de rencontres entre parents et professionnels, qui ne prennent pas la forme d'un espace de parole, mais d'**un échange d'informations dans le but de mieux se connaître**. C'est principalement le cas de rencontres entre parents et enseignants, qui peuvent prendre la forme de réunions, de repas, etc. Certains parents pointent l'importance de ce type d'actions, qui leur permet parfois d'éviter le sentiment de "se voir démettre de sa fonction de parents".

Ces actions constituent 10 % des actions repérées en Alsace.

✓ *LES ANIMATIONS*

Ce type d'action se donne un double objectif : **renforcer la convivialité entre parents, et entre parents et professionnels, et transmettre des compétences** qui permettent aux parents de se revaloriser. Elles peuvent prendre la forme d'atelier bricolage, cuisine (comme au club des mamans à Mulhouse), ou d'ateliers réalisés au sein de l'école, en présence des enfants (comme à Wittenheim, par exemple), voire même de théâtre-forum. Pour les parents, ces actions reposent sur des choses de la vie, et ça, ça [me] paraît bien plus fort que des conférences ou des débats contradictoires".

Ces animations comptent pour 6% des expériences en Alsace, mais on constate une différence entre les départements. Le repérage de ces actions a, en effet, été plus fort dans le Haut-Rhin, où elles représentent 16% des actions recensées.

D'autres expériences n'ont pu être regroupées au sein de catégorie du fait de leurs spécificités : on peut citer indistinctement les Vacances familiales, l'Accueil jeune du Planning familial, qui tente de réintroduire la place des parents dans la question de la contraception ou encore le "bon coup de pouce" proposé par l'AFEV.

Au final, on peut donc relever quelques différences entre les départements, notamment la place plus importante des espaces de parole et des animations dans le Haut-Rhin, celle des accueils parents-enfants dans le Bas-Rhin. Ces différences peuvent s'expliquer par la visibilité ou le mode de recueil des actions, mais aussi par l'implication plus ou moins forte de certaines structures (comme la Ville de Strasbourg sur les LAPE).

LES MODES DE SOUTIEN À LA FONCTION PARENTALE

Au-delà de ces distinctions formelles, il est possible de repérer **des modes de soutien à la fonction parentale spécifiques**. S'interroger sur ces modes d'approche, c'est s'interroger sur le fondement même de ces actions, leur raison d'être et leur manière de fonctionner. A travers ces modes d'approche, on peut également percevoir leur vision de la fonction parentale et des carences de celle-ci qu'ont les acteurs de la région.

En schématisant, on peut repérer **cinq modes d'approche du soutien à la fonction parentale** :

✓ *L'ECHANGE, LA RENCONTRE ENTRE PARENTS*

Dans ce mode d'approche, **le soutien à la fonction parentale s'opère hors de la présence de l'enfant, dans un échange, une relation verbale entre adultes**. La construction d'une réflexion sur la parentalité s'y fait en commun, entre parents, en échangeant ses expériences, ses préoccupations. La présence d'un professionnel, psychologue notamment, permet de réguler les interactions, de canaliser la discussion et d'apporter des éléments de connaissance théorique, mais elle n'est pas toujours indispensable.

Le présupposé de ce type d'approche est que **l'isolement des parents est un facteur de risque pour le bon fonctionnement de la fonction parentale**, et que **la rencontre de l'autre, de son expérience, permet de mieux appréhender ses propres difficultés** dans les relations aux enfants. Ce mode d'approche est notamment développé au sein des espaces de parole, mais il se retrouve aussi dans certains lieux d'accueil Parents - Enfants, qui mettent en avant l'importance de la rencontre d'autres parents.

✓ *LA RELATION AVEC L'ENFANT*

Dans ce cas, **les actions de soutien à la parentalité se font en présence de l'enfant**. C'est la relation que les parents entretiennent avec lui qui est au cœur de l'expérience, c'est elle qu'il convient d'observer, de travailler afin que la fonction parentale soit assurée au mieux. Pour ce mode d'approche, **c'est dans l'interaction quotidienne enfant - parent que réside l'une des clés de la fonction parentale**.

Les professionnels qui pratiquent ce type d'approche utilisent plusieurs moments pour travailler la relation. Les vacances, par exemple, peu-

vent être des temps intéressants. Ainsi, certaines structures proposent-elles des vacances ou des week-ends familiaux : activités séparées ou en commun permettent de travailler la relation dans un temps de détente. Plus couramment, le jeu avec l'enfant est souvent utilisé comme médium, comme support à la relation. C'est l'approche qui est notamment développée par les lieux d'accueil Parents - Enfants.

✓ *LA MISE EN PLACE D'ACTIVITES, D'ATELIERS*

L'aide à la fonction parentale passe ici par **l'aide à la personne**. Il s'agit de **redonner confiance à un individu, de valoriser ses connaissances, son savoir-faire**. Cette revalorisation vise à lui permettre de mieux appréhender la société, d'y trouver sa place, et, partant, de mieux remplir son rôle de parent. Par le biais d'apprentissage pratique et technique, il s'agit, en fait, d'optimiser leurs potentialités, alors même qu'ils n'en ont pas conscience. Le pré-supposé de ce mode d'approche est qu'un **individu dévalorisé, marginalisé, qui a perdu confiance en lui, ne peut remplir correctement son rôle de parent**.

C'est ainsi que certaines actions de soutien à la parentalité passent par des ateliers de bricolage, de cuisine ou plus largement "d'ouverture sur le monde". Ces ateliers peuvent parfois se faire en présence des enfants. Il s'agira alors de mettre en avant les savoir-faire des parents, afin de les valoriser aux yeux des enfants.

✓ *LA RELATION PARENTS - PROFESSIONNELS*

L'objectif de ce mode d'approche est de **renforcer les liens entre les parents et les professionnels de l'enfance**, de faire travailler ensemble "l'équipe éducative" de l'enfant. Ces actions prennent comme point de départ l'idée que plusieurs adultes concourent à l'éducation de l'enfant, et qu'**il est indispensable que ces adultes se connaissent, se reconnaissent et reconnaissent réciproquement leurs rôles et leurs fonctions**.

Ces actions sont le plus souvent mises en place à l'initiative des professionnels, qui souhaitent voir les parents s'impliquer plus fortement dans leur travail. C'est plus particulièrement le cas de l'école. Le soutien à la fonction parentale passe alors par la précision du rôle de chacun, dans l'idée que le rôle et la fonction des uns n'altère pas celle des autres.

✓ *L'INTERVENTION D'UN TIERS, D'UN EXPERT*

Dans ce cas, **le soutien à la parentalité passe par un tiers, un expert**. Celui-ci peut écouter, prodiguer des conseils, soutenir (psychologiquement ou juridiquement) les parents, voir agir plus directement. Son rôle est donc multiple : écoute, transmission de connaissance, médiation dans certains cas, etc.

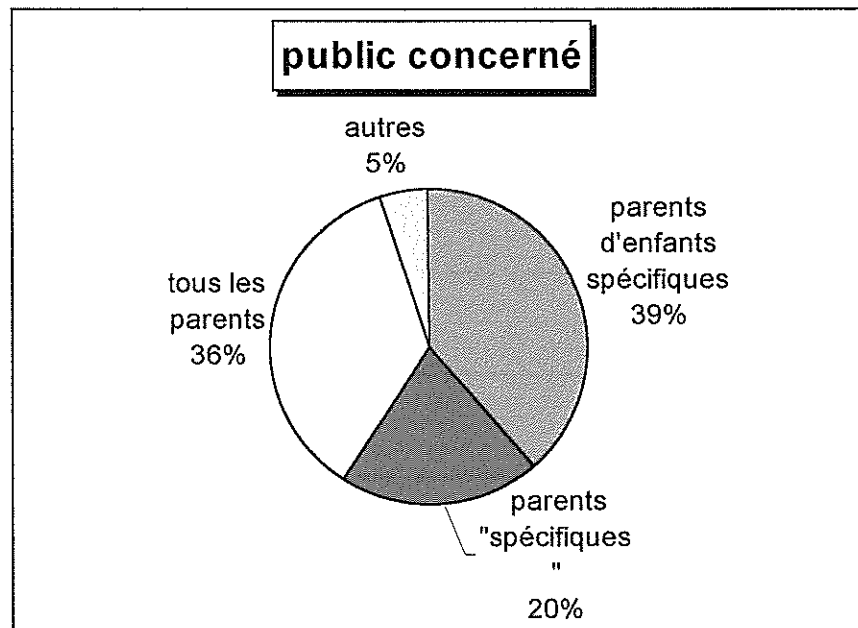
Ce recours à l'expert est utilisé dans les actions de médiations familiales, dans les permanences téléphoniques ou physiques, dans l'action éducative en milieu ouvert, ainsi que dans l'organisation de conférences.

Ces différents modes d'approches ne sont, bien sûr, pas aussi distincts dans la réalité. Il s'agissait seulement d'extraire des expériences repérées quelques lignes directrices pour en préciser les modalités de fonctionnement. Dans les faits, une action peut combiner plusieurs modes d'approches. L'approche détaillée des actions, présentée dans la deuxième partie de ce travail, propose de visualiser les modes d'approches développés par chaque action, en les signalant par des icônes spécifiques.

LES PUBLICS CONCERNÉS

Dans la majeure partie des actions, le public signalé comme étant visé par l'action est constitué des parents. Seule une ou deux actions ne s'adressent qu'aux jeunes, ou prioritairement aux jeunes, pour soutenir la fonction parentale. Il s'agit alors de mettre en avant, par la discussion, la place que peuvent occuper les parents sur telle ou telle question, telle ou telle problématique. L'exemple type est l'action que mène le Planning Familial pour réintroduire, dans la discussion, la place des parents sur la question de la contraception.

Si l'on met de côté ces expériences exceptionnelles, **le public-cible des actions est toujours "les parents"**. Dans plus d'un tiers des cas, il s'agit même de tous les parents, sans spécifications plus précises. Une analyse plus fine nous permet toutefois de mieux cerner le public de ces actions. **Il peut se décomposer en trois, voire quatre, types de public :**



✓ *LES PARENTS D'ENFANTS "SPÉCIFIQUES"*

Ce type de public est celui de **39% des actions repérées**. Ces actions ont pour caractéristiques de s'adresser aux parents de tel ou tel enfant, identifié par des traits spécifiques. Deux catégories d'enfants peuvent être identifiées :

→ **Les enfants connaissant des difficultés**, qu'elles soient d'ordre scolaire, social, physique ou judiciaire. Ce sont ces difficultés qui motivent l'action envers les parents. L'objectif est de les aider à combler les difficultés de l'enfant ou de leur donner les moyens d'y mettre un terme.

→ **Les élèves ou les enfants inscrits dans telle ou telle structure** (école, institut ou Centre Socio-Culturel). Le fait de s'adresser à ce type de parent peut relever de deux motivations : soit il s'agit de faire en sorte que les parents s'investissent dans la structure (école, etc.) ; soit on cible ces parents par commodité, ces structures étant un biais intéressant pour toucher un nombre important de parents (l'immense majorité des enfants étant scolarisée à l'école, par exemple).

Dans tous les cas, ces actions ont en commun de passer par l'enfant pour définir le parent-cible de l'action. Ce mode d'approche induit donc que **le besoin d'un soutien à la parentalité découlerait de la spécificité des enfants**.

✓ *LES PARENTS SPÉCIFIQUES*

20% des actions définissent comme public-cible certaines catégories de parents. Ces parents présentent des caractéristiques qui peuvent être d'ordre social (précarité ou parcours migratoire) ou d'ordre familial (situation conflictuelle dans le couple, séparation, famille monoparentale, etc.).

C'est ici la spécificité des parents qui les désignent comme étant susceptibles d'avoir des difficultés dans leur rôle de parent, cette spécificité engendrant la nécessité d'une action. La situation des enfants n'est pas prise en compte en tant que telle.

✓ *LES PARENTS NON SPÉCIFIQUES*

Ils représentent **36% des actions repérées**. Ces parents sont "non spécifiques", au sens où aucun critère n'est requis pour participer à l'expérience : le besoin d'un soutien à la fonction parentale serait alors commun à tous les parents.

Pourtant, lorsqu'on croise cette donnée avec la localisation des actions, on s'aperçoit qu'une part importante de ces expériences s'inscrit dans des quartiers particuliers, situés en milieu urbain et caractérisés par l'habitat social (ce sont d'ailleurs, en général, des quartiers relevant de la Politique de la Ville, comme Bourzwiller ou les Coteaux à Mulhouse, le Neuhof ou la Meinau à Strasbourg, le Markstein à Wittenheim, la Thur à Wittelsheim ou les quartiers Ouest de Colmar). Du coup, le public-cible de ces actions n'est pas aussi large qu'il y paraît au premier abord, et même si la discrimination n'est pas directe, elle est induite par le territoire de l'action : ainsi, des parents "*cadres supérieurs*" habitent moins fréquemment ces quartiers, et

seront donc moins touchés que des parents "ouvriers" ou "chômeurs". De même, ces quartiers accueillent souvent un nombre important de populations d'origine étrangère, qui feront donc parties du public-cible de ces actions. Un certain nombre d'actions, qui semblent rechercher un public large, reçoivent donc, de fait, des parents présentant des caractéristiques spécifiques.

✓ Une quatrième catégorie de public peut exister, il s'agit **des adultes qui accompagnent l'enfant**, qui forment son entourage quotidien. Ainsi, quelques actions se donnent pour cible ces adultes, qu'ils soient parents, grands-parents ou assistantes maternelles.

Ces actions apportent donc un soutien à la fonction parentale, et non pas aux parents en soi, ce rôle pouvant être tenu par les parents de l'enfant, ou par ceux qui jouent ce rôle en l'absence, ou par délégation, de ceux-ci. On retrouve ici la distinction entre parentalité et parenté que met en avant A. Cadoret⁵.

5. Cf. Conclusion.

Finalement, **les actions repérées semblent destinées principalement à une population marquée par sa condition socio-culturelle ou géographique** (ce qui souvent va de pair), ou, dans une moindre mesure, par sa situation de couple. Pour que d'autres parents fassent l'objet d'actions, il faut soit que leur(s) enfant(s) connaisse(nt) des difficultés importantes (d'ordre scolaire ou judiciaire), soit qu'ils en manifestent l'envie, le besoin, voire qu'ils montent l'action eux-mêmes.

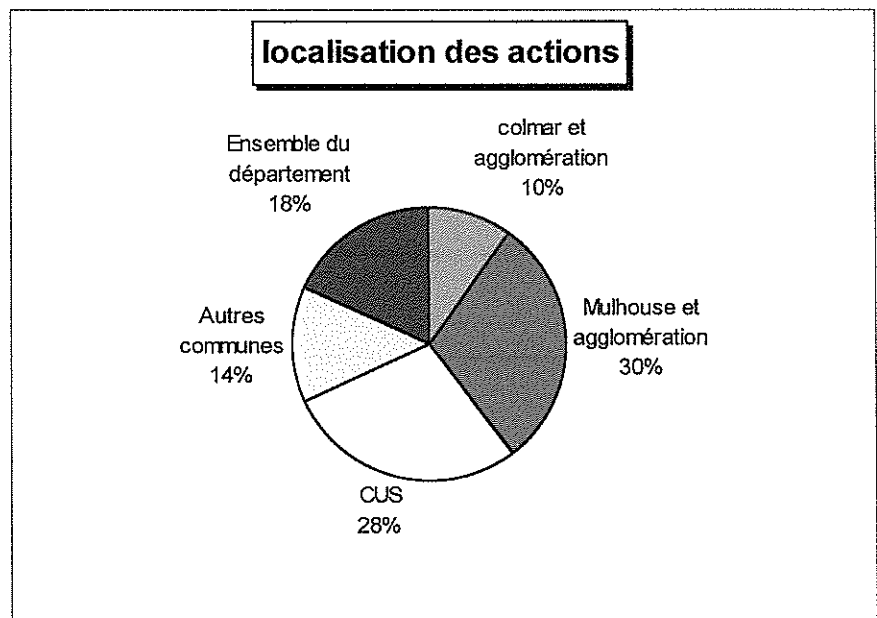
A ce niveau, la différence entre le Bas-Rhin et le Haut-Rhin n'est pas significative, les ordres de grandeur et la répartition entre les différents publics étant les mêmes.

Au-delà de ces considérations sociales, il est intéressant de noter que le public-cible désigné est le plus souvent "*les parents*", sans distinctions de sexe. Seules quelques actions s'adressent directement et explicitement aux mères. Mais, même en l'absence de distinction, c'est bien **les mères qui sont les plus touchées par ces actions**. Les pères semblent singulièrement absents, alors même que certains porteurs d'actions signalent leur volonté de développer des actions en leur direction.

LOCALISATION DES ACTIONS

Comme cela a été évoqué précédemment, la localisation d'une action n'est pas sans effet sur le public qu'elle va toucher, sur son mode de fonctionnement, sur ses effets. Elle traduit aussi les endroits où se concentrent les difficultés, aux yeux des porteurs de projet tout au moins.

Lorsqu'on analyse les actions repérées, il apparaît que **les trois quarts des actions concernent les trois villes importantes - Strasbourg, Mulhouse et Colmar- et leur agglomération**. A ce niveau, il n'y a pas de différence importante entre les deux départements alsaciens : la part représentée par la CUS dans le Bas-Rhin et par l'agglomération de Mulhouse et de Colmar dans la Haut-Rhin est sensiblement la même.



Ceci n'est pas étonnant, et ce à plusieurs titres.

① Tout d'abord, **l'importance de la population fait qu'une action trouve plus vite son public-cible**. En effet, un groupe de parole dans un quartier où résident 10 000 habitants a une probabilité plus grande de trouver son public que le même groupe de parole dans un village de 500 habitants (ou même dans son canton, car se poserait alors le problème de la distance). La "taille critique", minimum pour monter une action, trouver son public, est plus facilement atteinte en ville.

② De même, **ces trois villes constituent des centres de vie particulièrement importants dans la région**. De nombreuses personnes y travaillent, sans, pour autant, y habiter. Il est donc logique que ces deux villes proposent plus d'actions que les autres, les usagers pouvant être des personnes n'habitant pas en ville, mais y venant pour leur travail.

③ Ensuite, **la ville, et particulièrement certains quartiers, agissent comme des révélateurs des tensions, des problèmes qui agitent notre société**. Ils ont un effet grossissant, amplifiant le malaise de la société (c'est le cas dans le domaine du chômage, de la précarité et de toutes les questions liées au lien social en général). Dans ces espaces concentrant les difficultés et les tensions, il est normal que des actions soient montées en priorité, du fait de l'ampleur qu'y prend la question.

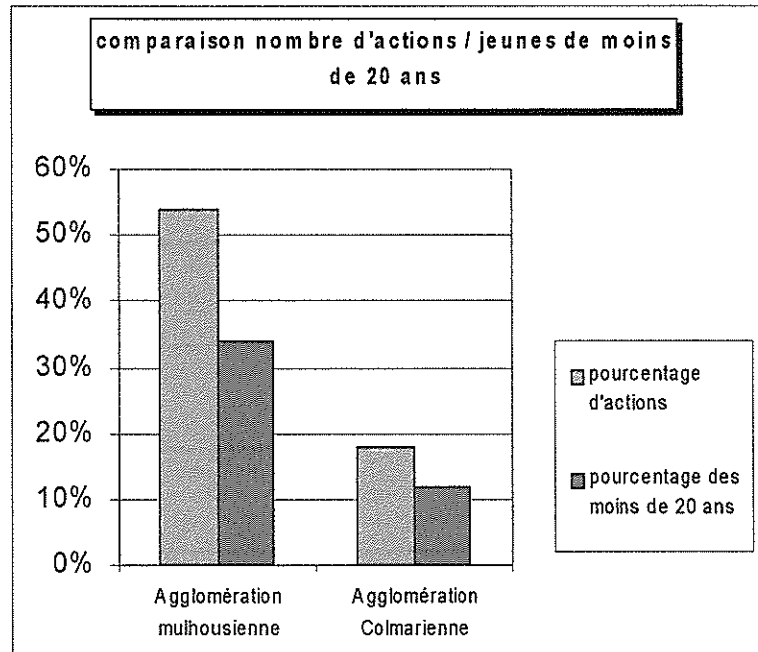
④ De plus, **ces agglomérations sont marquées par la présence de professionnels** et d'acteurs de terrains (associatifs, bénévoles) très actifs sur ce sujet. Dès lors, ceux-ci peuvent susciter des actions et monter des projets beaucoup plus facilement qu'il n'est possible de le faire dans d'autres parties du département, où ces acteurs sont plus rares et plus éloignés (géographiquement) les uns des autres.

⑤ Du fait des moyens financiers, la plupart des projets repérés nécessitent des moyens importants pour être mis en œuvre. Or, sur ce point, **le fait d'être situé en ville permet de solliciter des financeurs plus nombreux** : outre la CAF, le FAS ou le Conseil Général, les porteurs de projet peuvent solliciter la commune, qui, de part sa taille, dispose d'un budget plus important, ainsi que des financements spécifiques de type "Politique de la Ville". De même, les villes possèdent en général plus d'équipements, plus de structures pour porter un projet d'action.

⑥ Enfin, **un nombre important de jeunes issus des catégories socialement défavorisées habite ces agglomérations**. Or, c'est souvent, on l'a vu, en fonction d'eux que se mettent en place ces actions. Si l'on s'arrête un instant sur l'exemple du Haut-Rhin, on peut mieux comprendre cette place spécifique des grandes villes. Ainsi, dans le Haut-Rhin, c'est Mulhouse qui accueille le plus d'actions, puisque 38% des expériences repérées dans ce département y sont localisées. Si l'on ajoute son agglomération, c'est plus de la moitié des actions qui y sont développées. A titre de comparaison, 34% des jeunes de moins de 20 ans résident dans l'agglomération Mulhousienne⁶. Le rapport du nombre d'action sur le nombre de jeunes présents fait donc apparaître une surreprésentation de l'agglomération mulhousienne dans les actions. A l'inverse, l'agglomération de Colmar accueille 12% des jeunes de moins de 20 ans du département pour 18% des actions. Le rapport du nombre d'actions sur le nombre de jeunes n'y paraît donc pas disproportionné. Cette prédominance mulhousienne peut s'expliquer par le fait que l'agglomération mulhousienne concen-

6. Cf. graphique. Le pourcentage est quasiment identique si l'on s'arrête aux jeunes de moins de 14 ans (données issues du recensement de 1990).

tre les catégories de populations les plus défavorisées socialement. Or, ce sont ces populations qui sont les cibles principales de ces actions. L'analyse serait la même dans le Bas-Rhin, si l'on s'arrêtait à la situation de Strasbourg.



A côté des actions menées sur ces agglomérations, 18% des expériences ont pour territoire un département dans son ensemble, et 14% des actions concernent les communes autres que les 3 cités plus haut. Il est donc difficile d'établir la part des actions qui se déroulent hors des grandes agglomérations. En effet, les actions départementales peuvent toucher aussi bien une population de ces villes qu'une population résidant ailleurs dans le département.

Il est également intéressant d'avoir une réflexion sur **l'espace des actions**. Par espace, on entend **l'étendue et la spécificité du territoire**. Celui-ci conditionne fortement l'action : une action aura une forme différente, tant dans son mode de fonctionnement que dans la manière de se faire connaître et de toucher les parents, si elle s'inscrit sur l'ensemble du département ou si elle ne vise qu'un quartier.

A ce niveau, il apparaît que **la notion de proximité soit particulièrement importante** pour ces actions : un tiers des actions s'inscrivent sur un quartier défini, et un autre tiers sur l'espace communal. Quand des actions s'inscrivent sur un ensemble de communes, ce sont parfois, en milieu rural, des actions itinérantes. Cette mise en avant ne relève sans doute pas que d'un aspect pratique, elle s'inscrit aussi dans une démarche de prise en compte des spécificités et de mise en avant du lien social de proximité.

PORTAGE ET FINANCEMENT DES ACTIONS

✓ *LE FINANCEMENT*

L'analyse de cet aspect est limitée dans la mesure où les données relatives aux financements n'ont pas été accessibles pour toutes les actions. Soit les porteurs ne souhaitaient pas l'indiquer, soit il n'existe pas de budget spécifique pour l'expérience. Dans les budgets repérés, l'écart entre les plus petits budgets et les plus importants est particulièrement élevé : cela va de 4 000 francs à plus de 300 000 francs par an ! Cet écart doit être mis en parallèle avec la diversité des actions entreprises, qui peuvent être ponctuelles au sein d'une structure reconnue et financées par ailleurs, ou animées par des bénévoles, et des actions beaucoup plus régulières et nécessitant un personnel spécifique important.

Du côté des financeurs, les plus importants semblent être la CAF, les Communes et l'Etat, via la DDASS ou les crédits Politique de la Ville. D'autres structures peuvent participer aux financements, comme le Conseil Général ou le FAS. Certaines actions font apparaître des financements privés (fondation) ou une contribution financière des participants.

✓ *STRUCTURES PORTEUSES*

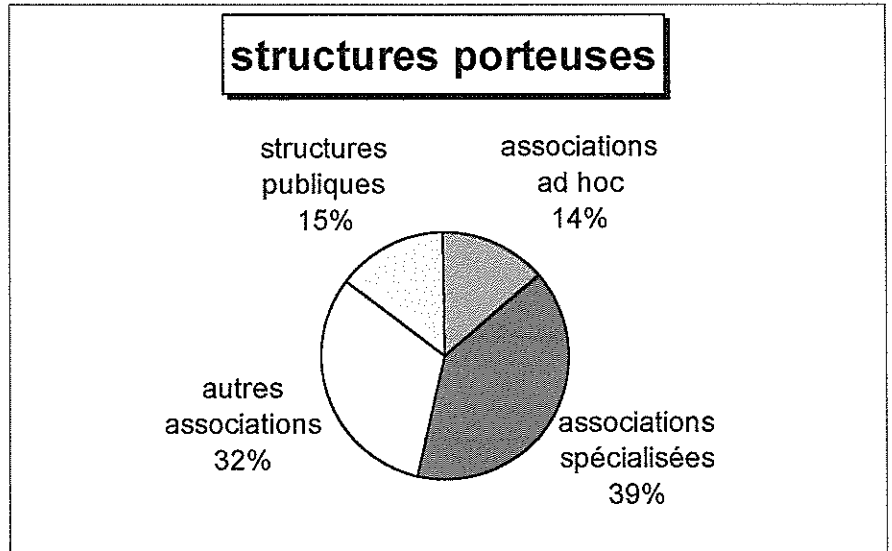
La grande majorité des actions est portée par des associations (81%). Celles-ci peuvent être de trois sortes :

① Soit ce sont des **associations ad hoc**, créées pour l'occasion. Ce type de portage est peu développé et représente 14% des actions. Il semble plus développé dans Le Bas-Rhin que dans le Haut-Rhin.

② Soit ce sont des **associations spécialisées dans la famille, le couple ou l'éducation** (type Ecole des Parents et des Educateurs, Orée, Associations familiales, etc.). C'est le portage le plus fréquent (35% des actions), du fait d'une présence sur le terrain, qui permet de cerner les besoins, et de l'existence de moyens logistiques, indispensables au montage du projet (on ne part pas de rien).

③ Enfin, le portage peut être assuré par des **associations ayant un but plus large, d'animation sociale** le plus souvent (de type Centre Socio-Culturel). C'est le cas de 27% des actions. Ceci s'explique par le fait que ces structures sont souvent les seules existantes dans l'environnement immédiat des individus (notamment dans certains quartiers), qu'elles accueillent souvent d'enfants et de jeunes, et qu'elles ont les moyens suffisants pour porter un projet.

Les actions existantes en dehors du monde associatif (19%) sont portées par **des structures publiques, comme les communes et les écoles** principalement. A ce niveau, on constate une part plus importante pour le portage "public" dans le Bas-Rhin. Cette différence peut être due au mode de recueil, ou à des habitudes de fonctionnement des structures (délégation ou réalisation en interne).



✓ ANCIENNETÉ

Dans la plupart des cas, **la date de démarrage des actions est récente**. Ce constat peut s'expliquer par le mode de recueil ou à la possibilité d'obtenir des financements sur cette question.

En effet, les préoccupations sur le rôle des parents se sont accrues ces dernières années. La notion de parentalité, de soutien à l'autorité parentale est entrée dans de nombreux discours politiques et administratifs. De ce fait, les aspects liés au soutien à la parentalité ont été rendus plus visibles dans un certain nombre d'actions. On peut donc penser qu'auparavant, certaines actions auraient existé, mais ne se seraient pas forcément présentées sous cet angle : d'autres facteurs auraient alors été mis en avant. Ainsi, certains accueils Enfants - Parents auraient valorisé d'abord le soutien de l'enfant. De même, toutes les actions relevant d'un mode d'approche en atelier auraient pu se caractériser par l'aide aux individus et la socialisation des adultes, qu'ils soient parent ou non.

Enfin, la visibilité médiatique et politique de cette question a pu permettre soit de débloquer des fonds, soit de prendre conscience de l'importance de cette question, et de l'urgence de proposer des solutions. On peut toutefois noter que certaines actions existent depuis les années 1970 (comme la permanence téléphonique de l'Ecole des Parents et Educateurs).

PERSPECTIVES

Le panorama proposé par le recueil d'expériences a permis de mettre en avant les caractéristiques des actions de soutien à la parentalité mises en place en Alsace. Il peut également permettre d'avancer quelques éléments de réflexion sur la question du soutien à la fonction parentale, ses présupposés, ses moyens d'action et les écueils éventuels d'un tel mode d'approche.

✓ *UNE VISION DE LA FONCTION PARENTALE REPOSANT SUR DES NORMES ET DES VALEURS*

Ainsi, le panorama proposé par l'analyse permet-il de décrire la vision du rôle et des caractéristiques des parents mis en avant par les actions. Celles-ci sont bien évidemment multiples, mais cinq éléments paraissent plus saillants :

- **Avoir confiance en eux.** De nombreuses actions mettent en avant l'importance de la confiance en soi, en sa propre valeur, pour jouer pleinement son rôle de parent.
- **Avoir trouvé leur place dans la société.** Il semble que la fonction parentale exige que l'on ait trouvé sa place dans la société, car c'est à partir d'elle que l'on va socialiser son (ou ses) enfant(s). En effet, avoir sa place dans la société, c'est faire la preuve qu'on a intégré ses normes et ses valeurs. C'est le préalable à la mission de transmission qu'ont les parents.
- **Ne pas être en situation de conflit.** L'existence d'un conflit entrave le rôle parental. Ce conflit peut être d'ordre privé (conflit conjugal) ou d'ordre public (situation sociale ou judiciaire).
- **Etre en cohérence avec l'équipe éducative.** Il s'agit en général pour les parents de s'adapter aux enseignants, à leur fonctionnement, leurs exigences. On demande aux parents de bien comprendre le fonctionnement de l'école, son mode d'approche de la socialisation des enfants et de le reproduire à la maison, afin d'assurer une réussite optimum à l'enfant et de faciliter son intégration à la société.
- **Savoir accompagner l'enfant.** Les parents doivent pouvoir accompagner l'enfant dans son entrée dans la société. Pour cela, l'établissement d'une "bonne" relation avec lui semble indispensable. Toutefois, la définition de la "bonne" relation reste floue : s'agit-il d'une relation exempte de conflit, ou d'une relation qui permet de poser des règles (ce qui ne va pas sans conflit) ? Le plus souvent, cette notion d'accompagnement repose sur une vision psychologique du développement de l'enfant.

Toutes ces actions de soutien à la parentalité, à la fonction parentale, mettent en avant des caractéristiques sociales sur lesquelles il est possible d'agir. Cette notion de possibilité d'action est sans doute un biais important dans l'image de la fonction parentale que nous transmettent ces actions. Pourtant, un élément fort ressort de cette vision : **l'importance des valeurs et des normes portées par les parents**. On les retrouve dans presque toutes les caractéristiques (place dans la société, accompagnement de l'enfant, cohérence avec l'équipe éducative, etc.). C'est même souvent autour de ces valeurs que l'on va s'interroger :

- soit parce que les parents présentent des caractéristiques qui les rendent différents de la norme dominante dans notre société (en terme de situation de couple, de précarité socio-économique ou "d'origine culturelle") -ce qui fait présupposer des valeurs "déviantes ou des carences"-,
- soit parce que l'enfant présente des défauts de socialisation, d'intégration des normes et des valeurs, qui se traduisent par un échec scolaire, une situation de délinquance, etc.

C'est cette approche qui explique la spécificité du public visé. Les moyens d'action que se donne la société pour palier ces difficultés renforcent cette vision des choses.

Ainsi, on peut citer **trois moyens d'actions qui reposent sur la transmission des valeurs et des normes dominantes dans notre société** :

- **La socialisation de l'adulte**. C'est le cas des actions reposant sur du soutien, du conseil ou l'aide par la mise en place d'ateliers. En réapprenant à l'adulte les normes et les valeurs de la société, on estime qu'il pourra les transmettre à l'identique à ses enfants.
- **Le renforcement de la cohérence de l'équipe éducative**, notamment par des actions permettant la rencontre et l'échange entre parents et professionnels. L'objectif affiché ici est que l'ensemble des adultes contribuant à l'éducation, à la socialisation de l'enfant lui transmette des valeurs homogènes et cohérentes.
- **La réflexion collective sur le mode d'éducation des enfants**. C'est cette approche qui est développée par les groupes de parole ou les Lieux d'Accueil Parents Enfants. L'objectif est de permettre aux adultes de prendre conscience des valeurs qu'ils ont à transmettre et des moyens d'y parvenir.

Le soutien à la fonction parentale, tel qu'il est mis en avant par ces actions, repose donc sur une vision du rôle des parents marquée par les normes et valeurs qu'il doit transmettre. **Toute personne "déviante" à cet égard est donc susceptible d'être le public de ces actions.**

✓ LA PARENTALITÉ, UNE FONCTION SOCIALE

Cette approche permet de **mieux comprendre l'émergence de la notion de parentalité**. En effet, dans certaines de ces actions et dans des discours officiels et officieux, il ne s'agit pas de prendre en compte la famille comme institution sociale spécifique, mais de **s'intéresser au rôle socialisateur des parents, à leur fonction dans la société** (l'éducation, la socialisation des enfants). La parentalité serait donc utilisée pour désigner la fonction socialisatrice des parents vis-à-vis de leur(s) enfant(s). Du coup, cette fonction pourrait, dans l'absolu, être différenciée de celle de parenté, qui serait liée à une approche, en terme de filiation. Cette différenciation rejoint celle que propose A. Cadoret⁷, qui distingue une construction biologique (la parenté) et une construction sociale (la parentalité). Or, comme toute construction sociale, celle-ci évolue, se modifie, se transforme, et reste étroitement dépendante du lieu, du groupe social dans lequel elle se crée et se transforme. En ce sens, **la parentalité peut effectivement être vue comme une fonction sociale de transmission des valeurs dominantes de la société** (sa vision de la socialisation idéale, de la place des enfants, etc.)

Si une telle définition peut paraître, à première vue, divergente de celle qui peut-être proposé par certains psychologues, elle n'en est finalement pas si éloignée. Les travaux dirigés par Didier HOUZEL⁸ ont bien mis en avant l'importance de la transmission et de ce que l'on transmet, de la place de chacun, etc. Or, ces valeurs sont bien celles qui sont mises en avant dans de nombreuses expériences. Elles sont aussi le fruit de notre société, et font partie intégrante du processus de socialisation. **La définition issue de l'analyse des expériences met donc plus l'accent sur l'un des aspects de la parentalité, mais n'en épuise pas le sens**, et, surtout, ne vient pas contredire une définition plus psychologique. Elle repose seulement sur un point de vue, une approche différente.

✓ LE RÔLE PRIMORDIAL DE L'ÉCHANGE

L'analyse de ces actions permet donc de **mettre en avant une certaine vision de la fonction parentale**, étroitement liée à une vision dominante de la socialisation, reposant sur une approche psychologique de l'enfant, de son développement, etc⁹.

Or, le danger qui peut poindre, c'est que la mise en avant de cette vision ne se fasse au détriment de certains parents, qui ne seraient pas "dans la norme", du fait d'une situation familiale, sociale ou "culturelle".

C'est un écueil qui n'est pas absent lorsqu'on regarde le public qui est visé par ces actions, et qui éveille parfois un sentiment de culpabilité chez certains parents participants à des conférences ou des formations, par exemple.

7. Cadoret (Anne), *Construction de la parenté, toute une histoire*, intervention au colloque "parenté, parentalité et cultures" Paris, novembre 2000.

8. Houzel (Didier) dir., *Les enjeux de la parentalité*, ed. Eres / ministère de l'emploi et de la solidarité, 1999, 200 p.

9. Sur ce point, cf. Emsellem (S.) et Fabry (A.), *Vers une normalisation implicite de la fonction parentale*, lettre de l'ORIV n°7, novembre 2000.

Pourtant, même si elle disqualifie certains parents, cette approche peut apporter des éléments fondamentaux pour les relations parents-enfants comme pour la place des parents. Son omniprésence n'est pas préjudiciable en soi, mais **elle doit reposer sur des valeurs d'échanges et de rencontres permettant son explicitation.**

- **Echange entre parents**, de pratiques, d'expériences, qui permet de mettre en avant le fait que quelque soit le niveau social, les parents peuvent rencontrer les mêmes problèmes, se poser les mêmes questions face à l'éducation des enfants.

- Mais **échange aussi entre parents et professionnels**, qui ne doit pas seulement être un lieu d'information des parents, mais un lieu d'échange réel, le lieu d'un aller-retour, où les professionnels peuvent aussi apprendre des parents, comprendre leurs points de vue, leur culture.

C'est à partir de là qu'il sera possible de construire quelque chose ensemble, enfant, parents et professionnels, en permettant à chacun de conserver son rôle et sa place dans la socialisation des enfants, sans démission ou culpabilisation ni des uns, ni des autres.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100 101 102 103 104 105 106 107 108 109 110 111 112 113 114 115 116 117 118 119 120 121 122 123 124 125 126 127 128 129 130 131 132 133 134 135 136 137 138 139 140 141 142 143 144 145 146 147 148 149 150 151 152 153 154 155 156 157 158 159 160 161 162 163 164 165 166 167 168 169 170 171 172 173 174 175 176 177 178 179 180 181 182 183 184 185 186 187 188 189 190 191 192 193 194 195 196 197 198 199 200 201 202 203 204 205 206 207 208 209 210 211 212 213 214 215 216 217 218 219 220 221 222 223 224 225 226 227 228 229 230 231 232 233 234 235 236 237 238 239 240 241 242 243 244 245 246 247 248 249 250 251 252 253 254 255 256 257 258 259 260 261 262 263 264 265 266 267 268 269 270 271 272 273 274 275 276 277 278 279 280 281 282 283 284 285 286 287 288 289 290 291 292 293 294 295 296 297 298 299 300 301 302 303 304 305 306 307 308 309 310 311 312 313 314 315 316 317 318 319 320 321 322 323 324 325 326 327 328 329 330 331 332 333 334 335 336 337 338 339 340 341 342 343 344 345 346 347 348 349 350 351 352 353 354 355 356 357 358 359 360 361 362 363 364 365 366 367 368 369 370 371 372 373 374 375 376 377 378 379 380 381 382 383 384 385 386 387 388 389 390 391 392 393 394 395 396 397 398 399 400 401 402 403 404 405 406 407 408 409 410 411 412 413 414 415 416 417 418 419 420 421 422 423 424 425 426 427 428 429 430 431 432 433 434 435 436 437 438 439 440 441 442 443 444 445 446 447 448 449 450 451 452 453 454 455 456 457 458 459 460 461 462 463 464 465 466 467 468 469 470 471 472 473 474 475 476 477 478 479 480 481 482 483 484 485 486 487 488 489 490 491 492 493 494 495 496 497 498 499 500 501 502 503 504 505 506 507 508 509 510 511 512 513 514 515 516 517 518 519 520 521 522 523 524 525 526 527 528 529 530 531 532 533 534 535 536 537 538 539 540 541 542 543 544 545 546 547 548 549 550 551 552 553 554 555 556 557 558 559 560 561 562 563 564 565 566 567 568 569 570 571 572 573 574 575 576 577 578 579 580 581 582 583 584 585 586 587 588 589 590 591 592 593 594 595 596 597 598 599 600 601 602 603 604 605 606 607 608 609 610 611 612 613 614 615 616 617 618 619 620 621 622 623 624 625 626 627 628 629 630 631 632 633 634 635 636 637 638 639 640 641 642 643 644 645 646 647 648 649 650 651 652 653 654 655 656 657 658 659 660 661 662 663 664 665 666 667 668 669 670 671 672 673 674 675 676 677 678 679 680 681 682 683 684 685 686 687 688 689 690 691 692 693 694 695 696 697 698 699 700 701 702 703 704 705 706 707 708 709 710 711 712 713 714 715 716 717 718 719 720 721 722 723 724 725 726 727 728 729 730 731 732 733 734 735 736 737 738 739 740 741 742 743 744 745 746 747 748 749 750 751 752 753 754 755 756 757 758 759 760 761 762 763 764 765 766 767 768 769 770 771 772 773 774 775 776 777 778 779 780 781 782 783 784 785 786 787 788 789 790 791 792 793 794 795 796 797 798 799 800 801 802 803 804 805 806 807 808 809 810 811 812 813 814 815 816 817 818 819 820 821 822 823 824 825 826 827 828 829 830 831 832 833 834 835 836 837 838 839 840 841 842 843 844 845 846 847 848 849 850 851 852 853 854 855 856 857 858 859 860 861 862 863 864 865 866 867 868 869 870 871 872 873 874 875 876 877 878 879 880 881 882 883 884 885 886 887 888 889 890 891 892 893 894 895 896 897 898 899 900 901 902 903 904 905 906 907 908 909 910 911 912 913 914 915 916 917 918 919 920 921 922 923 924 925 926 927 928 929 930 931 932 933 934 935 936 937 938 939 940 941 942 943 944 945 946 947 948 949 950 951 952 953 954 955 956 957 958 959 960 961 962 963 964 965 966 967 968 969 970 971 972 973 974 975 976 977 978 979 980 981 982 983 984 985 986 987 988 989 990 991 992 993 994 995 996 997 998 999 1000

LES FICHES-ACTIONS

Les fiches d'expériences ont été réalisées à partir des questionnaires remplis par les différentes structures. Ces informations ont été croisées, lorsque cela était nécessaire, avec des documents de présentation ou des rapports d'activité émanant des structures elles-mêmes. Les fiches ont ensuite été validées par les organismes.

Toutes les actions repérées n'ont pas fait l'objet de fiches d'expériences, certaines n'étant que difficilement présentables sous cette forme. De plus, pour des questions d'homogénéité de présentation, certaines fiches regroupent plusieurs actions.

ORIV-ALSACE / AVRIL 2001

SOMMAIRE DES ACTIONS

ACTIONS BAS-RHIN

ACCUEIL PARENTS ENFANTS	Groupe de parole Parents/Enfants	Strasbourg	Fiche n°1
	La Maisonnée	Strasbourg	Fiche n°2
	La Marelle	Bischwiller	Fiche n°3
	Le jardin	Strasbourg	Fiche n°4
	Le p'tit abri	Rosheim	Fiche n°5
	Les Lieux d'Accueil Parents-Enfants (LAPE) de Strasbourg	Strasbourg	Fiche n°6
	Papothèque	Strasbourg	Fiche n°7

ESPACE DE PAROLE	Etre parents d'adolescents	Hoenheim	Fiche n°8
	Etre parents, pas si facile... Alors parlons-en !	Bas-Rhin	Fiche n°9
	Femmes actives au foyer	Souffelweyersheim	Fiche n°10
	Groupe de parole autour de la violence	Haguenau	Fiche n°11
	Les ateliers des parents	Strasbourg	Fiche n°12
	Les relations avec les parents	Bas-Rhin	Fiche n°13
	Rencontre entre parents	Strasbourg	Fiche n°14
	Vers un lieu de parole pour les parents à la Meinau	Strasbourg	Fiche n°15

SOUTIEN , ECOUTE ET CONSEIL	ACCORD	Strasbourg	Fiche n°16
	AVEC – Accueil et écoute des familles de détenus en attente de parloir	Strasbourg	Fiche n°17
	Centre de consultation familiale La grande écluse	Strasbourg	Fiche n°18
	Conseil conjugal et familial et thérapie de couple	Strasbourg	Fiche n°19
	Divorcer autrement	Strasbourg et environs	Fiche n°20
	Enfance et famille d'adoption	Strasbourg	Fiche n°21
	Espace Prévention Familiale	Communauté Urbaine de Strasbourg	Fiche n°22
	Les chantiers-éducation	Alsace	Fiche n°23

RENCONTRES CONFERENCES	Accès au droit et à la parentalité	Bas-Rhin	Fiche n°24
	Action et Prévention Intercommunale	Geispolsheim	Fiche n°25
	Education à la vie	Bas-Rhin	Fiche n°26
	Famille conseil	Bas-Rhin	Fiche n°27
	Formations Rescif	Bas-Rhin	Fiche n°28
	Forum de parents	Illkirch- Graffenstaden	Fiche n°29
	Futurs parents – Education familiale	Strasbourg et environs	Fiche n°30
	Mieux vivre dans nos quartiers	Schiltigheim - Bischheim	Fiche n°31
	Soirée-Débat sur l'autorité	Strasbourg	Fiche n°32

ANIMATION	Animation Educative Péri-scolaire	Erstein	Fiche n°33
	Des parents partenaires pour l'école	Strasbourg	Fiche n°34
	Les liens parents – institutions – réseaux	Haguenau Erstein	Fiche n°35
	Médiation scolaire et périscolaire	Communauté Urbaine de Strasbourg	Fiche n°36
	Parents – Ados, décodons les messages	Strasbourg	Fiche n°37
	Rencontres parents / écoles	Strasbourg	Fiche n°38
	Réseau de parentalité Appona	Strasbourg, Haguenau- Bischwiller	Fiche n°39

AUTRES	Action de développement social générant la participation des parents acteurs	Haute-Bruche	Fiche n°40
	Centre de ressources parentalité	Bas-Rhin	Fiche n°41
	Espace Famille	Reichshoffen	Fiche n°42
	La famille, les parents au cœur du débat	Lingolsheim	Fiche n°43
	Les parents dans la prise en charge	Strasbourg	Fiche n°44
	Projet Neuhof	Strasbourg	Fiche n°45
	Un bon coup de pouce	Strasbourg, Illkirch- Graffenstaden, Lutterbach	Fiche n°46

ACTIONS HAUT-RHIN

ACCUEIL PARENTS - ENFANTS	Accueil des jeunes enfants en difficulté	Thann	Fiche n°1
	Accueil Kangourou	Wittelsheim	Fiche n°2
	Accueil parents-enfants - OREE	Mulhouse	Fiche n°3
	Aire Môme	Lutterbach	Fiche n°4
	La petite ourse	Mulhouse / Colmar	Fiche n°5
	L'espace ouvert	Colmar	Fiche n°6
	Les petites souris	Hirsingue	Fiche n°7
	Mamans - Bambins	Cernay	Fiche n°8

ESPACE DE PAROLE	Accueil des parents à l'école	Wittenheim	Fiche n°9
	Chantier Education	Haut - Rhin	Fiche n°10
	Club des mamans	Mulhouse	Fiche n°11
	Communication Parents - Ados	Colmar	Fiche n°12
	Dynamique autour de l'enfant, la parentalité et la réussite scolaire	Mulhouse	Fiche n°13
	Ecole des parents	Mulhouse	Fiche n°14
	Groupe de Parole - EPE	Haut - Rhin	Fiche n°15
	Groupe de parole Femmes	Mulhouse	Fiche n°16
	Groupe de parole du MFPF	Haut - Rhin	Fiche n°17
	Groupe de parole pour les parents	Wittelsheim	Fiche n°18
	Lieu d'écoute et d'échange avec les parents	Colmar	Fiche n°19
	Lieu d'expression et d'implication des parents	Lutterbach	Fiche n°20
	Nous et nos adolescents	Mulhouse	Fiche n°21
	Papinou	Mulhouse	Fiche n°22
	Parents de jeunes enfants	Colmar / Lutterbach	Fiche n°23
	Parole libérée	Sainte-Marie aux Mines	Fiche n°24
	Point Ecoute Parents	Mulhouse	Fiche n°25
	Théâtre interactif	Altkirch	Fiche n°26

SOUTIEN , ECOUTE ET CONSEIL	Centre de Médiation familiale	Colmar / Mulhouse	Fiche n°27
	Coup de Pouce	Haut - Rhin	Fiche n°28
	Espace Famille	Illzach	Fiche n°29
	Inter Service Parents	Haut - Rhin	Fiche n°30
	Parents incarcérés – enfants séparés	Mulhouse	Fiche n°31
	Prise en charge des jeunes en détresse et de leurs parents	Haut - Rhin	Fiche n°32
	Référents famille / relais famille	Mulhouse	Fiche n°33

RENCONTRES CONFERENCES	Action parents- enfants	Mulhouse	Fiche n°34
	Rencontres parents - professionnels	Colmar et environ	Fiche n°35
	Rencontres parents – enfants- professionnels SSED	Colmar et environ	Fiche n°36
	Parents et contraception des jeunes	Mulhouse / Pfstatt	Fiche n°37

ANIMATION	Atelier Parents / Enfants	Mulhouse	Fiche n°38
	Exposition : « Etre parent aujourd'hui »	Ressort du tribunal de Colmar	Fiche n°39
	Les contes de toutes les couleurs	Wittenheim	Fiche n°40
	Et si l'on contait...	Wittenheim	Fiche n°41
	Les parents au centre de l'action	Mulhouse	Fiche n°42
	Marmothèque	Val d'argent	Fiche n°43
	Renforcer les liens parents – école à Mulhouse	Mulhouse	Fiche n°44
	Valorisation des parents	Colmar	Fiche n°45

AUTRES	Action Educative en Milieu Ouvert	Nord du Haut - Rhin	Fiche n°46
	Boucle d'or	Vallée de Kaysersberg	Fiche n°47
	Centre d'initiative et de ressources d'aide à la parentalité	Haut – Rhin / Mulhouse	Fiche n°48
	Relais Assistantes Maternelles Doller	Vallée de la Doller	Fiche n°49
	Stage parental	Ressort du tribunal de Colmar	Fiche n°50
	Un bon coup de pouce	Lutterbach	Fiche n°51
	Vacances familiales	Colmar	Fiche n°52
	Week-end famille	Mulhouse	Fiche n°53

Icônes présentant
le(s) mode(s) d'ap-
proche de l'action

TITRE DE L'EXPÉRIENCE

OBJECTIF

*Présentation de l'objectif principal de l'action
(ou des objectifs principaux)*

*Présentation succincte de l'expérience, ses objectifs, son fonctionnement, et éventuellement son évolution, son budget, etc.
[En fonction des éléments disponibles]*

COMPLÉMENT

*Cet espace propose un complément d'in-
formation sur l'expérience : présentation
de la structure "porteuse", de l'évolution
de l'expérience, du contexte local, etc.*

CONTACT

*Adresse de la structure
et nom du responsable*

TERRITOIRE DE L'ACTION

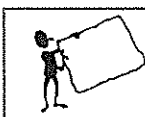
*Cartographie permettant de
localiser l'action*



Liste des icônes présentant le “mode d’approche”



L'échange, la rencontre entre parents



L'intervention d'un expert, d'un tiers



La relation parents - professionnels



La mise en place d'activités, d'ateliers



La relation avec l'enfant

FICHES ACTIONS BAS-RHIN



GROUPE DE PAROLE PARENTS / ENFANTS

OBJECTIF

- Permettre aux parents et aux professionnels de se rencontrer, d'échanger et de se connaître
- Réfléchir sur la question de la petite enfance

Ce groupe de parole réunit parents et professionnels autour des objectifs suivants : se rencontrer, échanger et se connaître ; réfléchir avec une professionnelle de la petite enfance, sur les interrogations, les questionnements et les inquiétudes formulés par les parents (tels que l'agressivité chez les petits, les violences conjugales et leurs répercussions sur l'enfant, la recomposition familiale et la place de l'enfant, etc.) ; Partager des expériences, briser la peur de l'autre et verbaliser le non-dit ; soutenir les parents et les aider à trouver des solutions.

Ce groupe, animé par une psychologue et une éducatrice sanitaire, souhaite également développer un groupe composé d'enfants, afin de travailler les situations d'appropriation physique ou psychiques qui peuvent donner lieu à une symptomatologie grave (anorexie, boulimie, énurésie, etc.) ou des troubles psychosomatiques ou troubles du comportement (violence, vol, etc.)

L'action vise les parents et familles du quartier (enfants entre 3 mois et 6 ans), et touche notamment des femmes de 20 à 35 ans, issues de cultures différentes et membres de la Halt'jeux. Les séances du groupe sont hebdomadaires et durent de 2 à 3 heures.

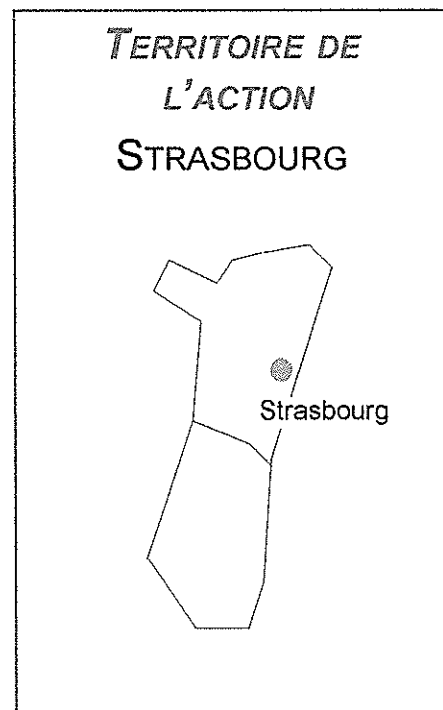
LA STRUCTURE

La Halt'jeux est une association d'habitants animant un lieu ouvert à tous.

CONTACT

Halt'jeux
21, rue des Canoniers
67100 STRASBOURG
Tel : 03 88 39 92 72

Sahraoui FAOUZIA, Psychologue
Maité SCHMIDT, éducatrice sanitaire





LA MAISONNÉE

OBJECTIF

- Permettre aux enfants et aux parents de se rencontrer et d'échanger
- Préparer la séparation et la socialisation du tout petit

La Maisonnée est un lieu d'accueil, de rencontre et de jeux pour les enfants de la naissance à l'âge de quatre ans, accompagnés d'un adulte (parent, grand-parent, assistante maternelle, proche...). Elle a été créée en 1986. Ce lieu d'accueil se réfère à l'oeuvre de F. Dolto et à l'expérience de la Maison Verte à Paris. L'équipe est composée de professionnels de la petite enfance (psychologues, psychanalystes, médecins psychiatres...).

Deux personnes accueillent l'enfant et l'adulte qui l'accompagne. Elles travaillent une demi-journée par semaine, toujours la même, afin d'offrir aux parents qui le souhaitent la possibilité de rencontrer la même équipe. Leur travail consiste à préparer la séparation du tout-petit, à le socialiser, voir à prévenir les difficultés relationnelles précoces.

Parler, jouer, rencontrer d'autres enfants, partager des questions, confronter son expérience avec celle des autres, évoquer un moment difficile, se détendre : autant de possibilités qu'offre la Maisonnée.

Enfants et adultes choisissent le temps et le moment qu'ils passeront ensemble à la Maisonnée. Il n'y a pas d'inscription préalable. Les futurs parents sont également les bienvenus.

LE FINANCEMENT

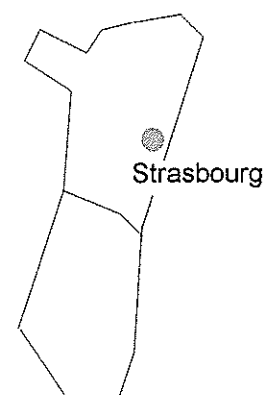
La Maisonnée a été créée en 1986 après quatre ans de démarches pour obtenir des subventions. Elle est aujourd'hui financée par la Ville de Strasbourg, la CAF et le Département. La participation financière des parents est libre (elle couvre en moyenne 10% des dépenses).

CONTACT

La Maisonnée
13, rue Kageneck
67000 STRASBOURG

Tel : 03 88 22 30 54

TERRITOIRE DE L'ACTION STRASBOURG





LA MARELLE

OBJECTIF

- Faciliter la séparation du tout petit
- Permettre aux parents de se rencontrer et d'échanger

Le projet de la marelle est d'être un lieu d'accueil pour les tout-petits et leur famille (père ou mère, voire grands-parents ou assistantes maternelles), avec un double objectif : proposer aux tout-petits un lieu où rencontrer d'autres enfants et où se préparer en douceur à la séparation d'avec les parents ; et permettre aux jeunes parents de trouver un lieu pour rencontrer d'autres personnes et échanger à propos de leurs difficultés, de leurs craintes vis-à-vis de l'éducation des enfants.

Deux ou trois accueillantes sont présentes chaque après-midi. De formations diverses (infirmières, éducatrices, orthophonistes, psychomotriciens, pédopsychiatres, assistantes sociales et psychologues), elles écoutent les difficultés des parents, les aident à réfléchir à ces questions (sommeil, alimentation, propreté,...).

La marelle existe depuis 1988. Les locaux appartiennent au Centre Social et Familial, et l'équipe et le budget de fonctionnement émanent de l'inter-secteur de pédo-psychiatrie de l'établissement de santé Alsace Nord.

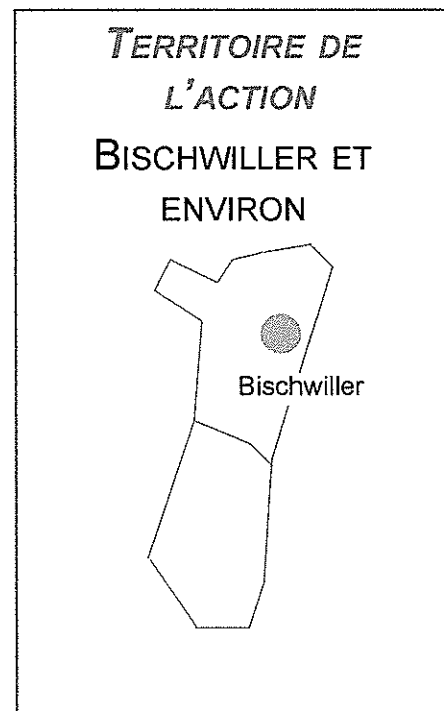
LE PUBLIC

La marelle accueille une quinzaine d'enfants par après-midi, venant de toutes les communes environnantes Bischwiller (Haguenau, Gamsheim, Oberhoffen, Drusenheim, Gries, Marienthal, etc...). L'accueil est anonyme et gratuit.

CONTACT

La Marelle
10, rue de l'Eglise
67240 BISCHWILLER

Tel : 03 88 63 73 84
ou 03 88 06 25 25





LE JARDIN

OBJECTIF

- Offrir un lieu d'accueil parents-enfants
- Etre un partenaire et un relais pour les écoles maternelles
- Participer aux actions menées sur le quartier

Le jardin est un lieu d'accueil parents-enfants, situé dans le quartier de la Meinau à Strasbourg. A côté de cette fonction première, il mène plusieurs autres actions de partenariat avec les écoles maternelles d'abord, et de participation à la vie du quartier ensuite, avec comme ligne de conduite la volonté de ne jamais faire "sans les parents".

L'accueil parents-enfants est basé sur la notion d'accompagnement. L'accueillant peut ainsi être amené à créer une relation active avec les parents et les enfants, mais sans faire de "l'animation", ni se substituer aux parents. C'est un lieu d'écoute, de parole et d'échange, autour du jeu ou d'activités multiples. Le jardin accueille des enfants de 0 à 8 ans (cela dépend des fratries) : 39 % ont moins de 3 ans, 36 % entre 3 et 6 ans et 25 % 6 ans et plus.

A côté de cette activité traditionnelle, le jardin se donne pour mission d'être un partenaire de l'école maternelle, un relais vers l'institution scolaire : ainsi, il s'agit pour le personnel d'intéresser les parents à l'éducation scolaire, leur donner les moyens de jouer un rôle actif et constructif dans la scolarisation de leurs enfants. La relation est ainsi triangulaire entre l'école, la famille et le jardin (cf. fiches rencontres parents-écoles).

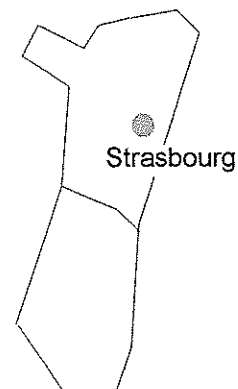
Enfin, le jardin travaille aussi en partenariat avec diverses structures du quartier, pour soutenir la parentalité et le lien social et familial. De même, avec plusieurs autres associations, le jardin a mené en 1999 le "chemin de lumière vers l'an 2000", où, par exemple, les parents ont travaillé pour les enfants (confection de lanternes, lampions, etc.).

CONTACT

Le jardin
2a, rue Joseph Weydmann
67100 STRASBOURG

Marilou De Oliveira
Tel : 03 88 79 30 55

TERRITOIRE DE L'ACTION STRASBOURG - MEINAU





LE P'TIT ABRI

OBJECTIF

- Permettre la première socialisation du petit enfant
- Etre un lieu d'échange, de rencontres, de partage
- Etre un espace d'éveil et de jeux

Le p'tit abri, à Rosheim, est un lieu d'accueil parents-enfants, c'est-à-dire qu'il accueille les enfants de 0 à 4 ans, accompagnés d'un adulte référent (père, mère, nourrice, etc...). Il a pour objectif d'être un lieu de première socialisation du petit enfant, où celui-ci peut s'ouvrir aux autres tout en étant rassuré par la présence de l'un de ses parents. Il souhaite également être un lieu d'écoute et de rencontres, entre parents, pour partager leurs questions, leurs difficultés autour de l'éducation des enfants. Le p'tit abri est aussi un espace d'éveil et de jeux pour les enfants. Tous ces aspects lui permettent de remplir une fonction de soutien à la parentalité (en établissant une relation parent-enfant autour du jeu, en facilitant l'échange entre adulte et la première séparation avec l'enfant) en s'appuyant sur la "philosophie" de F. Dolto.

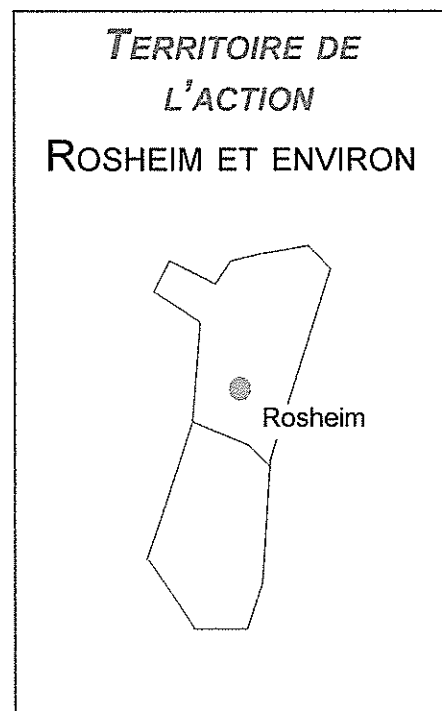
Le p'tit abri est une initiative parentale, et existe depuis 1994. Depuis le 1er octobre 1999, ce lieu a connu une professionnalisation, grâce à une subvention ponctuelle de la DDASS. De ce fait, 3 accueillantes salariées (une éducatrice et deux psychologues) sont désormais employées. Toutefois, les parents y gardent une place importante, en assurant la gestion de l'association-soutien du lieu, et en aidant soit à l'accueil, soit à l'aspect matériel (nettoyage, etc.).

Le p'tit abri est donc géré par l'association "Grandir en éveil", qui assure une dynamique autour de la petite enfance (spectacles pour les tous-petits, soirées-débats, etc.) et recherche un partenariat avec les autres acteurs petite enfance du canton de Rosheim. Elle est financée par la communauté de communes du canton de Rosheim, la CAF et la DDASS.

CONTACT

Le p'tit abri
Association "Grandir en éveil"
19, rue du Général De Gaulle
67560 ROSHEIM

Virginie Loth
Tel : 03 88 50 79 61





LES LIEUX D'ACCUEIL PARENTS-ENFANTS DE STRASBOURG

OBJECTIF

- Favoriser la rencontre et l'échange entre parents
- Préserver et promouvoir les liens parents-enfants

Les lieux d'accueil parents-enfants sont des lieux destinés à l'accueil de jeunes enfants accompagnés de leurs parents ou d'un adulte proches d'eux et qui restent avec eux. Ce n'est donc pas un lieu de garde, mais un espace de rencontres et d'échanges. Deux professionnel(le)s de la petite enfance assurent l'accueil et sont à la disposition des adultes et des enfants. Les horaires sont fixés en fonction des besoins du quartier. Ils accueillent essentiellement des enfants de 0 à 3 ans, mais des enfants plus âgés peuvent être accueillis pour ne pas séparer les fratries.

Les lieux d'accueil parents-enfants sont des lieux de socialisation du tout-petit, où l'enfant va rencontrer d'autres enfants, et d'autres adultes que ses parents. C'est aussi, pour les parents, un lieu de rencontres et d'échanges, entre parents, et avec les professionnelles. C'est enfin un lieu convivial et pluriel, multiculturel, privilégiant l'échange.

La relation parent-enfant est au cœur de son action. Le jeu est un outil utilisé fréquemment dans ces lieux, pour favoriser l'échange entre parents et enfants. Des intervenants extérieurs peuvent proposer des ateliers spécifiques, comme celui d'expression artistique, mis en place au Neuhof ou à la Forêt Noire. Celui-ci permettait de développer l'échange à travers le dessin.

Le lieu d'accueil est aussi un trait d'union entre les familles et les structures partenaires. Les accueillantes peuvent ainsi orienter les familles vers telle ou telle structure ou professionnels en fonction des besoins. De même, ils travaillent avec les autres structures du quartier (école maternelle, etc.).

LES LIEUX D'ACCUEIL PARENTS-ENFANTS

La passerelle

3, rue Roland-Garros
67100 Strasbourg Neuhof
tel : 03 88 44 21 85

Le Jardin magique

Allée des déportés
67100 Strasbourg Neuhof
tel : 03 88 40 01 20

LAPE Hautepierre

21, rue Gioberti
67000 Strasbourg
tel : 03 88 28 76 51

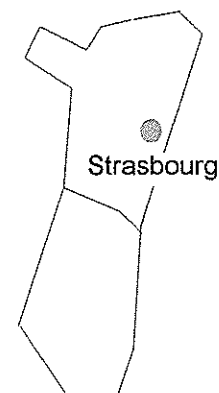
LAPE Forêt Noire

16, avenue de la Forêt-
Noire
67000 Strasbourg
tel : 03 88 45 09 10

La ludothèque

Maison de l'Enfance
24, rue de Wasselonne
67000 STRASBOURG
tel : 03 88 22 02 42

TERRITOIRE DE L'ACTION STRASBOURG





PAPOTHÈQUE

OBJECTIF

- *Etre un lieu de rencontres et d'échange*
- *Preserver et restaurer la fonction parentale*
- *Etre un intermédiaire entre les familles et les institutions*

La papothèque a été créée en 1995. Elle vise à restaurer la fonction parentale et à favoriser l'échange et la rencontre, en proposant un lieu accueillant gratuitement et anonymement tout parent ou adulte référent accompagné ou non de l'un ou de ses enfants. L'une des particularités de la papothèque est d'accueillir la fratrie. Ainsi, si 70% des enfants ont moins de 6 ans, près de 30% ont entre 6 et 10 ans.

L'équipe d'accueillantes est composée d'une dizaine de personnes de formation diverses (psychologue, éducatrice de jeunes enfants, animatrice, médiatrice turque, orthophoniste, éducateur spécialisé, professeur...) et mélange salariés et bénévoles. Il y a un suivi de ses bénévoles, dans des réunions de travail et des groupes de supervision. Elle est ouverte les après-midi en semaine et le mardi matin.

Pour travailler concrètement le lien parent-enfant, tout support est prétexte à échange et rencontre (jeu, livres, musique, cuisine, etc.). Enfin, les accueillants tentent aussi d'informer sur les structures existantes dans le quartier (centre socioculturel, centre médico-social, etc.)

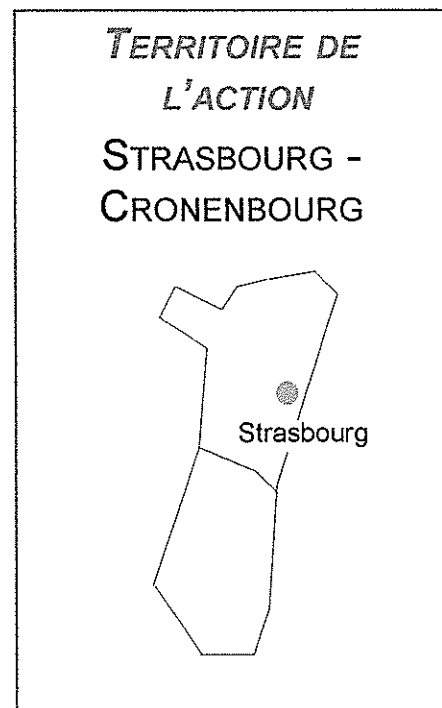
Outre ces activités traditionnelles d'un Lieu d'Accueil Parents-Enfants, la papothèque tente d'être un intermédiaire entre les familles et les institutions, et propose même un accompagnement scolaire familial (en présence du ou des parents et de l'enfant).

La papothèque bénéficie d'un soutien de la CAF et de la Ville au titre du contrat petite enfance, du FAS, de la DDASS et de la Fondation de France (pour l'année 2000), pour un budget d'environ 600 000 F.

CONTACT

Papothèque
34a, rue Augustin Fresnel
67200 STRASBOURG

Katia Barichella
Tel : 03 88 27 89 71





ÊTRE PARENTS D'ADOLESCENTS

OBJECTIF

- Aider les parents à assumer leurs responsabilités sans se sentir jugés
- Poser un regard différent sur les jeunes

Organisée par le Centre Médico-social et la paroisse protestante de Hoenheim, et financée dans la cadre du contrat de ville, cette action a pour objectif de proposer des soirées-débats avec des intervenants, dans le but d'aider les parents à assumer leurs responsabilités d'adultes et d'éducateurs, de permettre aux personnes confrontées à de plus ou moins grandes difficultés de ne pas se sentir jugées, considérées comme de mauvais parents, de poser un regard différent sur les jeunes et d'amorcer une réflexion qui se poursuivra parfois par un travail thérapeutique.

L'intérêt de cette démarche est que les parents peuvent partager leurs inquiétudes, chercher et progresser avec d'autres, à partir de leur expérience et d'un apport extérieur. Les participants viennent de tous les milieux sociaux, de Hoenheim comme de l'ensemble de la CUS. Il s'agit essentiellement de parents, mais aussi de professionnels (enseignants, animateurs, travailleurs sociaux, membres d'associations, etc.). Cette action a débuté en 1992, et se poursuit aujourd'hui.

La difficulté d'une telle action est de trouver des intervenants dont le langage est accessible à tout public. D'autres part, les parents doivent accepter l'absence de recettes et de réponses toutes faites.

LE PROGRAMME

En 1999, les intervenants ont été variés : psychologues, enseignants, policier, infirmière scolaire.

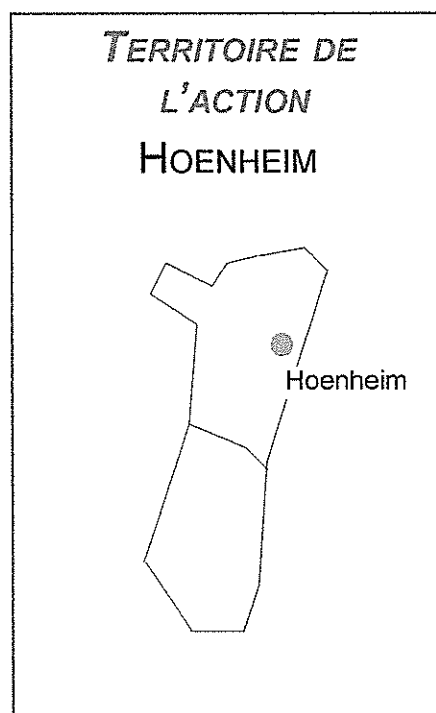
Les thèmes suivants ont été abordés (en fonction de la demande des parents) :

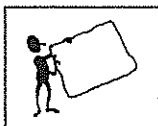
- Orientation des jeunes
- Des règles familiales aux règles sociales
- Argent et adolescence
- Réagir aux incivilités
- La maladie d'un parent
- La communication
- Amour et sexualité.

CONTACT

Centre Médico-Social de Hoenheim
6, rue du Hohenbourg
67800 HOENHEIM

Gabrielle Buchmann / Brigitte Klein
tel : 03 88 83 62 47





ÊTRE PARENTS, PAS SI FACILE... ALORS PARLONS-EN !

OBJECTIF

- Redonner confiance aux parents
- Permettre aux familles d'exprimer leurs difficultés

L'action menée par l'Union Départementale de la Confédération Syndicale des Familles souhaite redonner leur place aux parents pour les rendre acteurs dans leur rôle de parents et d'éducateurs. En ce sens, l'action souhaite permettre aux familles d'exprimer leurs difficultés, leurs interrogations, leurs réussites, d'aider les parents à prendre conscience qu'ils ne sont pas les seuls à se poser des questions en matière d'éducation de leurs enfants, déculpabiliser les parents et leur permettre de trouver leurs propres réponses, aider les parents à prendre conscience de leur capacité à assumer leur rôle éducatif et donc leur redonner confiance, permettre la reconnaissance de cette capacité par leur environnement.

Cet objectif s'est traduit par la mise en place de lieux de parole dans le quartier ou le village où les militants de la CSF sont connus. Ce point relais accueil vise à permettre aux parents de verbaliser leurs questions, leurs difficultés, réfléchir aux arguments à avancer, se rendre compte qu'ils sont écoutés et qu'ils ne sont pas les seuls à éprouver des difficultés, et que d'autres ont pu inventer des solutions. A partir de cette écoute, une suite peut être donnée par des interventions de spécialistes ou par la mise en place de sessions plus approfondies.

Le public touché est essentiellement composé de parents connaissant déjà les actions menées par la CSF. En effet, les relations de confiance préalables sont indispensables au bon fonctionnement du groupe.

L'ÉQUIPE D'ANIMATION

Cette action est organisée et animée à plusieurs niveaux : au sein du point relais-accueil, un animateur est chargé de permettre l'expression de tous, de valoriser les savoirs des parents, de réaliser la synthèse de ce qui a été partagé et de prévoir la suite du travail (interpellation de professionnels, etc.). Chaque animateur se trouve encadré par un groupe de travail de militants locaux de la CSF.

Au niveau départemental, une coordinatrice est chargée de constituer un réseau entre les différentes équipes (favoriser les échanges, stimuler et encadrer les animateurs...), inventorier les actions et les problèmes. A côté de ce coordinateur, un groupe de travail assure la définition des priorités.

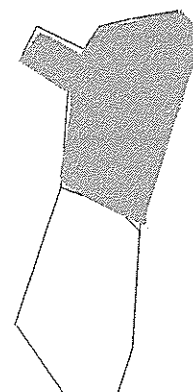
CONTACT

Union Départementale CSF (Confédération Syndicale des Familles)

7, rue des Grandes Arcades
67000 STRASBOURG

Marie-Christine Molinat
tel : 03 88 23 43 62

TERRITOIRE DE
L'ACTION
BAS-RHIN





FEMMES ACTIVES AU FOYER

OBJECTIF

- Sortir les femmes au foyer de leur isolement
- Leur permettre de s'expliquer sur leur choix

Le groupe de parole, mise en place par l'association Femmes actives au foyer vise à sortir les femmes au foyer de leur isolement, à leur permettre de s'exprimer sur leur choix, les difficultés que celui-ci implique, tant vis-à-vis de l'entourage -famille, amis- que personnellement, mais aussi ses joies, comme celle de s'occuper personnellement de son enfant. L'objectif est aussi de permettre à chacune de partager ses expériences, de s'enrichir du vécu des autres.

Ces groupes de parole se réunissent mensuellement, avec l'aide d'un psychologue pour organiser la réunion. Il accueille des femmes au foyer, qu'elles soient dans cette situation par choix ou par obligation, provisoirement ou définitivement.

Ce projet a débuté en 1999, et vit grâce aux bénévoles de l'association. Il semble répondre aux attentes des participantes et l'association reçoit beaucoup de demandes de participation.

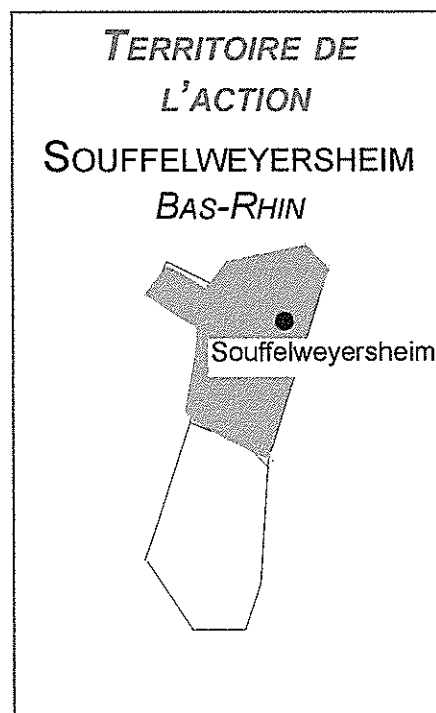
LA STRUCTURE

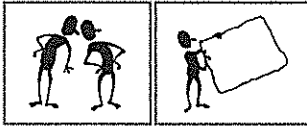
Femmes actives au foyer est une association qui vise à revaloriser le travail au foyer et faire connaître sa valeur économique. Elle vise également à sortir la femme au foyer de son isolement et à obtenir une politique équilibrée permettant à chaque femme de pouvoir choisir. Pour cela, elle organise des groupes de paroles, des cercles de lecture, des activités manuelles et sportives, des conférences et la participation à des débats.

CONTACT

"Femmes actives au foyer"
Antenne locale Alsace
Centre Socio-Educatif
Rue des 7 arpents
67460 SOUFFELWEYERSHEIM

Isabelle Diebold, Présidente
Josette Lesieur, Psychologue
Tel : 03 88 81 86 94
mel : diebold@cournot.u-strasbg.fr





GROUPE DE PAROLE AUTOUR DE LA VIOLENCE

OBJECTIF

- Permettre aux femmes de sortir du statut de victime
- Instaurer de nouvelles relations parents-enfants

La mise en place de ce groupe de parole a pour objectif de permettre aux femmes de sortir du statut de victime, en développant une position de responsable. Les personnes pourront alors instaurer de nouvelles relations de couple et percevoir de façon positive leurs relations "parents-enfants". De ce fait, il s'adresse aux parents en difficulté, confrontés à des problèmes de violence au sein de la famille.

Le groupe de parole, animé par une psychologue et une juriste, permettra aux femmes victimes de violence de rencontrer d'autres personnes ayant des difficultés similaires. Ceci permet de rompre l'isolement, de faciliter l'expression des difficultés relationnelles dans un climat de confiance et, à terme, de faire évoluer les relations inter-personnelles dans la famille, avec une meilleure définition de la place de chacun. Il sera aussi l'occasion d'une réflexion autour des violences, du couple et de la parentalité, prenant en compte la dynamique familiale. Il devra permettre de proposer de nouveaux champs de communication, entre conjoints mais aussi entre parents et enfants / adolescents.

Ce groupe c'est mis en place suite à un besoin fort dans ce domaine, qu'avait pu percevoir l'entente du CIDEF d'Haguenau.

LA STRUCTURE

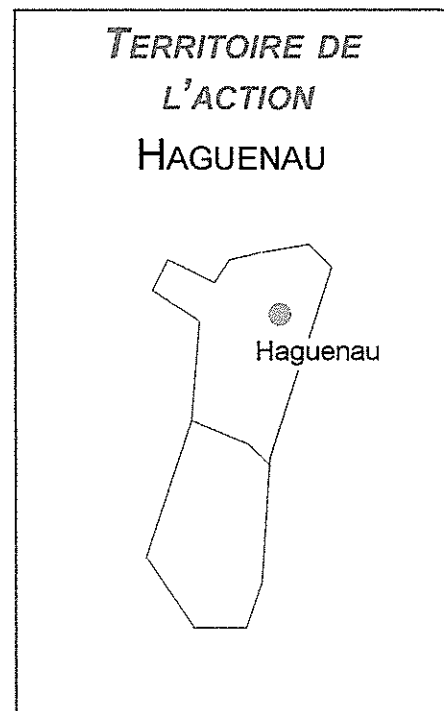
Le CIDEF-CIDEF (Centre d'Information du Droit des Femmes) fournit des informations juridiques et pratiques et oriente, dans le domaine du droit des personnes, droit de la famille, informations générales et emploi-formation.

CONTACT

CIDEF - CIDEF

Centre d'Information des Droits des Femmes
2, place du Marché au Poisson
67061 STRASBOURG Cedex

Andrée Schade, Directrice
Tel : 03 88 32 04 14
fax : 03 88 32 47 95
mel : cidf67@wanadoo.fr





LES ATELIERS DES PARENTS

OBJECTIF

- Créer un lieu de rencontres et d'échanges
- Etablir des propositions concrètes à destination des institutions

Les ateliers des parents visent à l'écoute et l'expression, par les parents, de leur quotidien familial, et souhaite déboucher sur des propositions concrètes destinées à des institutions en vue de développer des initiatives en faveur des familles du quartier. Il reposent sur un principe de proximité. Ils trouvent leurs sources dans différentes tentatives menées ces dernières années, celle d'un comité de parents autour de la question du temps libre ou celle d'expériences de théâtre-forum.

Concrètement, des parents bénévoles vont informer autour d'eux sur la création d'un groupe autour d'un thème précis. Cette mobilisation se fait autour d'un événement comme une soirée-débat, par exemple. Suite à cet événement, un petit groupe de réflexion va se constituer, de façon à prolonger les débats jusqu'à formuler l'une ou l'autre proposition concrète qui donnera à tous le sentiment d'avancer. Ces propositions seront transmises aux institutions susceptibles d'être intéressées, financeurs (ville, CAF, FAS,...) ou opérationnels (CSC, association de quartiers, école, etc.).

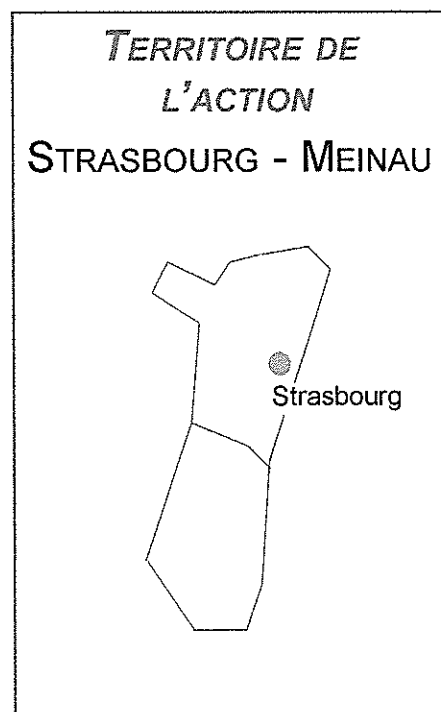
Pour assurer la pérennité du travail, ces groupes s'inscrivent dans une dynamique plus globale autour de la famille : diverses animations (en soirée, les week-ends ou dans la journée selon les cas) seront également proposées aux parents. Cette animation est assurée par un permanent, qui a pour mission de construire et consolider les réseaux.

Les parents qui souhaitent animer des réunions pourront bénéficier d'une formation "référent-écoutant", pour : faire circuler la parole entre les participants, organiser la synthèse des échanges de manière à faire avancer le groupe, permettre aux problématiques individuelles d'aller plus loin, par la mise en réseau.

CONTACT

Association Familiale Laïque Meinau
13, rue Paul Ristelhuber
67100 STRASBOURG

Marianne Vollet-Gless
Marie-Lou De Oliveira
Tel : 03 88 79 30 55





LES RELATIONS AVEC LES PARENTS

OBJECTIF

- Associer les parents aux actions menées sur un territoire

- Former des parents

La fédération départementale des maisons des jeunes et de la culture du Bas-Rhin, et l'ensemble des MJC du département souhaitent associer les parents aux activités à destination des enfants. De plus, elles souhaitent pouvoir dynamiser et mobiliser les mères aux foyer qui se sentent souvent très isolées. L'objectif est donc d'associer les parents aux actions menées, et de les former pour qu'ils deviennent relais d'autres actions dans le futur.

Pour mener à bien ces objectifs, diverses actions sont mises en place. Parmi celles-ci, on peut noter la mise en place d'un réseau de 40 mamans bénévoles, qui ont organisé les loisirs les mercredis, les petites et les grandes vacances pour les enfants d'un secteur. L'organisation de ces centres aérés a permis à ces mères de reprendre une vie sociale (en s'occupant des enfants des autres et en suivant une formation pour obtenir le BAFA) et de maintenir un équilibre familial, en s'occupant de leur enfant pendant les activités.

Dans un autre secteur, un spectacle avec les parents a été organisé. L'animateur, les instituteurs et les enfants organisent une exposition de septembre à décembre. Les parents invités à l'exposition sont conviés à participer au spectacle de juin (les mères participant en continue, les pères ponctuellement). L'organisation de ce spectacle a donné lieu à des échanges entre enfants et parents. Les parents partagent ainsi un moment de loisirs avec leurs enfants et développent des capacités d'animations.

LES OBJECTIFS

L'objectif de ces actions est double : il s'agit d'abord de permettre de développer les moments communs entre les parents et les enfants. Mais, dans le même temps, l'objectif de formation des parents, pour leur permettre de participer plus encore à la vie de l'enfant en prenant des responsabilités dans la vie associative et dans l'animation des loisirs, est toujours présent.

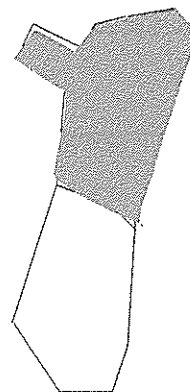
CONTACT

Fédération Départementale des Maisons des
Jeunes et de la Culture
11, rue du Général Leclerc
67202 WOLFISHEIM

Tel : 03 00 77 24 24

fax : 03 88 77 05 00

TERRITOIRE DE L'ACTION BAS-RHIN





RENCONTRE ENTRE PARENTS

OBJECTIF

- Permettre aux parents de se rencontrer et d'échanger
- Informer sur le réseau associatif du quartier

L'objectif de cette action est de rompre l'isolement et de permettre aux parents d'échanger des idées, des expériences. Cet échange leur permet de dédramatiser leurs difficultés, de se sentir écoutés et de prendre conscience qu'ils partagent les mêmes peurs et les mêmes problèmes. Ces groupes sont aussi l'occasion de diffuser une information sur le réseau associatif du quartier.

Concrètement, les réunions s'organisent autour de discussions libres, dans un climat convivial et en respectant l'anonymat des parents. Ces rencontres ont lieu deux fois par trimestre, au collège de Cronembourg. Lors de rencontres où sont présents des parents de cultures différentes, et où la maîtrise de la langue peut constituer une barrière, des interprètes -pour le turc et l'arabe- peuvent aider à faire le lien. Il s'agit d'autres parents ou de la coordinatrice ZEP. La maîtrise de la langue, ou de l'écrit, pose aussi problème et rend plus difficile la diffusion de l'invitation aux rencontres. Des comptes-rendus écrits des rencontres sont réalisés par des parents, afin de garder une "mémoire" de ces échanges.

Le réseau associatif du quartier est également invité à ces réunions : équipe de prévention, RASED, Centre Socio-Culturel, Les Disciples, papothèque, SOS Cronembourg, relais psycho-thérapeutique, etc., ce qui peut favoriser la connaissance des actions menées sur le quartier.

HISTORIQUE

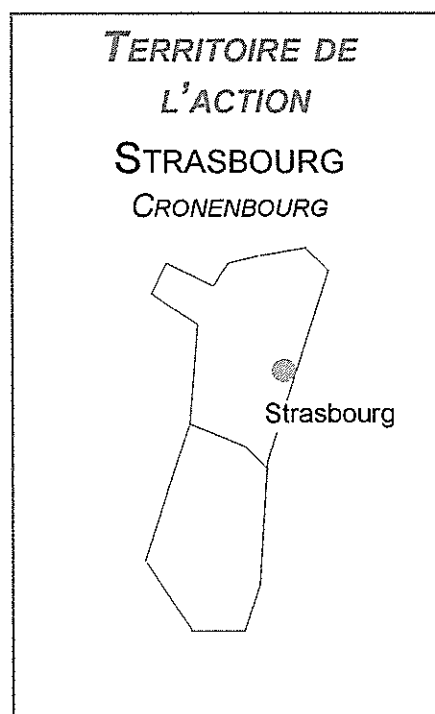
L'action a débuté en septembre 1998, à l'initiative de Mme Wedekind, professeur au collège chargée du LATI (Lieu d'Accueil Temporaire Individualisé). A ce titre, elle s'occupait des élèves en difficulté relationnelle. Le groupe s'est donc mis en place à partir des parents de ces élèves, puis s'est élargi à tous les parents du quartier.

En 1999, le poste de Mme Wedekind ayant été supprimé, deux parents ont repris l'animation du groupe, avec l'aide de la coordinatrice ZEP et le soutien du principal du collège de Cronembourg.

CONTACT

Mme Yvette Hartmann
42, rue Galilée
67200 STRASBOURG

Tel : 03 88 26 86 69
mel : yvette.h@caramail.com
site : <http://www.rencontre-parents.fr.fm>





VERS UN LIEU DE PAROLE POUR LES PARENTS À LA MEINAU

OBJECTIF

- *Développer le dialogue et la coopération entre parents et intervenants institutionnels*
- *Développer un réseau de parents-relais*

Cette action menée par l'APAM (Association Prévention Animation Meinau) regroupe en fait un ensemble de dynamiques autour de la question parentale. Le mouvement a débuté en 1996, suite au constat de difficultés grandissantes qu'avaient les parents dans l'éducation de leurs enfants. Un dialogue entre travailleurs sociaux et parents présents dans les associations s'était alors mis en place, qui a progressivement conduit à la mise en place de cette action.

L'objectif de cette dynamique est de favoriser la parole et le dialogue autour des questions d'éducation des enfants et d'améliorer le soutien offert aux parents en axant l'action sur l'outillage des intervenants institutionnels et la mutualisation de leurs compétences ; l'encouragement et la valorisation des parents relais ; le dialogue et la coopération entre intervenants institutionnels et parents relais.

Concrètement, l'action se déclinera donc en différents moments :

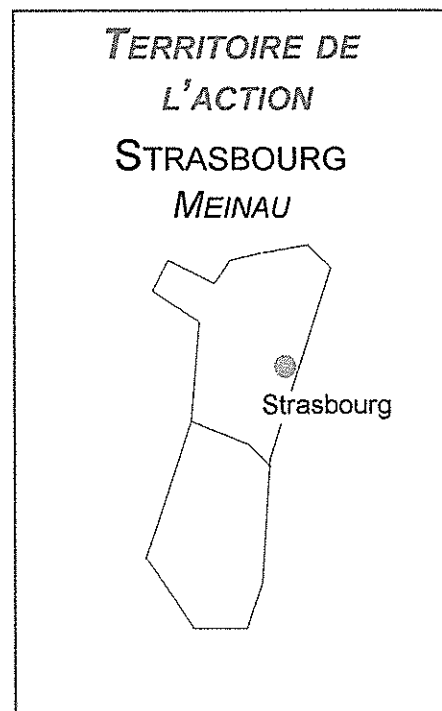
- Rencontre entre acteurs institutionnels et parents-relais, une fois par mois
- La mise en place d'un réseau de parents-relais qui pourra, à sa demande, travailler avec des "experts".
- L'organisation de soirées-débats "grand public", permettant de faire échanger les parents avec des personnes "faisant autorité" : juge, psychiatre, chercheur en sciences sociales, hommes politiques...
- La mise en place d'un lieu convivial, ouvert en journée, pour permettre l'échange entre parents (et, s'ils le veulent, avec les accueillants).

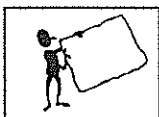
Ce travail se mène en coopération large, afin de mobiliser l'ensemble du quartier (*assistantes sociales du CMS, directeurs d'école et enseignants, Bibliothèque, service de protection des mineurs, paroisses protestantes et catholiques, associations de parents d'élèves, autres associations du quartier, etc.*)

CONTACT

Association de prévention spécialisée et d'action sociale à la Meinau (PAM)
5, rue de Champagne
67100 STRASBOURG

Rudi Wagner / Elisabeth Wetzler
Tel : 03 88 79 32 89





ACCORD

OBJECTIF

- Rechercher une solution librement négociée entre les parties à un conflit, une infraction
- Permettre une prise en compte des situations globales

La médiation pénale peut être ordonnée par le procureur de la République dans le cas d'infractions comme : la non-présentation d'enfant lors d'une séparation, l'abandon de famille, les actes de violences, le non paiement d'une pension, etc... L'objectif est alors de rechercher, grâce à l'intervention d'un tiers, une solution librement négociée entre les parties et de permettre la prise en compte des situations globales dans lesquelles les infractions sont commises. Elle vise en fait à résoudre le conflit en donnant la parole aux acteurs et en mettant en place des mesures de réparations (excuses, indemnités,...) ou de nouvelles résolutions selon les cas. Cette médiation nécessite donc la participation active des parties à la résolution du conflit.

Concrètement, des entretiens sont menés avec les plaignants et les mis en cause, seuls ou à plusieurs dans la mesure du possible. Les entretiens mènent ainsi soit à une impasse, soit à une résolution qui donne lieu à un compte-rendu de fin de mission. Le résultat des discussions est transmis au parquet, et donne lieu soit à un classement sans suite, soit à une poursuite judiciaire du règlement du conflit.

LA MÉDIATION

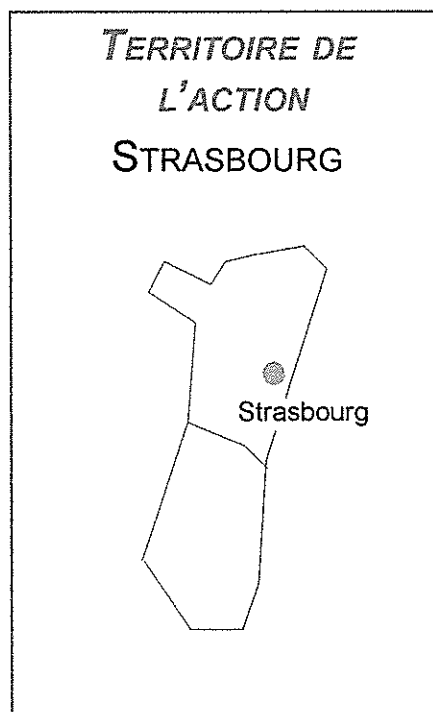
Le médiateur n'est ni un juge, ni un arbitre : il doit favoriser le dialogue, aider les parents à trouver une solution. Il est habilité par le tribunal et agit sur ordonnance du procureur de la République. Ses compétences sont d'ordres juridique et psychologique. La médiation tente, en fait, de restaurer du dialogue, de repositionner les liens relationnels afin de permettre l'exercice des droits et des devoirs de chacun. Dans le cas présent, ils reçoivent en binômes pour une double écoute et une analyse plus fine des entretiens.

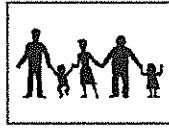
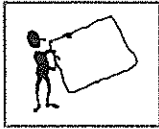
CONTACT

ACCORD

38, avenue des Vosges
67000 STRASBOURG

Tel : 03 88 24 90 80
fax : 03 88 24 90 88





AVEC

ACCUEIL ET ÉCOUTE DES FAMILLES DE DÉTENU·ES EN
ATTENTE DE PARLOIR

OBJECTIF

- Permettre au parent détenu d'exercer son rôle de parent
- Accompagner les familles pour expliquer la situation aux enfants

Cette action de soutien à l'exercice de la fonction parentale dans un contexte d'incarcération existe depuis 1988. Elle vise à permettre au détenu d'exercer son rôle de parent, de maintenir des liens familiaux malgré l'incarcération, et d'accompagner les familles pour les aider à trouver les mots pour dire aux enfants que leur père et leur mère est en prison et permettre aux parents dont un proche est incarcéré de faire face à la situation et de pouvoir l'expliquer aux enfants.

Concrètement, cette action passe donc par la présence d'une éducatrice de jeunes enfants et d'une éducatrice qui s'occupent d'un espace jeux installé dans la salle d'attente. Les enfants peuvent également être accompagnés pour rencontrer leur parent incarcéré si les autres membres de la famille ne le peuvent pas. Par ailleurs, des livrets explicatifs ont été créés à destination des parents et des enfants, afin de leur expliquer la situation (l'un concerne les pères détenus, l'autre les mères détenues). Enfin, l'action passe bien évidemment par l'accueil et l'écoute des parents (voire l'orientation dans leurs démarches administratives). Par ailleurs, l'association mène aussi un travail auprès des parents détenus, en proposant des groupes de paroles, et en accompagnant les bébés élevés en prison chez les aides maternelles.

Les limites ressenties se situent au niveau de la sortie de prison. Un accompagnement et une médiation peuvent être nécessaires afin d'éviter les échecs dus à une idéalisation des retrouvailles.

L'ÉQUIPE

Cette action est menée par trois salariés : un psychologue, une éducatrice de jeunes enfants et une coordinatrice (mi-temps éducatrice, mi-temps coordinatrice), et par 26 bénévoles. Ceux-ci sont formés et suivis par un psychologue, pour pouvoir orienter les familles et leur permettre de s'exprimer.

CONTACT

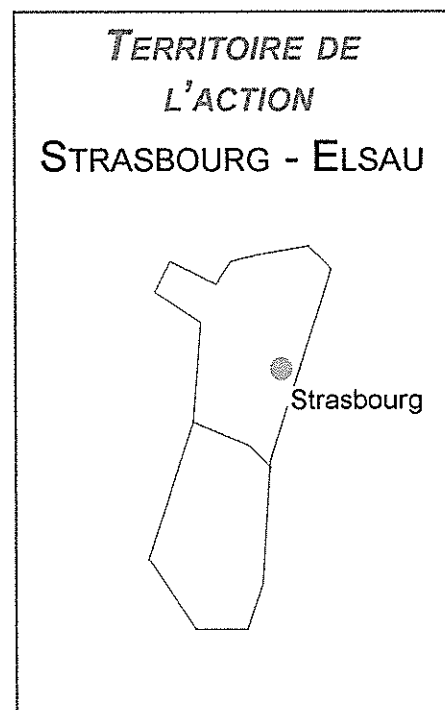
AVEC

Accueil et écoute des familles de détenus en
attente de parloir

6, rue Engelmann
67200 STRASBOURG

Tel : 03 88 30 49 85 (mercredi, jeudi, samedi)
ou 03 88 29 56 05 (mardi, vendredi)

Mlle Rachida Beltitane, coordinatrice





CENTRE DE CONSULTATION FAMILIALE LA GRANDE ÉCLUSE



OBJECTIF

- Permettre la résolution des problèmes familiaux

Le constat de base de cette action est que la pathologie des situations de désadaptation scolaire ou sociale est bien souvent le résultat d'un mode de vie et de relation qui trouve sa source dans des dysfonctionnements familiaux. Les actions proposées ne peuvent donc pas concerner uniquement l'enfant, ni même l'enfant d'un côté et les parents de l'autre. C'est avec l'ensemble du groupe familial qu'il faut travailler.

L'objectif de l'action est donc d'associer les parents à la résolution des problèmes en recréant avec la famille des perspectives d'action et en replaçant le problème dans son contexte relationnel. Il s'agit également d'accompagner les familles pour qu'elles réintègrent leurs responsabilités, leurs compétences parentales et leurs fonctions de sécurisation. Pour ce faire, la grande écluse propose donc des séances de médiation ou de thérapie familiale. Cette méthode permet d'appréhender la famille dans sa globalité, pour permettre un changement des relations dans la famille, en accord avec les changements individuels. De ce fait, la famille peut être ici appréhendée au sens large - toutes les personnes concernées par l'événement -grands-parents, divers membres de la famille recomposée, les absents ayant leur place symbolisée-. Parfois, les intervenants sociaux participent aussi aux séances.

Concrètement, la grande écluse travaille donc avec les familles (entretiens téléphoniques (1/2h) mais aussi consultations (2h). Mais elle travaille aussi avec les professionnels qui leur envoient ces familles, et contribue à leur formation. Certaines familles viennent d'elle-mêmes, d'autres sont envoyées par les intervenants sociaux, qui ont un rôle de relais important, d'autant plus que les familles sont en difficultés.

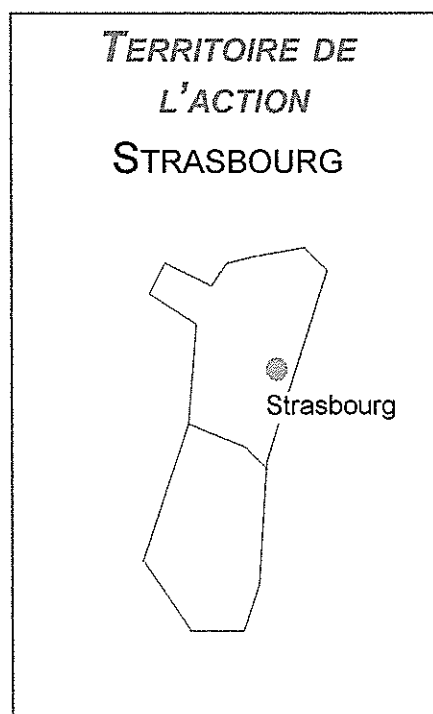
Du fait de sa méthode, la grande écluse travaille en partenariat avec les différents intervenants médico-sociaux, et en complémentarité avec les services existants.

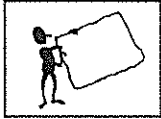
Au niveau de l'évolution du projet, des antennes délocalisées seraient à prévoir (villes moyennes du Bas-Rhin).

CONTACT

**Centre de Consultation Familiale
La Grande Ecluse**
2a, impasse de la Grande Ecluse
67000 STRASBOURG

Brigitte Doerflinger
Tel : 03 88 23 43 98





CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL ET THÉRAPIE DE COUPLE

OBJECTIF

- *Permettre aux couples en difficulté de se parler*

Le conseil conjugal et familial offre un espace d'écoute pour que les couples puissent s'exprimer sur leurs difficultés et régler leurs conflits. Le conseil conjugal et familial propose donc un relais, un lieu d'accueil et d'orientation, mais avant tout une écoute

Sa spécificité est :

- une écoute, c'est-à-dire une attitude attentive silencieuse mais non passive : c'est une attention en mouvement
- le respect impératif du secret professionnel
- un travail de supervision régulier.

L'écoute se situe à l'articulation de la demande manifeste et de la demande latente. Le conseil conjugal travaille dans cet entre-deux.

Il s'appuie sur ce que le couple ou la personne seule apporte afin de respecter le rythme, la respiration, les silences, les défenses nécessaires à une élaboration, une compréhension, une élucidation.

Il permet que quelque chose puisse être dit de ce qui échappe à travers le langage du corps. Il tient compte des limites de chacun, de ce que chacun peut entendre, du narcissisme.

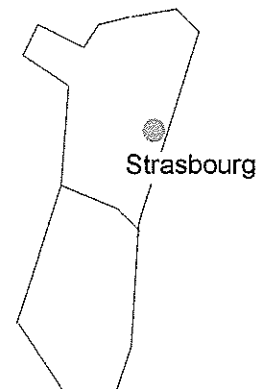
Il favorise un moment ou un lieu de parole pour permettre à l'autre de s'exprimer, d'être lui-même, de rencontrer quelqu'un pour rompre la solitude, le silence, l'enfermement. Il tend des perches, fait des propositions, des hypothèses.

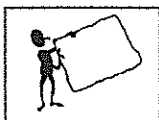
CONTACT

Association Générale des Familles (AGF)
7, rue Sédillot
67000 STRASBOURG

Gabrielle Bastian
Tel : 03 88

TERRITOIRE DE L'ACTION STRASBOURG





DIVORCER AUTREMENT

OBJECTIF

- Aider les parents et les couples à trouver des solutions adéquates lors de crises ou de séparation

Le constat qui préside à cette action est le fait que le divorce par consentement mutuel ne permet pas toujours de résoudre tous les problèmes liés à une séparation. L'action de médiation a alors pour but de permettre aux parents de parvenir à un accord préservant les intérêts de l'enfant. Pour ce faire, une conseillère conjugale (de formation psychanalytique) et une juriste assurent 5 séances (si nécessaire) de 2 heures avec le couple, en articulant les aspects juridiques et psychologiques de la séparation. Ils orientent également les personnes vers des notaires, des avocats pour permettre aux personnes de se prendre en charge dans l'élaboration de leur projet de séparation. Lorsqu'il s'agit de gérer une crise dans le couple, les entretiens se déroulent avec la conseillère, soit en couple, soit individuellement. La réflexion porte particulièrement sur l'impact des procédures sur leur vie ultérieure et celle de leur enfant.

Une participation financière est demandée. Elle est fonction des revenus du couple.

Les deux intervenantes font l'objet d'une supervision psychologique.

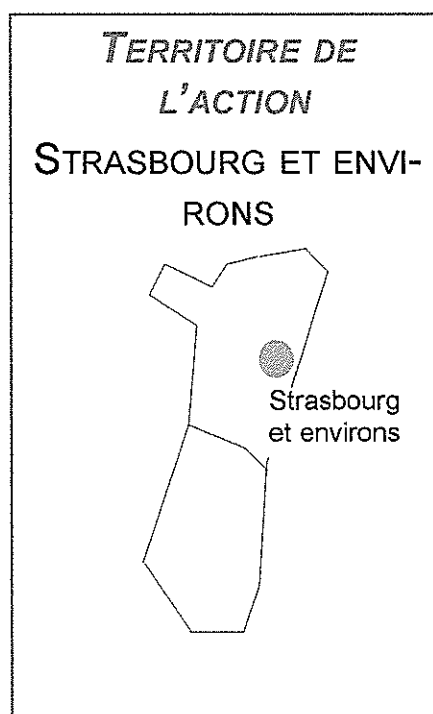
LA STRUCTURE

L'association divorcer autrement est née en 1988, suite au constat effectué par un groupe de professionnels strasbourgeois (conseillères conjugales, juristes, pédiatres, pédo-psychiatres, notaires, médecins, etc.), constat qui mettait en avant le fait que le divorce par consentement mutuel ne permet pas toujours de résoudre tous les problèmes liés à une séparation.

CONTACT

Divorcer autrement
21, rue des Francs-Bourgeois
67000 STRASBOURG

Nicole Durepaire
Geneviève Hartland
Tel : 03 88 23 57 75





ENFANCE ET FAMILLE D'ADOPTION

OBJECTIF

- *Soutenir les parents adoptifs*
- *Agir pour obtenir des modifications de la loi*

L'objectif de l'association est double : d'une part soutenir les parents adoptifs, et d'autre part mener des réflexions pour être entendus par le législateur. Ce travail passe par de multiples actions comme l'organisation de débats (autour de l'accouchement sous X, l'adoption internationale ou le PACS), de groupes de parole, un soutien et une écoute grâce à une ligne téléphonique, etc. L'objectif est de partager les expériences, les possibilités de résolution de problèmes, etc. Ceci est d'autant plus important que l'histoire des enfants adoptés étant marquée par une rupture avec leur famille d'origine, les parents qui adoptent doivent pouvoir gérer un certain ressenti de délaissement et surtout être capables de penser la question des origines.

La question du financement se pose ici avec acuité. D'un côté, le financement autonome est perçu comme la possibilité d'une libre parole, l'indépendance financière garantissant l'autonomie de pensée (et ceci est d'autant plus important que l'on veut faire pression, sensibiliser le législateur) Mais d'un autre côté, la recherche de subventions pourrait permettre à l'action de s'étendre.

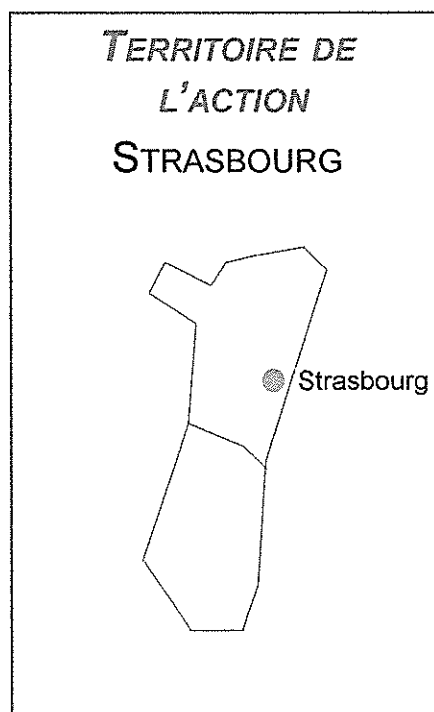
LE PUBLIC

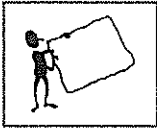
Le public de cette action est composé de parents adoptants, mais aussi d'enfants adoptés. La compétence est ici liée à l'expérience de l'adoption. Mais plus largement, l'association souhaite sensibiliser autour des questions de l'adoption et mettre en avant que dans tout désir d'enfant, il y a une phase d'adoption : "Les parents sont tous confrontés au problème de l'adoption", disait F. Dolto.

CONTACT

Enfance et famille d'adoption
16, rue Finkmatt
67000 STRASBOURG

Tel : 03 88 35 57 97
fax : 03 88 35 43 73





ESPACE PRÉVENTION FAMILIALE

OBJECTIF

- *Prévenir et éviter l'exclusion des familles lourdement carencées, dépassées par les problèmes éducatifs.*

Espace Prévention Familiale est un lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement, situé à Hoenheim (permanence chaque lundi, de 9h00 à 19h00). Elle s'adresse aux personnes confrontées à des problèmes de communication, à des difficultés de relations au sein de la famille, et vise à prévenir l'exclusion des familles lourdement carencées et dépassées par les problèmes éducatifs. A partir de séances de thérapie, assurées par deux psychologues, l'objectif est de responsabiliser les parents, permettre leur engagement et favoriser l'évolution de l'ensemble de la famille en difficulté, et, par là-même, prévenir les comportements violents ou délictueux. Les familles sont envoyées à la consultation par les travailleurs sociaux.

L'organisation des séances est la suivante : le premier entretien permet de faire le point sur les attentes de chacun et de proposer des modalités de travail. Il a lieu avec ou sans l'envoyeur. Par la suite, les entretiens familiaux comprennent, des temps avec l'ensemble de la famille, des temps séparés parents / enfants afin de permettre à chacun de travailler librement, sur les fonctions et les rôles des parents d'une part, sur les difficultés que rencontrent les enfants d'autre part. Enfin, des temps sont également mis en place pour aider les couples à différencier difficultés conjugales et difficultés familiales.

Les séances sont payantes (même si le prix reste symbolique -un franc symbolique pour les RMIstes, par exemple). Par ailleurs, le projet est subventionné au titre du Contrat de Ville, et reçoit un financement des villes d'Hoenheim, Schiltigheim et Bischheim, de l'Etat ainsi que de la CAF.

LE PUBLIC

Près de 6 mois après son lancement en août 1999, l'Espace Prévention Familiale avait déjà suivi 59 situations, représentant 240 séances. Il touche un public venant des villes d'Hoenheim, Bischheim et Schiltigheim. Ces familles en prise avec des problèmes éducatifs sont "multicarencées", et ont parfois de grandes difficultés à se mobiliser pour venir à une consultation trop éloignée (déplacement, durée, cout, etc.)

CONTACT

RESCIF
Jean-Claude GONON
19, rue de la 1ère Armée
67000 STRASBOURG

Tel : 03 88 25 50 64





LES CHANTIERS-EDUCATION

OBJECTIF

- Permettre aux mères de familles d'exprimer leurs expériences et leurs difficultés
- Réfléchir aux solutions possibles et se donner des repères éducatifs

Un chantier éducation est un lieu de rencontre et de partage entre mères de famille, afin d'exprimer son expérience éducative, de présenter les difficultés qu'elles rencontrent, et, partir de là, de réfléchir aux solutions possibles et de se donner des repères éducatifs.

Le groupe, qui se rencontre en moyenne une fois par mois, et réunit des mamans d'une même ville ou d'un même quartier, fonctionne autour de thèmes. Divers articles ou documents sont envoyés en amont de la réunion, ainsi qu'un questionnaire qui permet de susciter la réflexion et de guider l'échange au cours de la réunion. De ce fait, et pour privilégier le partage d'expérience, il n'y a pas d'intervention de spécialistes au cours des chantiers-éducations. Ceux-ci peuvent toutefois être invités lors de conférences, ouvertes à un large public.

Le fonctionnement du chantier est assuré localement par une responsable, qui suit la vie du groupe, joue un rôle de recours en cas de conflit, peut aider individuellement si nécessaire, assure la rédaction du compte-rendu et fait le lien avec l'AFC ; et par une animatrice, qui conduit la rencontre, distribue la parole, veille à l'écoute mutuelle, choisit les thématiques (avec la responsable). Chaque responsable et animatrice est suivie par un référent au niveau régional, gardien de la méthode et de l'esprit des chantiers-éducations. Il constitue une banque de documents à disposition des différents chantiers, conseille et aide les responsables et animatrices des chantiers.

Les pères sont invités à participer à la réflexion en échangeant avec leurs épouses à la maison, et lors de rencontres de synthèses de plusieurs réunions ou autour d'un intervenant.

LA STRUCTURE

L'Association Familiale Catholique intervient pour promouvoir la famille auprès des pouvoirs publics et des décideurs, défendre les droits au quotidien, former et informer les parents, en faisant une référence constante et explicite à l'enseignement de l'Eglise catholique.

CONTACT

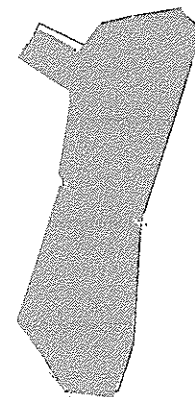
**Association Familiale
Catholique**
Fédération du Bas-Rhin
7, rue Sédillot
67000 STRASBOURG

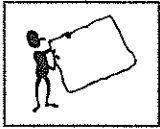
M. Chateau-Thierry
Tel : 03 88 24 11 38

**Association Familiale
Catholique**
Fédération du Haut-Rhin
63, rue des Grains
68200 MULHOUSE

Hélène Le Boucher
tel : 03 89 60 39 82

TERRITOIRE DE L'ACTION ALSACE





ACCÈS AU DROIT ET À LA PARENTALITÉ

OBJECTIF

- *Developper, chez les parents, une meilleure connaissance de la législation*
- *Favoriser une prise de conscience de leur rôle d'éducateur*

L'action trouve son origine dans le constat que la méconnaissance des droits, devoirs et obligations est source d'entrave à la parentalité, source de conflit en matière familiale. Les conséquences directes ou indirectes de ces conflits touchent notamment les femmes et les enfants. Ainsi, les consultations juridiques font apparaître la difficulté d'exercer leur fonction parentale (autorité parentale, filiation, rupture familiale...). C'est pourquoi le CIDF propose une permanence juridique et un accueil collectif des parents. Il vise ainsi à développer chez les parents une meilleure connaissance de la législation, susciter de véritables relations de partenariat au sein du couple, et favoriser une prise de conscience de leur rôle d'éducateur.

L'objectif est certes de répondre aux questions juridiques, mais aussi de prendre en compte la globalité de la personne, pour la valoriser et lui redonner confiance en elle. C'est cette confiance en elle qui permet d'assumer pleinement leur fonction parentale.

Par ailleurs, le CIDF propose un accueil collectif, où les parents pourront exprimer leurs problèmes, échanger leurs inquiétudes, leurs blocages et leurs réflexions sur l'exercice du rôle parental. Cet accueil permettra un échange entre personnes de milieux différents d'origines différentes mais rencontrant des problèmes similaires. Cet accueil est animé par une conseillère conjugale.

LA STRUCTURE

Le CIF-CIDF (Centre d'Information du Droit des Femmes) fournit des informations juridiques et pratiques et oriente, dans le domaine du droit des personnes, droit de la famille, informations générales et emploi-formation.

CONTACT

CIF - CIDF

Centre d'Information des Droits des Femmes
2, place du Marché au Poisson
67061 STRASBOURG Cedex

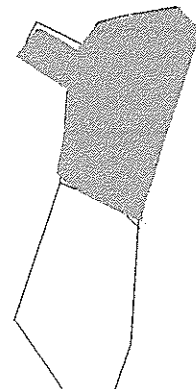
Andrée Schade, Directrice

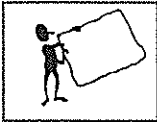
Tel : 03 88 32 04 14

fax : 03 88 32 47 95

mel : cidf67@wanadoo.fr

TERRITOIRE DE L'ACTION BAS-RHIN





ACTION ET PRÉVENTION INTERCOMMUNALE

OBJECTIF

- *Apprendre aux enfants à gérer leur patrimoine santé en impliquant les parents*

L'objectif de cette action est d'apprendre à l'enfant à gérer son patrimoine santé en impliquant les parents dans la démarche. Elle est menée dans les écoles maternelles et primaires des communes de Lipsheim, Geispolsheim et Duppigheim.

Dans les écoles maternelles, l'association utilise des contes, des spectacles de marionnettes pour faire passer son message. Par la suite, le travail est repris avec les parents et leur enseignant, mais aussi en organisant des soirées avec les parents pour échanger sur leurs difficultés quotidiennes.

Dans les écoles primaires, cette question participe au projet d'école. L'association y intervient en utilisant plusieurs supports pédagogiques spécifiques, les différentes thématiques (équilibre alimentaire, hygiène, sommeil, etc.) étant traitées par cycles.

Ce travail est mené par des bénévoles, l'association pouvant faire appel à des professionnels de manière ponctuelle, pour intervenir tant auprès des enfants qu'auprès des parents.

LA STRUCTURE

L'association action et prévention intercommunale a pour mission de mener des actions de prévention et d'éducation dans une dynamique globale de promotion de la santé, auprès des adultes et surtout auprès des jeunes et des enfants. Elle intervient sur les communes de Geispolsheim, Lipsheim, Duppigheim, Entzheim, Bloesheim, Dupplenheim.

CONTACT

Action et Prévention Intercommunale

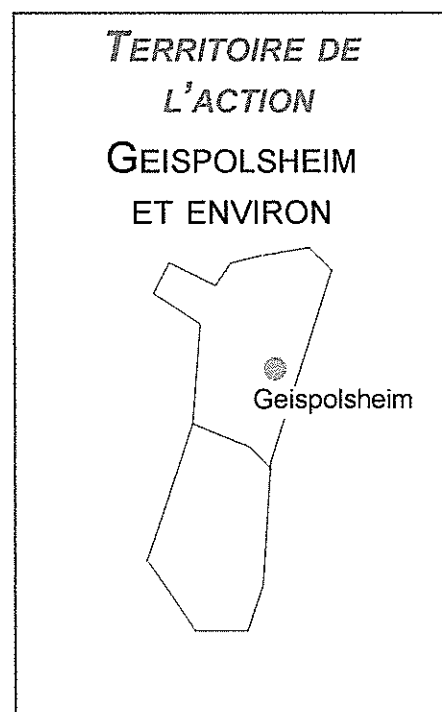
Avenue du Maire Nuss
67118 GEISPOLSHEIM

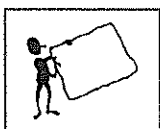
Simone Scheffler, Présidente

Tel : 03 90 29 72 72

ou Christiane Gradt

Tel : 03 88 67 84 29





EDUCATION À LA VIE

OBJECTIF

- Former les professionnels et les bénévoles à l'écoute et à la compréhension des questions liées à la famille

Cette action s'adresse à toute personne, professionnelle ou bénévole, désireuse de prendre du recul et de réfléchir aux grandes étapes de la vie. Elle est également particulièrement destinée aux personnes réalisant une écoute et de l'accueil dans les centres d'informations auprès des jeunes et des familles. Elle vise à donner à toutes ces personnes une formation sur les questions liées à la famille et aux jeunes. A ce titre, elle doit permettre également à des bénévoles exerçant une fonction d'animation ou de formation (autour d'un public jeune ou adulte), de mettre en oeuvre une démarche éducative capable d'aider les jeunes et les familles (grâce à l'acquisition de connaissances et la réflexion pédagogique).

La formation s'articule autour de 6 modules, de 4 journées chacun. Dans chaque module, une journée est réservée à l'apprentissage de "l'écoute active". Les thématiques sont les suivantes :

- autour et à propos de la naissance et de l'enfance
- l'adolescence
- la santé et l'équilibre de vie
- le corps et la sexualité
- la famille et la société
- le deuil et la séparation

Cette formation est reconnue par la DDASS comme le premier échelon pour devenir conseiller familial et conjugal. Elle est fréquentée par des bénévoles et des demandeurs d'emploi et coûte 6000 F.

LE CONSTAT

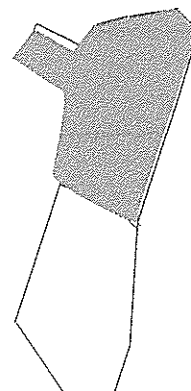
Le besoin d'une formation spécifique dans ce domaine est issu du manque de moyens de réponse dont faisaient part les bénévoles, notamment dans les domaines affectifs, relationnels et sexuels, et leurs difficultés à permettre à la parole de s'exprimer. L'expérience menée par Familles Rurales en Lorraine a permis de trouver le type de formation adaptée à ces besoins.

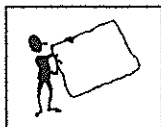
CONTACT

Familles Rurales
Fédération Départementale du Bas-Rhin
10, rue de Westhoffen
BP 53
67036 STRASBOURG Cedex

Tel : 03 88 29 20 29
fax : 03 88 30 77 26

TERRITOIRE DE L'ACTION BAS-RHIN





FAMILLE CONSEIL

OBJECTIF

- Offrir une information dans tous les domaines touchant à la famille

Famille Conseil est un service mis en place par l'Association Générale des Familles (AGF) du Bas-Rhin. Ce service téléphonique a pour objectif de fournir, à toute personne en ayant besoin, une information ou un renseignement dans tous les domaines qui intéressent la famille : juridique, scolaire, loisirs, formations, vie pratique, familiale et sociale, garde des enfants, etc. Pour ce faire, une documentaliste et une juriste sont là pour renseigner et répondre avec le plus de précision possible, mais aussi écouter et réfléchir avec les parents, et faire un bout de chemin avec les gens en difficulté. Tous les renseignements étant fournis par téléphone, l'anonymat des demandeurs est garanti.

Des permanences sur les lignes sont assurées soit par la juriste (lundi, 10h00-12h00, mardi 10h00-12h00 / 13h00 - 16h00), soit par la documentaliste (lundi, mardi et mercredi, 13h00-16h00).

Le travail de la juriste et de la documentaliste consiste à aider à différencier les problèmes, et, dans le cas de conflits de couples, d'orienter vers des professionnels qui peuvent écouter, aider à prendre du recul, etc.

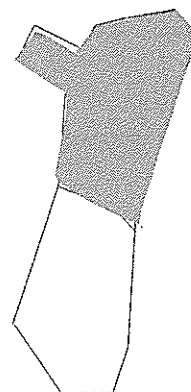
LES DEMANDES

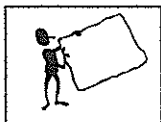
En 1998, Famille Conseil a reçu plus de 1600 appels. Ceux-ci portaient, pour plus de la moitié, sur des questions d'ordre scolaire et de formation des adultes. Les questions de garde d'enfant, mais aussi les problèmes liés à la violence ou à la drogue sont souvent évoqués. Dans le domaine juridique, les questions liées à la séparation et à la violence sont les plus fréquentes, mais on compte aussi des appels sur le droit du travail, la consommation, etc.

CONTACT

Famille Conseil
Association Générale des Familles
Maison de la Famille
7, rue Sédillot
67000 STRASBOURG
Tel : 03 88 35 26 06

TERRITOIRE DE L'ACTION BAS-RHIN





FORMATIONS RESCIF

OBJECTIF

- Donner un cadre de référence dans l'animation d'un groupe
- Donner aux intervenants animant des groupes de parents des repères sur l'évolution actuelle de la famille

Cette fiche regroupe plusieurs éléments relatifs aux actions menées par RESCIF. Il s'agit ici de différentes formations qui doivent permettre d'animer des groupes de parents. Elles concernent donc les intervenants professionnels ou bénévoles animant des groupes de parents.

Le premier module concerne l'animation des groupes. Il propose un cadre de référence pour cette animation, et des outils pour conduire une réflexion.

Le deuxième module propose de donner aux intervenants animant des groupes de parents des repères leur permettant de situer les évolutions actuelles de la famille et des fonctions parentales.

D'une durée de 4 jours, ces formations sont assurées par une psychologue thérapeute-familiale et visent à créer un langage et une "culture" commune aux intervenants.

A côté de ces formations, RESCIF assure l'animation d'un groupe de supervision pour aider les animateurs à gérer une difficulté sur le contenu, le processus ou la régulation du groupe, clarifier son implication ou trouver un moyen de passer le relais à d'autres compte tenu des problèmes abordés.

LA STRUCTURE

Rescif (Recherches et Etudes Systémiques sur les Communications Institutionnelles et Familiales) est une association qui a pour objectif de diffuser de l'information, d'organiser des formations sur les théories et pratiques systémiques, de proposer aux individus, aux couples et aux familles une aide sous forme de consultations familiales, promouvoir des actions de prévention dans le domaine familial, social, voire économique et de réaliser des études et des recherches sur la communication familiale.

CONTACT

RESCIF (Recherches et Etudes sur les Communications Institutionnelles et Familiales)

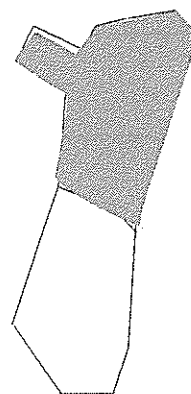
19, rue de la Première Armée
67000 STRASBOURG

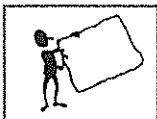
Tel : 03 88 35 53 57

fax : 03 88 25 05 59

mel : RESCIF@wanadoo.fr

TERRITOIRE DE L'ACTION BAS-RHIN





FORUM DE PARENTS

OBJECTIF

- Informer les parents sur la psychologie de l'enfant
- Proposer un espace de dialogue et de réflexion sur l'éducation des enfants et des jeunes

L'objectif du forum des parents est d'informer les parents sur la psychologie de l'enfant, et ainsi constituer un lieu de "formation continue" pour les parents, de proposer un espace de dialogue et de réflexion, visant à responsabiliser et désangoisser les parents. Il existe depuis 1996.

Ce forum consiste en une soirée-débat (en moyenne 3 à 4 dans l'année), sur des sujets tels que : le dialogue avec l'enfant, l'autorité, la préparation de l'entrée dans la scolarité, l'amour filial, fraternel, parental, les lieux de vie du jeune enfant ou de l'adolescent, etc. Ces soirées sont introduites par des intervenants (professionnels de l'éducation, psychologues, etc.).

Ces soirées attirent à la fois des parents et des partenaires éducatifs (enseignants, assistantes maternelles, etc.). On compte en moyenne 30 à 40 personnes par soirées.

Les partenaires privilégiés de l'action sont : l'association Grenadig (qui est l'association porteuse du forum), Elisabeth Hatt, psychothérapeute, et la ville qui diffuse l'information dans son bulletin. Les parents participent financièrement à la prise en charge des intervenants (plateau lors des conférences).

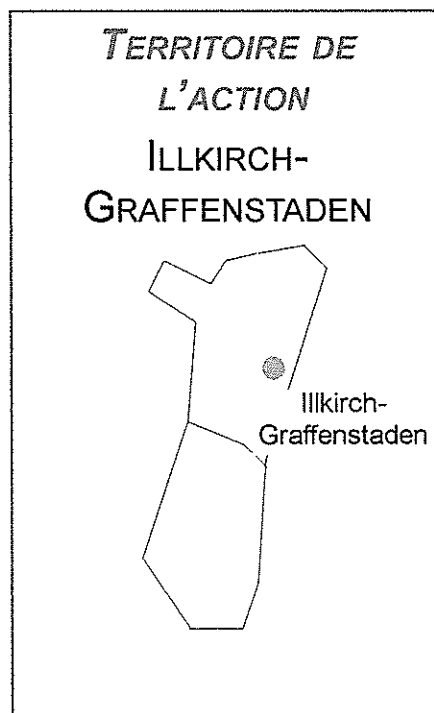
HISTORIQUE

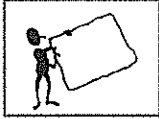
En janvier 1996, quatre mères de famille (dont une institutrice d'école primaire) ont décidé de créer un forum de parents dans le cadre de cette école. L'objectif était de mettre en place un lieu d'information sur la psychologie de l'enfant, un lieu de dialogue et de réflexion sur l'éducation des enfants, ainsi que de faciliter la convivialité entre parents d'élèves et enseignants. Au bout de trois années, le forum a quitté l'école pour fonctionner dans le cadre de l'association Grenadig.

CONTACT

Mme Maria THOMAS
6, rue Victor Hugo
67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Tel : 03 88 67 24 03





FUTURS PARENTS - ÉDUCATION FAMILIALE

OBJECTIF

- Proposer un lieu de parole lors de la naissance de l'enfant
- Proposer des séances de formation

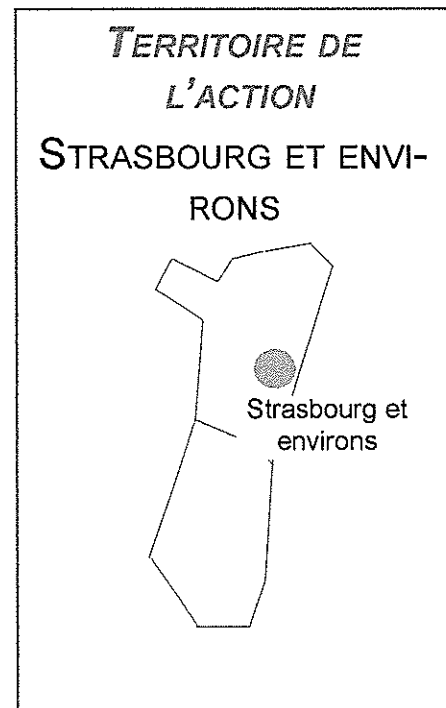
Les séances de formation proposées par l'AGF au sein du cycle "futurs parents - éducation familiale" veulent tenir un double rôle : proposer un lieu de parole à un moment très particulier de la vie familiale : la naissance d'un enfant, et répondre à des questions d'ordre pratique sur les soins, l'éducation, les relations, etc... Ainsi, un cycle de 6 séances, animé par une puéricultrice et une psychologue, aborde les thèmes suivants : préparer l'arrivée de bébé (liens maman/bébé, les habits, la chambre...), l'hygiène et les soins, sein ou biberon, sevrage et alimentation diversifiée, apprendre le métier de parents (liens mère/enfant, place du père, de la famille), la vie quotidienne de bébé. Outre leurs conseils pratiques (comme sur les soins ou l'allaitement), ces séances tentent de mettre en évidence l'importance de la relation avec l'enfant dès la naissance (et même avant) et de faire apparaître l'autorité parentale comme formatrice de l'indépendance future du bébé.

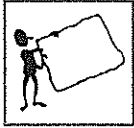
L'action touche actuellement des futures mamans de diverses classes sociales.

CONTACT

Association Générale des Familles du Bas-Rhin
7, rue Sédillot - BP 4
67064 STRASBOURG Cedex

Martine MISS
Tel : 03 88 21 13 80





MIEUX VIVRE DANS NOS QUARTIERS



OBJECTIF

- *Accompagner les parents qui désirent prendre leurs responsabilités*
- *Former et informer sur les questions liées à l'éducation et au vivre ensemble*

Mieux vivre dans nos quartiers est le nom d'un ensemble d'activités menées par la CSF (Confédération Syndicale des Familles) sur le territoire de Schiltigheim - Bischheim. Face au constat de difficultés dans les relations parents - enfants, de relations entre les jeunes et les adultes souvent "explosives", de difficultés d'insertion pour les jeunes, de dégradation du tissu social, etc., l'association a décidé de développer des actions pour : redonner leur place aux adultes et aux parents, rétablir un dialogue entre jeunes et adultes et apporter des réponses aux préoccupations quotidiennes.

Pour ce faire, 3 actions vont être mises en place :

- la création d'un groupe de travail "aide à la parentalité", qui aura pour mission de recenser les problèmes rencontrés sur le terrain et les initiatives déjà menées, de rechercher et de dialoguer avec les partenaires (travailleurs sociaux, aides familiales, animateurs, éducateurs, etc.). Ce groupe sera composé de membres de l'association, de bénévoles du quartier et de "personnes qualifiées". Il sera animé par un coordinateur.

- La mise en place d'actions de formation polyvalentes : à destination des militants, des parents, des jeunes ou de tout autre acteur du quartier, cette action consiste en la mise en place de formations légères en soirées, ou de journée / week-end de formation plus poussées. Les thématiques développées seront : la redécouverte des spécificités du "jeune" et de "l'adulte", l'apprentissage de la gestion des conflits familiaux et de voisinage, une réflexion sur la place des jeunes dans la société et la mise en avant de l'action éducative des parents et au rôle des parents, du couple, des adultes.

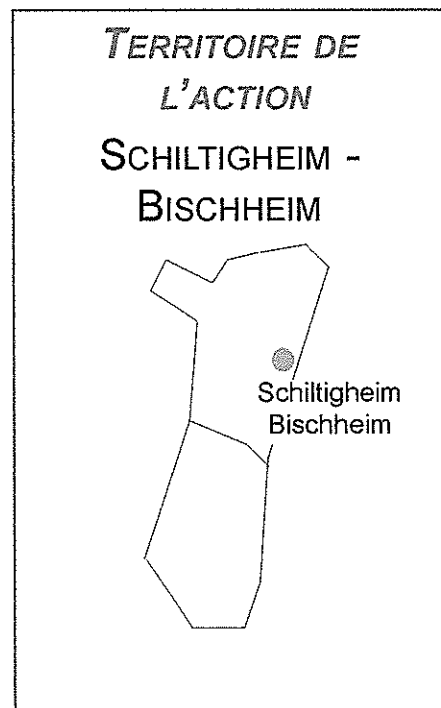
- Mise en place de "points relais-accueil" : ces points doivent favoriser les rencontres entre personnes, multiplier les lieux d'écoute et d'échange pour devenir des lieux permanents d'accompagnement de la parentalité.

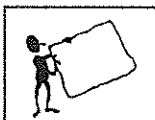
Toutes ces actions sont mises en place dans le cadre d'un partenariat avec les différents acteurs du quartier (centres sociaux, bailleurs, professionnels de la petite enfance, etc.).

CONTACT

APFS - CSF Schiltigheim
11, rue Mistral
67300 SCHILTIGHEIM

Tel : 03 88 83 91 54 / 03 88 36 38 03





SOIRÉE-DÉBAT SUR L'AUTORITÉ



OBJECTIF

- *Informer et débattre sur la question de l'autorité parentale, entre professionnels et parents*

Les professionnels de la petite enfance de la ville de Strasbourg se trouvent régulièrement interpellés, soit dans la gestion quotidienne d'une groupe d'enfants, soit par les demandes des parents, par la question de l'autorité parentale. Le constat majeur est le manque de limites des enfants et les interdits non entendus ou non intégrés. Pour travailler cette question, une action a donc été organisée au jardin d'enfant Fritz, en juin 2000, avec les parents et les professionnels.

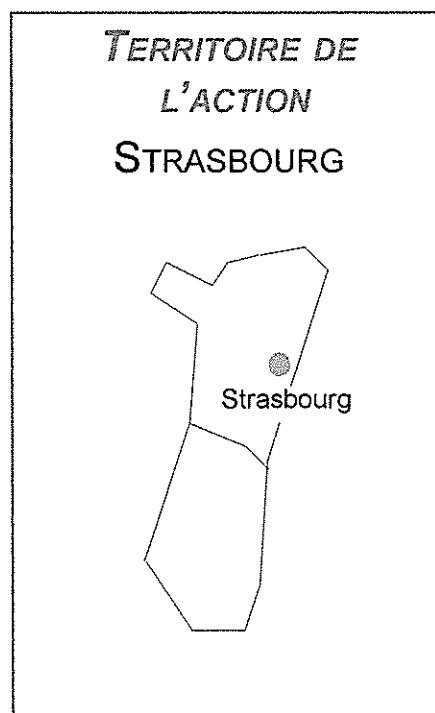
L'action s'est structurée autour de 3 axes :

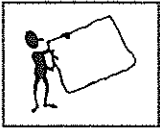
- Une exposition-information, basée sur des articles de journaux Petite Enfance et retraçant l'importance de l'autorité dans l'éducation des enfants.
- Un film de 20 minutes, recueillant des témoignages de parents du jardin d'enfants Fritz, interviewés par deux éducatrices de jeunes enfants et exposant leur manière de poser des limites à l'enfant (qui tient le rôle d'autorité, quelles sont les difficultés qu'ils rencontrent pour en poser...).
- Une soirée-débat, avec l'intervention d'une psychologue sur les rôle et place du père et de la mère et sur l'importance de poser un cadre éducatif comprenant des repères, des limites et des interdits structurants pour l'enfant ; et l'intervention d'une sociologue sur l'évolution de la famille des années 50 à nos jours. Le public a principalement réagi autour d'expériences vécues, en interpellant les intervenants sur les attitudes à adopter. Des échanges se sont également développés entre parents, s'apportant leurs éclairages mutuels.

CONTACT

Ville de Strasbourg
Direction de l'Action Sociale
Centre administratif
1, place de l'Etoile
67070 STRASBOURG Cedex

Jeannette Couval, Secrétaire Générale adjointe
Tel : 03 88 60 97 37
fax : 03 88 60 95 00





ANIMATION EDUCATIVE PÉRI-SCOLAIRE

OBJECTIF

- Accompagner les enfants en difficulté scolaire
- Offrir une écoute aux parents et aux enfants

L'objectif de cette animation periscolaire est d'accompagner l'enfant et le parent par rapport à ses manques et de valoriser leurs acquis. Il s'agit d'encourager et de donner confiance. Concrètement, l'association accueille l'enfant, l'accompagne dans ses devoirs scolaires, lui permet de s'exprimer et l'aide à surmonter ses difficultés par des activités manuelles, artistiques, des jeux, etc. Des groupes de paroles et de débats sont organisés. Des rencontres avec les parents sont également organisées sur rendez-vous. Les enfants reprennent confiance en eux et se responsabilisent.

L'action est née en 1996, suite à un conseil d'école primaire révélant un nombre important d'enfants en difficulté.

L'action mobilise plusieurs animateurs, salariés ou bénévoles. Elle fonctionne grâce à des subventions de la municipalité d'Erstein, du FAS, de la CAF et de la PEEP.

LE FONCTIONNEMENT

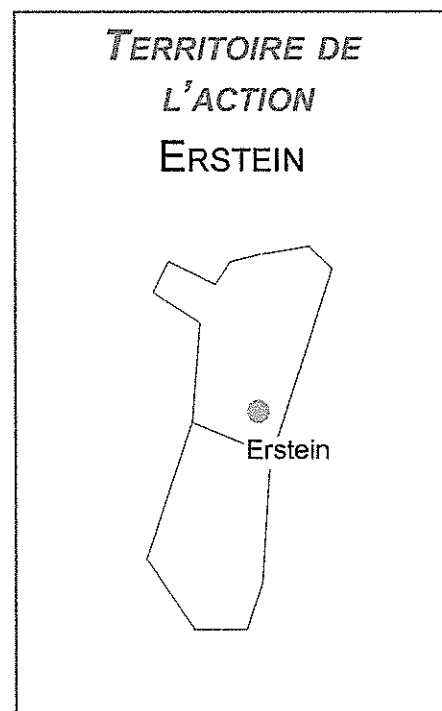
Deux structures, de 15 enfants chacune, fonctionnent 2h par jour :

- Le lundi et jeudi, de 16h à 18h pour les CP, CE1, CE2
- Le mardi et le vendredi, de 16h à 18h, pour les CM1 et CM2.

CONTACT

PEEP Erstein et environ
BP 79
67152 ERSTEIN Cedex

Benoite Gassert
Permanence : 03 90 29 94 31





DES PARENTS PARTENAIRES POUR L'ÉCOLE

OBJECTIF

- *Etablir les échanges entre un groupe de parents et l'enseignante*
- *Permettre aux parents de mieux comprendre le système éducatif français*

Les objectifs visés par cette action sont multiples : il s'agit d'établir des relations de confiance entre un groupe de parents et l'enseignante de leurs enfants, de favoriser la confrontation des points de vue entre eux, de permettre aux parents de mieux comprendre le système éducatif français et de développer les possibilités d'accompagnement du travail scolaire par les parents (initier à la démarche d'aide à la lecture et aux devoirs, faire découvrir les équipements et principes éducatifs scolaire, etc.).

Le cœur de l'action consistait bien évidemment à d'abord mobiliser les parents. A la rentrée scolaire 1999, un carton d'invitation trilingue, décoré par les enfants, a été remis aux familles : 15 talons-réponses (sur 23) ont été retournés. Les personnes n'ayant pas répondu ont été rencontrées à domicile. De ce fait, 15 personnes ont assisté à la réunion, et 5 familles ont justifié leur absence.

La rencontre a permis un échange entre les parents et l'enseignante, grâce à l'aménagement de la salle et la présence d'un traducteur pour communiquer avec les parents turcs.

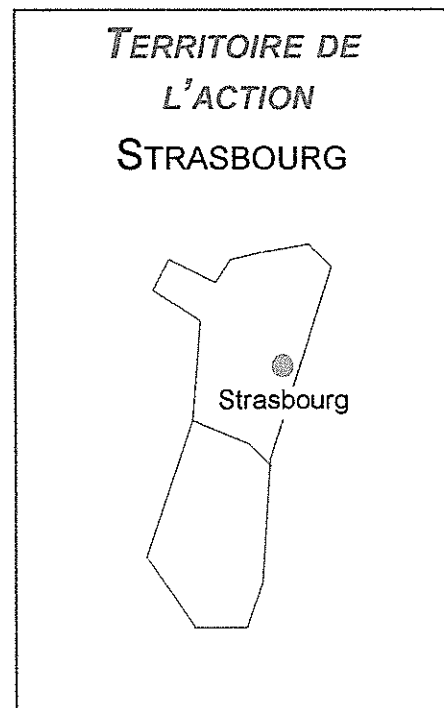
Une proposition de formation (pour mieux suivre la scolarité des enfants) a été faite aux parents. Ceux-ci, surpris par cette proposition, ont fait part de leurs difficultés à y participer en terme de temps, de capacité à comprendre et écrire la langue. Au final, 6 personnes se sont déclarées intéressées par la formation. Elles souhaitaient d'abord se former pour elles-mêmes, avant de se former pour suivre la scolarité de leurs enfants.

Le faible nombre de personnes intéressées par la formation ne signifie pas un désintérêt pour la scolarité des enfants (comme l'ont montré les réactions lors des réunions ou des visites à domicile), mais les difficultés relatives à ce type de choses (temps, maîtrise de la langue, etc.).

CONTACT

Clapest
76, avenue des Vosges
67000 STRASBOURG

Adèle Malerba
Tel : 03 88 35 72 44





LES LIENS PARENTS - INSTITUTIONS - RÉSEAUX

OBJECTIF

- Faire prendre conscience aux institutions comme aux parents de la nécessité et des avantages d'une coopération
- Encourager et développer les possibilités de rencontre

Ce travail avec l'éducation nationale, les institutions et les parents vise à faire prendre conscience à chacun de la nécessité et des avantages d'une coopération. Il s'agit également de dégager et encourager des espaces de rencontres possibles entre les deux afin que des liens se créent en confiance.

Deux type de travail sont menés :

- D'une part, avec les professionnels, il s'agit de mettre en place des groupes de réflexions autour d'axes comme la mise en place d'une communication positive et valorisante en direction des parents, la création d'espaces décisionnels et participatifs auxquels les parents peuvent être associés, le développement de rencontres informations / formations / échanges, etc. Des parents d'élèves ou du quartiers pourraient être associés au fur et à mesure à ces groupes.

- D'autre part, avec les parents, un travail plus individualisé devra se mettre en place. Une rencontre à leur domicile, dans un climat de respect et en préservant leur possibilité de refuser la rencontre, devra ainsi se mettre en place. Ces rencontres devront permettre de faire émerger les besoins et les demandes des parents (médiation, groupe de parole, conseils, groupes de réflexion thématiques, conférences, etc.)

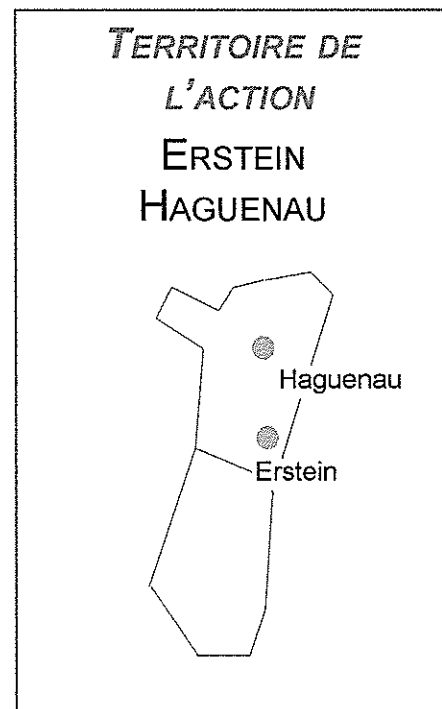
LA STRUCTURE

Profil prévention travaille depuis 20 ans dans le domaine de la prévention spécialisée. Cette expérience a mis en avant la nécessité de replacer la famille au cœur des dispositifs. Profil Prévention travaille sur Erstein depuis 1996, et à Haguenau, depuis 1998, où ils animent un réseaux d'intervenants sociaux.

CONTACT

Profil Prévention
10, rue Contades
67300 SCHILTIGHEIM

Tel : 03 00 62 20 20
fax : 03 88 33 03 04





MÉDIATION SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

OBJECTIF

- Favoriser le dialogue entre parents - enseignants et élèves

L'objectif de cette action de médiation scolaire et périscolaire est de favoriser le dialogue entre parents, enseignants et élèves afin de permettre une meilleure compréhension mutuelle. Il s'agit aussi, par ce biais, de sensibiliser les familles au suivi scolaire de leurs enfants. Enfin, l'action a aussi pour objectif de valoriser la culture d'origine des jeunes issus de l'immigration pour leur donner une confiance en eux qui facilitera leur cursus scolaire. Le public-cible de cette action est donc principalement constitué des enfants scolarisés issus de l'immigration turque et de leurs parents. Cette action est proposée plus particulièrement dans les quartiers "sensibles" où est présent une population issue de l'immigration importante.

Concrètement, cette action débute, dès la rentrée scolaire, par l'organisation de réunions d'information dans les écoles, en présence des familles turques et de l'équipe pédagogique de l'établissement. Puis les médiateurs peuvent intervenir en fonction des besoins et des activités diverses peuvent être organisées (contes, activités artistiques autour de la culture turque, etc).

L'expérience a débuté en 1999 avec un professionnel, à la demande de deux écoles maternelles, puis s'est étendue par la suite (auparavant, l'action était ponctuelle). La mise en place de ces réunions a permis aux parents turcs de plus s'impliquer dans les différentes activités et animations touchant à la scolarisation des enfants. Elle mobilise 4 salariés (médiateur, animateur et bénévole), des bénévoles et des spécialistes (artistes, etc.) en cas de besoin.

L'action est financée par la ville, l'Etat et le FAS à hauteur de 120 000 F

LA STRUCTURE

L'Association de Solidarité avec les Travailleurs Turcs (ASTTU) a pour objectif de favoriser l'insertion des populations immigrées ou issues de l'immigration turque, de favoriser les échanges interculturels et la participation des immigrés à la vie locale. Pour ce faire, elle mène des actions de solidarité et d'insertion, mais aussi des actions culturelles, scolaires, etc.

CONTACT

Association de Solidarité avec les Travailleurs Turcs

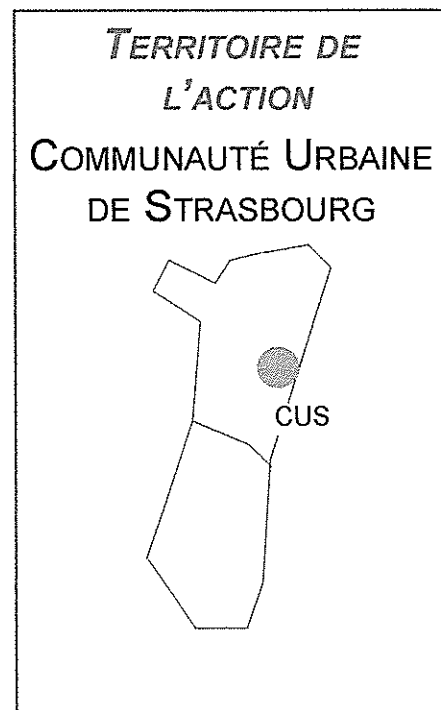
13A, rue du Hohwald
67000 STRASBOURG

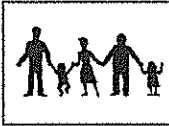
Adem Baspinar, Médiateur scolaire

Tel : 03 88 32 98 32

fax : 03 88 32 42 72

Mel : asttu@cybercable.fr





PARENTS - ADOS, DÉCODONS LES MESSAGES

OBJECTIF

- *Restaurer le dialogue et favoriser les rencontres entre parents et enfants*

L'action "parents-ados décodons les messages, réalisée en juin 2000, visait à restaurer le dialogue entre parents et enfants et à permettre une meilleure compréhension mutuelle. Elle se déclinait en deux axes :

- une semaine d'expositions et d'animation autour de la parentalité, comprenant des tables-rondes, des forums, des moments festifs...
- Un spectacle de théâtre-forum, reposant sur plusieurs saynètes réalisées par des adolescents et des adultes, sur le thème de la parentalité.

L'ensemble de cette action a permis un échange entre parents et enfants, autour des problèmes pouvant se poser dans la vie quotidienne.

LA STRUCTURE

Cette action est portée par le Centre Socio-Culturel du Fossé des treize. Cette structure propose des activités socio-éducatives en direction de tous les publics, et a pour vocation d'animer la vie locale et d'être un équipement de quartier à vocation familiale et plurigénérationnelle.

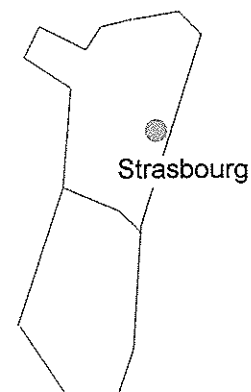
CONTACT

Centre Socio-Culturel du Fossé des Treize

6, rue Finkmatt
67000 STRASBOURG

Malika ASDIN
Tel : 03 88 14 36 40
fax : 03 88 14 36 45
mel : fossedstreize@wanadoo.fr

TERRITOIRE DE L'ACTION STRASBOURG





RENCONTRES PARENTS / ÉCOLES

OBJECTIF

- *Développer un climat de dialogue autour de l'enfant*
- *Aller à la rencontre des parents*

En dehors de son activité de Lieu d'Accueil Parents-Enfants, Le jardin mène plusieurs actions autour des trois écoles maternelles de la Meinau. La première consiste en l'organisation de rencontres entre parents et enseignants : une fois par mois, en collaboration avec les écoles, des rencontres conviviales thématiques sont organisées. Elles permettent de créer un climat de dialogue et de confiance autour de l'enfant, de reconnaître le parent dans son rôle d'éducateur et de permettre l'échange entre parents.

De manière complémentaire à ces rencontres, le personnel du LAPE va, une fois par semaine, devant les écoles maternelles à la rencontre des parents. L'objectif est d'être à l'écoute des parents dans leurs préoccupations parentales et aider les familles en situation difficile en cas de conflit avec l'institution. Ce type de "médiation souple" permet d'être à l'écoute des parents et de les soutenir dans leurs questionnements et leurs démarches éventuelles.

LA STRUCTURE

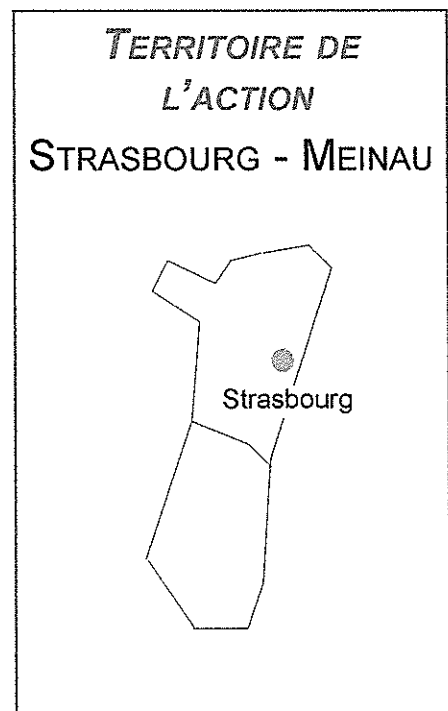
Le lieu d'accueil parents-enfants "Le jardin" a pour but de favoriser les rencontres entre parents, de les soutenir dans leur rôle éducatif, de participer à la socialisation des enfants, de valoriser la personne et reconnaître chacun dans sa différence, d'organiser des rencontres culturelles pour les familles et d'encourager à tout moment leur participation active.

CONTACT

Lieu d'accueil et de rencontre parents-enfants

Le Jardin
2a, rue Joseph Weydmann
67100 STRASBOURG

Marilou DE OLIVEIRA
Tel : 03 88 79 30 55





RÉSEAU DE PARENTALITÉ APPONA

OBJECTIF

- Favoriser le dialogue parents-enfants
- Impliquer les parents dans le devenir de leurs enfants

La mise en place du réseau de parentalité de l'APPONA en 1992 avait pour objectif de renouer des liens de solidarité inter-générationnels, de favoriser le dialogue entre parents et enfants et d'impliquer les parents dans le devenir de leurs enfants en créant des réseaux d'aides et d'écoute. Il s'adresse aux familles d'origine Tsigane en Alsace.

Pour ce faire, des animations entre parents ont été mises en place, autour de sorties, d'ateliers bricolage, etc.. L'objectif est de favoriser l'émergence de parole autour des difficultés familiales (exclusion, violences, échecs scolaires). Outre la parole, celles-ci ont permis de développer des liens de confiance inter-communautaires (entre tziganes et non tziganes) et d'améliorer la scolarisation.

La prise en compte de ces populations sur le territoire d'Haguenau-Bischoffwiller (et sur celui de Strasbourg Polygone) est d'autant plus importante qu'un certain nombre de familles sont sédentarisées dans des lieux éloignés, générant de l'exclusion et du repli sur soi.

L'action mobilise 2 personnes (une coordinatrice et une animatrice), et est financée par la DDASS et la CPAM d'Haguenau.

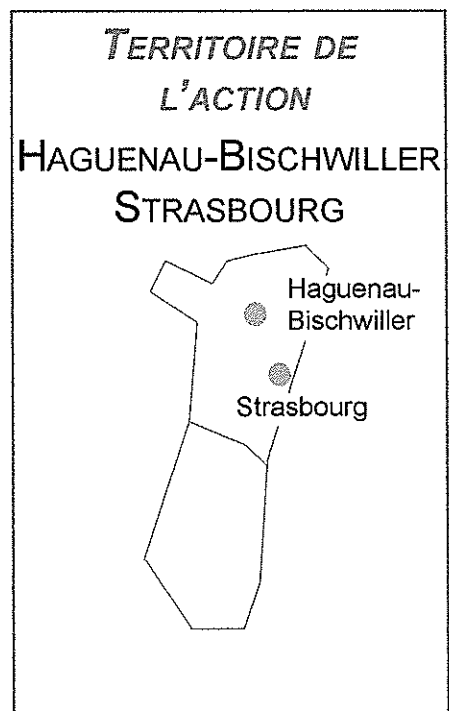
LA STRUCTURE

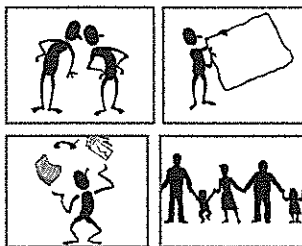
L'APPONA est l'association pour la Promotion des Populations Nomades d'Alsace. Elle souhaite promouvoir les populations d'origines tziganes sur le plan culturel, professionnel et social. Pour ce faire, elle organise un accompagnement individuel et familial (RMI, FSL, etc.), un travail autour de la petite enfance, de l'illettrisme ou de l'habitat.

CONTACT

Association APPONA
2, rue du Commandant François
67100 STRASBOURG

Isabelle Isaac
Tel : 03 88 79 12 12
ou : 03 88 93 04 79
www.appona.org





ACTION DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL GÉNÉRANT LA PARTICIPATION DES PARENTS ACTEURS

OBJECTIF

- Permettre le développement de ce qui est initié par les parents eux-mêmes
- Promouvoir l'entraide éducative parentale

Le travail mené par le Colibri vise à développer ce qui est initié par les parents eux-mêmes (plus que ce qui est fait pour eux), favoriser les situations où les parents sont acteurs, promouvoir l'entraide éducative parentale et permettre aux parents de s'exprimer.

Pour ce faire, il s'agit de permettre aux parents de prendre leur place dans la vie locale, de voir leur rôle d'éducateur reconnu par des actions de formation. Ces formations concernent la gestion associative, l'accompagnement scolaire ou la création d'initiatives. Cette dynamique est complétée par la création d'un lieu ressource, d'échange et de mutualisation et la mise en place d'événements (rencontres thématiques, soirées festives).

L'un des exemples de ce mode de faire est les lieux d'accueil petite enfance parentale, où les parents sont co-éducateurs et participent au fonctionnement et à l'organisation de la crèche.

L'action est animée par une coordinatrice, qui travaille à mi-temps, et est financée par la DDASS, la CDC, le district, le Fonds Social Européen et le FNDVA.

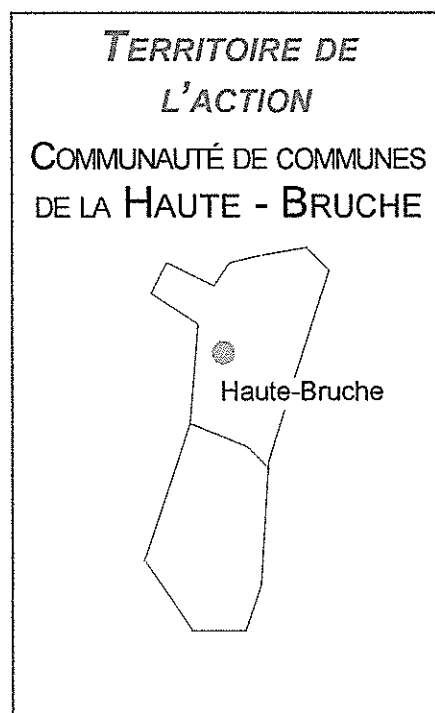
ORIGINE DU PROJET

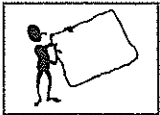
L'action prend place dans la communauté de communes de la Haute-Bruche, qui est une zone de moyenne montagne, regroupant 25 communes. Elle a débuté avec l'action de développement social et rural de la Haute vallée de la Bruche en 1995, les premiers projets de parents étant accompagnés dès 1996.

CONTACT

Colibri ACEPP
118, avenue de la Gare
67130 SCHIRMECK

Carole Scheer
Viviane Bollori
Tel : 03 88 49 68 81
Fax : 03 88 48 45 94





CENTRE DE RESSOURCES PARENTALITÉ

OBJECTIF

- Favoriser la circulation de l'information, la capitalisation des savoir-faire et la réflexion
- Proposer des outils aux professionnels et aux bénévoles
- Proposer aux parents des outils pour les aider à se repérer parmi les services et les institutions

Le centre de ressources "famille et parentalité" se donne trois objectifs :

- Etre un lieu d'information et de mise en réseau, en gérant un centre de documentation (avec connection intranet UNAF et internet, ouvrages, revues, dossiers documentaires, films vidéos, expositions et supports pédagogiques) et en orientant vers d'autres lieux ressources plus appropriés en fonction des demandes dans le Bas-Rhin et ailleurs.

- Etre un lieu de constitution d'informations et d'outils, en réalisant une banque de données d'expériences et de personnes-ressources, en réalisant des supports d'informations et en mettant à disposition des outils existants (plaquettes, expositions, vidéos...)

Etre un lieu-ressources, en organisant des colloques, des groupes de réflexion, en proposant un soutien à la mise en place d'animation. Ainsi, l'exposition "Etre parents aujourd'hui", gérée par le centre de ressources, circule dans de nombreuses communes du Bas-Rhin. Le centre ressources réalise également des apports méthodologiques et des réflexions sur différents thèmes (groupes de parole, médiation familiale, évolution de la famille...) à travers la lettre trimestrielle du centre de ressources.

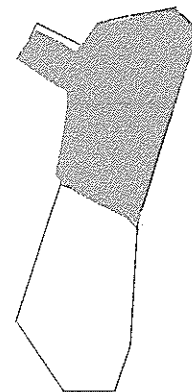
Le centre de ressources a été mis en place en septembre 1999, et a été inauguré en mai 2000. Il est soutenu financièrement par l'Etat (DDASS). Il est ouvert le mercredi de 14h à 17h, sans rendez-vous, et les lundi, mardi, jeudi et vendredi sur rendez-vous.

CONTACT

UDAF du Bas-Rhin
19, rue du Faubourg National - BP 62
67067 STRASBOURG Cedex

Béatrice Andrès,
Animatrice du centre de ressources
Tel : 03 88 52 89 89
fax : 03 88 75 72 24
mel : bandres@unaf.fr

TERRITOIRE DE L'ACTION BAS-RHIN





ESPACE FAMILLE

PROJET

OBJECTIF

- Améliorer la qualité de vie des familles
- Conforter les liens familiaux

L'Espace Famille, qui sera mis en place à Reichshoffen, vise à améliorer la qualité de vie des familles et de leur environnement social, à conforter les liens familiaux, prévenir les exclusions et favoriser la conciliation entre vie familiale, vie professionnelle et vie sociale tout en contribuant au développement et à l'épanouissement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte. Cette politique s'appuie sur 4 axes : permettre l'accès aux loisirs, favoriser l'écoute et l'apprentissage de la citoyenneté, mettre en oeuvre une politique d'économie sociale et familiale, développer les services liés à l'information et à la communication en direction des personnes en "rupture sociale".

Pour mettre en oeuvre cette politique, un espace famille devra être mis en place. Il aura un rôle de lieu d'accueil, de relais entre les familles et les personnes spécialisées dans les différents domaines concernant l'éducation et la vie des enfants, des adolescents et des adultes. Cet espace devra aussi permettre des échanges autour des problèmes quotidiens et offrir des occasions de formations. Enfin, il doit être un espace de plaisir et de jeu, où le parent peut partager du temps avec son enfant, le regarder jouer, faire ses devoirs, etc. L'espace famille est aussi l'occasion pour différentes familles issues de milieux socio-économiques et culturels différents, de se rencontrer.

LA STRUCTURE

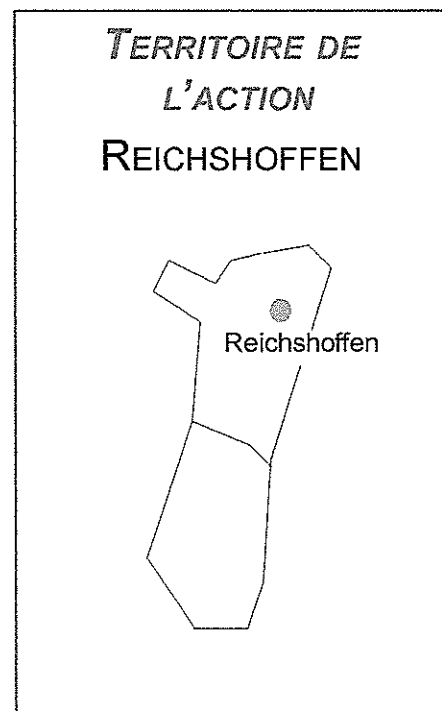
Les 4 axes qui président à la mise en place de cet Espace famille regroupent des activités différentes :

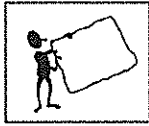
- Accès aux loisirs : AEPS, animation de rue, séjour enfants et ados, week-end famille, etc.
- Ecoute et apprentissage de la citoyenneté : expositions, soirées à thèmes, groupe de parole, alphabétisation, accueil de groupes fragilisés, etc.
- Economie sociale et familiale : atelier couture, permanence ESF, soirées culinaires multiculturelles, banque alimentaire, etc.
- Information et communication : CIDF, Castrami, médiation scolaire, bourse aux logements, petites annonces, radio locale, etc.

CONTACT

CCAS
Ville de Reichshoffen
Service de la Jeunesse et des Aînés
24, rue de la Liberté
67110 Reichshoffen

Marie-Christine Haettel
Tel : 03 88 80 35 27
fax : 03 88 09 66 92





LA FAMILLE, LES PARENTS AU COEUR DU DÉBAT



OBJECTIF

- Développer des soirées d'échanges entre parents et professionnels
- Créer un lieu d'écoute et d'intégration à destination des parents

Sous l'intitulé : "la famille, les parents au coeur du débat" se retrouvent plusieurs actions qui participent d'une même dynamique sur la commune de Lingolsheim. Les objectifs de ces actions sont de développer l'échange entre parents et professionnels, et de mettre à la disposition des parents un lieu d'écoute et d'échange.

Cette dynamique repose au préalable sur l'élaboration d'un diagnostic partagé des besoins des familles dans ce domaine. Ce diagnostic sera réalisé à partir du point de vue de tous les partenaires (CSC, écoles, collèges, mission locale, PMI, Centre Médico-Social, etc.). A partir de là se déclineront différentes actions, comme la création du Relais des parents, qui vise à être un lieu d'écoute et d'information en direction des parents concernant tous les problèmes relatifs à l'enfance. A côté de ce lieu, deux axes doivent se développer : l'organisation de soirées-débats thématiques, en compagnie d'un psychologue ou d'intervenants spécialisés ; l'animation d'un réseau de parents, dans le but d'organiser ensemble des moments festifs et de convivialité.

L'action vise en priorité les femmes seules avec enfants, les parents en difficultés sociales et ceux qui sont d'origine étrangère.

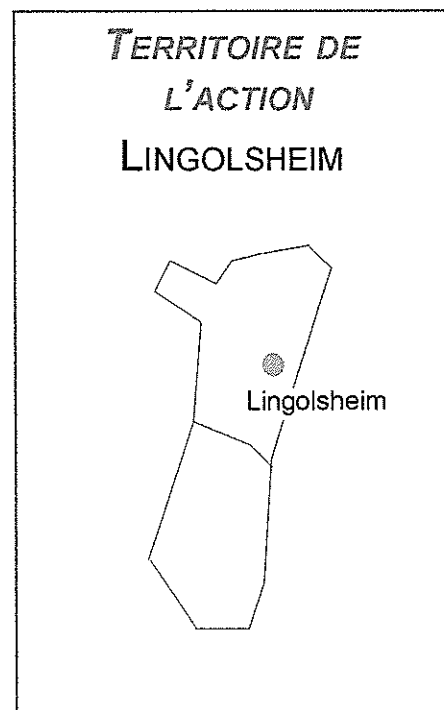
ORIGINE DE L'ACTION

Il existe déjà un certain nombre d'actions sur cette question sur la commune : journées de la petite enfance, accueil parents-enfants, suivi individualisé des jeunes en difficulté, etc. Celles-ci ont permis de mettre en avant l'importance d'associer les familles dans les projets, de développer l'information en leur direction et de favoriser l'échange entre les familles et les professionnels.

CONTACT

Michèle BAEHR, coordinatrice Petite Enfance
Mairie de Lingolsheim
7, rue du Château
67380 LINGOLSHEIM

Tel : 03 88 78 88 94





LES PARENTS DANS LA PRISE EN CHARGE

OBJECTIF

- Réintroduire les parents dans la démarche de l'enfant

L'objectif du Centre Médico Psycho-Pédagogique est de permettre au jeune de retrouver son projet, de proposer à l'enfant un outil qui lui permette de résoudre ses difficultés et ses conflits et d'orienter la prise en charge vers la parole de tous les membres de la famille pour retrouver du sens aux difficultés de l'enfant.

Dans ce cadre, le CMPP place toujours les parents dans la démarche, qu'ils soient à l'origine de la demande ou que le jeune soit venu seul pour consulter. Les parents sont associés à la phase de diagnostic comme lors de la prise en charge thérapeutique.

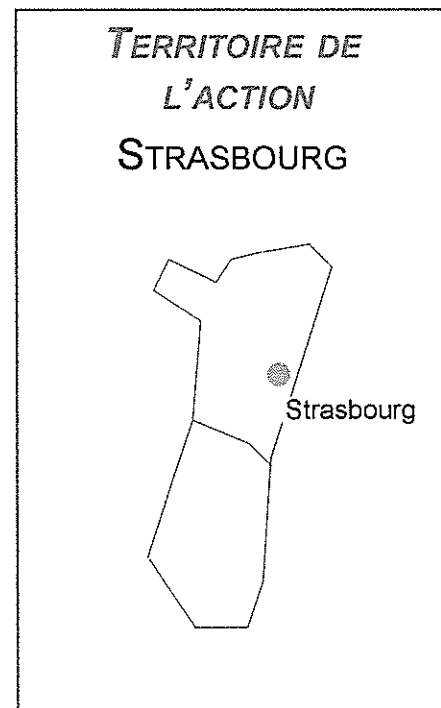
LA STRUCTURE

Le Centre Médico Psycho-Pédagogique de Strasbourg a été créé en 1948, sur le modèle de la double direction, médicale et pédagogique. Plusieurs modèles d'approches de l'inadaptation le caractérisent : médicale, psychiatrique, analytique, rééducative (psychomotrice et orthophonie). Au point de vue pédagogique, les supports scolaires sont utilisés comme outils de rééducation.

CONTACT

Centre Médico Psycho Pédagogique
M. Monteillet
10, rue Leicester
67000 STRASBOURG

Tel : 03 88 61 52 52





PROJET NEUHOF

OBJECTIF

- Accueillir les parents dans les écoles maternelles
- Mettre en place des rencontres avec les parents
- Rencontrer les familles tsiganes

Le projet Neuhof se décline sous 2 formes : un volet autour de l'accueil du jeune enfant (avec un CLSH -Centre de Loisirs Sans Hébergement- de prévention largement ouvert aux familles et des animations de rue) et la mise en place d'un accompagnement familial plus étendu. Ce volet s'articule autour 3 axes :

- Un projet accueil dans les classes de 2 ans, pour accompagner la mère et l'enfant dans cette première séparation, rassurer le parent, être à son écoute, l'aider à réinvestir son rôle d'éducateur. Cet accueil est assuré par une éducatrice de jeunes enfants, en lien avec l'institutrice et l'ATSEM.
- Un projet de rencontres parents (ayant des enfants scolarisés), pour proposer des temps de rencontres et d'échange et donner une suite à l'accueil Parents-Enfants La Passerelle. Ces rencontres seront complétées par des après-midi à thèmes.
- Un projet d'actions sur les terrains concernant les familles tsiganes. Il s'agit de rencontrer les familles ne rencontrant aucune structure, afin de mieux cerner leurs attentes, les sensibiliser à l'importance de la scolarisation, et faire office de relais entre ces familles et la structure adéquate.

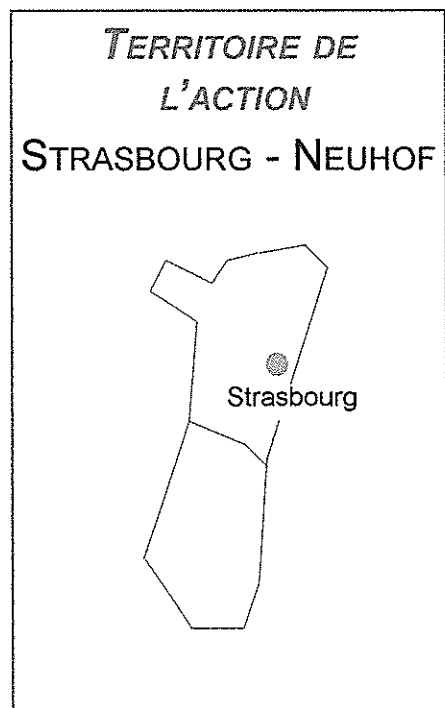
LE QUARTIER

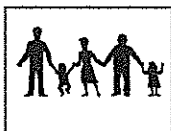
Au niveau démographique, le Neuhof présente un certain nombre de caractéristiques : population jeune (1habitant sur 4 a moins de 15 ans), taux de fécondité élevé (2,7 enfants par femme - 1,7 à Strasbourg), une forte proportion de familles nombreuses et de familles monoparentales (1 sur 3), 21 nationalités représentées, une sous-scolarisation et une sortie précoce du système scolaire.

CONTACT

Ville de Strasbourg
Direction de l'action sociale
Centre administratif
1, place de l'Etoile
67070 STRASBOURG Cedex

Jeannette Couval, Secrétaire Générale adjointe
Tel : 03 88 60 97 37
fax : 03 88 60 95 00





UN BON COUP DE POUCE

OBJECTIF

- Impliquer les parents dans l'accompagnement scolaire des enfants

Réalisée par l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV), l'action d'accompagnement scolaire "un bon coup de pouce" n'est pas un soutien scolaire ordinaire. L'objectif affiché de cette action est la participation active des parents dans l'accompagnement scolaire.

Dans les faits, l'action se déroule au domicile des enfants suivis, pendant une heure, deux fois par semaine et en présence d'un parent. L'objectif fixé dans cette démarche est que les parents puissent se rendre compte qu'ils sont capables de prendre en charge les éléments les plus déterminants de l'accompagnement scolaire (revalorisation de leur enfant, intérêt porté à son travail scolaire). Il s'agit également de leur montrer que l'étudiant bénévole n'est pas là pour les décharger de leurs rôles fondamentaux. Dans un second temps, la participation aux séances permet aux parents d'acquérir, si ce n'est le cas, des éléments de méthode pour le suivi scolaire de leur enfant.

L'objectif est donc de laisser de plus en plus de place aux parents dans l'accompagnement scolaire de leur enfant.

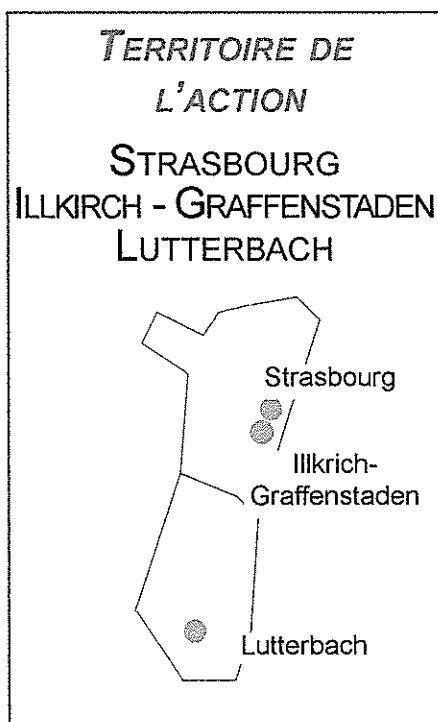
Dans le cadre de cet objectif, *Un bon coup de pouce* souhaite aussi favoriser la rencontre entre les parents et les enseignants. Sa position médiatrice permet à l'étudiant de préparer la rencontre en amont, et éventuellement, d'être présent lors du premier rendez-vous.

Les enfants suivis sont signalés à l'AFEV par les enseignants. L'action est financée à part l'Etat et les collectivités territoriales

CONTACT

Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV)
23, rue des Roses
67100 STRASBOURG

Gérald Klein, coordinateur régional
Tel : 03 00 55 93 83
fax : 03 88 84 29 19



FICHES ACTIONS HAUT-RHIN



ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS EN DIFFICULTÉ

OBJECTIF

- *Prise en charge précoce des difficultés des enfants et de leurs parents*
- *Accompagner et confirmer les parents dans leur rôle d'éducation*

Cette action a été mise en place dès 1996 par l'Association Thannoise pour la Famille et l'Enfance et le Centre Socio-Culturel de Thann. Elle vise en priorité les jeunes enfants en difficulté. Il s'agit d'assurer une prise en charge précoce des difficultés des enfants et de leurs parents, et d'accompagner et confirmer les parents dans leur rôle d'éducation.

Pour assurer ces objectifs, la structure propose un accueil collectif pour favoriser l'éveil de l'enfant, donner des repères qui peuvent être absents à la maison, tout en maintenant le lien parents-enfants. Ce mode de fonctionnement vise à confirmer les parents dans leur rôle de responsable et leur fonction éducative.

Assurée par l'équipe existante au Centre Socio-Culturel et à l'Association Thannoise pour la Famille et l'Enfance, cette action ne bénéficie d'aucun financement spécifique. Elle mobilise des éducatrices, auxiliaires puéricultrices, aides-maternelles, assistantes sociales, etc.

LA STRUCTURE

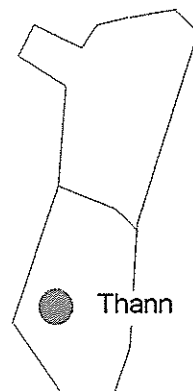
Le Centre Socio-Culturel se donne pour objectif de développer l'échange, la rencontre, la communication entre les habitants, à partir des trois valeurs : "tolérance, respect, solidarité". Dans son activité quotidienne, le CSC propose un multi-accueil pour les enfants de moins de 3 ans, un accueil péri-scolaire, des activités socio-éducatives pour les jeunes et les adultes et des animations jeunes.

CONTACT

Association Thannoise pour la Famille et l'Enfance
Centre Socio-Culturel
13 - 15, rue R. Schuman
68800 THANN

Mme Nicole HOAREAU,
Responsable enfance
tél : 03 89 37 40 87

**TERRITOIRE DE
L'ACTION**
**COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU PAYS
DE THANN**





ACCUEIL KANGOUROU

OBJECTIF

- Favoriser l'intégration des enfants
- Permettre la rencontre des parents

L'objectif de l'accueil Kangourou est de favoriser l'intégration des enfants, dès leur plus jeune âge, en préparant l'entrée en maternelle et en permettant aux parents de différentes cultures de se rencontrer, de communiquer et d'échanger leur savoir-faire.

L'accueil est ouvert 3 après-midis et une matinée par semaine, et propose des activités d'éveil, de langage, des jeux, des échanges et des discussions, ainsi que des sorties en famille. Il accueille des enfants de 0 à 5 ans accompagnés d'un parent.

L'accueil Kangourou a, par la suite, été complété par "le club des petits Kangourous", qui fonctionne comme un centre de loisirs sans participation des parents.

Démaré en 1993, l'accueil Kangourou est devenu un lieu de rencontres et d'échange important dans le quartier. Il occupe 2 salariés du Centre Socio-Culturel, et est financé à hauteur de 152 000 F par la Ville, la CAF, le FAS et l'Etat.

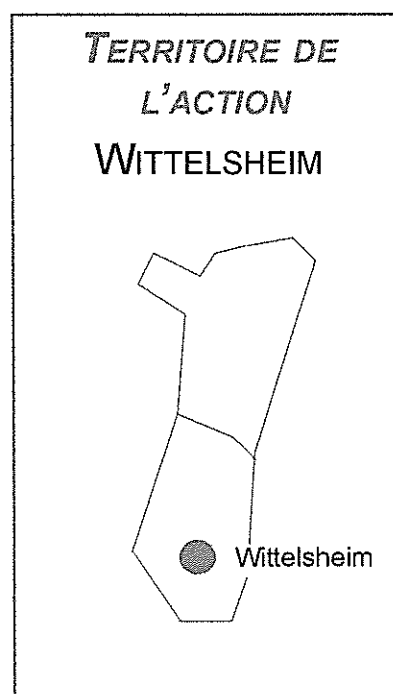
LA STRUCTURE

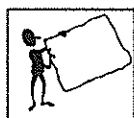
Le Centre Socio-Culturel de Wittelsheim se situe dans l'un des quartiers défavorisés de la ville. Il a pour but de répondre aux besoins des habitants ; d'animer un ensemble de services et de réalisations collectives à caractère social, culturel et familial ; de permettre aux personnes de se rencontrer, de s'épanouir, d'accéder à la prise de responsabilité.

CONTACT

Centre Socio-Culturel de Wittelsheim
25, rue du Cher
68310 WITTELSHEIM

Mme Valérie CANKOVIC,
responsable de l'accueil Kangourou
tél : 03 89 55 45 46 / fax : 03 89 55 12 37





ACCUEIL PARENTS - ENFANTS

OBJECTIF

- Offrir un lieu d'écoute et de rencontre pour le parent et le jeune enfant

L'accueil Parents-Enfants de l'Orée a été créé en 1990. Il se propose d'accueillir des parents et leurs enfants âgés de 0 à 6 ans pour un moment d'écoute et d'échange. Cet accueil parent-enfants ne doit pas être confondu avec un "lieu d'accueil parents-enfants" (de type "maison verte", "lieu d'accueil de quartier" ou pour l'exercice du droit de visite). Il s'agit plutôt d'une consultation (gratuite) afin d'échanger avec des spécialistes (psychologues) ou des parents (salariés ou bénévoles) :

- à propos de toute question ou préoccupation concernant le bébé et le jeune enfant.
- en cas de naissance difficile, handicap, prématurité, hospitalisation, maladie, séparation
- lorsque surgissent des problèmes de relation ou de comportement.

La structure actuelle résulte en fait de l'élargissement d'un lieu d'accueil pour parents et enfants en difficulté après une naissance à un public plus large.

Ces rencontres ont lieu lors des permanences dans les locaux de l'Orée, le samedi de 9h à 11h30, ou sur rendez-vous.

Cette action est financée par la DDASS du Haut-Rhin, le Conseil Général, la Ville de Mulhouse, la CAF et la Fondation Lalance à hauteur de 97 000 F

LA STRUCTURE

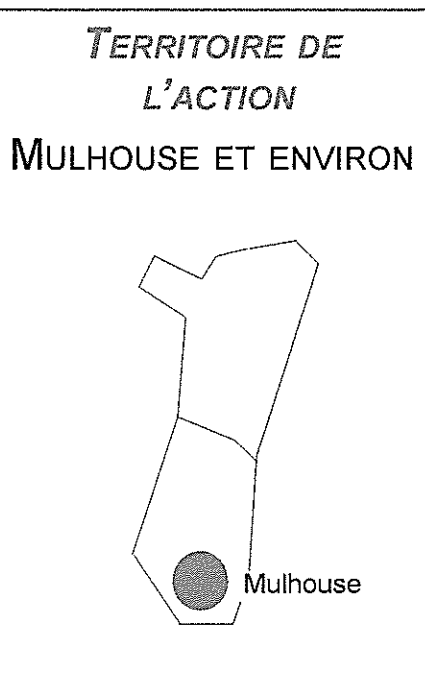
Association régionale, l'OREE (Organisme de Recherche sur l'Enfant et son Environnement) poursuit un double objectif :

- L'information et la formation continue sur l'enfant et son environnement ;
- La recherche et le soutien aux réseaux et lieux d'écoute parents-enfants.

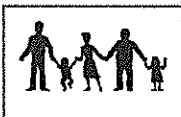
CONTACT

OREE
Organisme de Recherche sur l'Enfant
et son Environnement
20, rue de l'Arsenal
68100 MULHOUSE

M. Georges GREINER, coordinateur
tel / fax : 03 89 35 37 68



Actions de soutien à la parentalité en Alsace
ORIV-ALSACE / AVRIL 2001 - FICHE 68/3



AIRE MÔME

OBJECTIF

*- Favoriser le développement du jeune enfant
en y impliquant les parents*

Par le biais du jeu et des activités culturelles, l'aire môme tente de diminuer les difficultés dans les relations parents-enfants ; de servir de médiation dans leur relation afin que les parents trouvent leur propre place ; de favoriser le passage de la dépendance à l'indépendance de l'enfant, en le rendant responsable ; de créer un lieu de rencontre intergénérationnel et interculturel afin que chacun trouve sa place dans le tissu social.

Au niveau des enfants, l'objectif est donc de les rendre responsables par le processus de prise de conscience de ce qu'ils sont, ce qui se développe en eux, de se construire afin de trouver une identité et ainsi de bien s'intégrer dans le milieu social ou scolaire. Pour les adultes, l'objectif est d'agir contre l'isolement quant à leur fonction éducative, par la parole, l'écoute, les échanges entre parents et avec les professionnels, et par là, de dédramatiser les situations conflictuelles, pour qu'ils se sentent mobilisés par le rôle de parents. L'aire môme leur permet aussi de prendre un moment pour vivre avec leur enfant des expériences inattendues, leur permettant ainsi de considérer l'enfant autrement. Enfin, par l'intermédiaire de l'enfant, l'action permet d'agir contre l'isolement social.

Tous les parents sont visés par l'action, même si l'aire môme s'adresse plus particulièrement aux parents en difficulté dans leur rôle éducatif ou du fait de leur isolement social. Pour toucher ce type de public, les rencontres se font dans les différents quartiers de Lutterbach.

L'action est financée à hauteur de 71 000 F par la Ville de Lutterbach et le Conseil Communal de Prévention de la Délinquance.

CONTENU DE L'ACTION

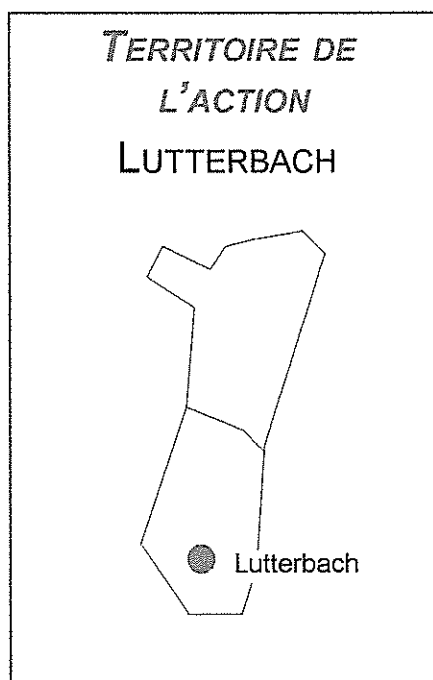
Quatre activités sont proposées :

- Croc'jeu : rencontres autour du jeu, de la parole, des chants, des rituels préparant à l'école et à la convivialité (une fois par semaine)
- Pirouli : jeux corporels psychomoteurs basés sur différents thèmes (se cacher, balles et ballons, habiter l'espace, équilibre, glisser, etc.) (une fois par semaine)
- Clac'son : découverte des sons, des bruits, de l'harmonie et de la dysharmonie, des rythmes, etc. (bimensuel)
- Chaperon rouge : rencontres pour découvrir les livres, les contes, les histoires, développer l'imagination, l'écoute, la parole (une fois par semaine).

CONTACT

Aire Môme
68460 LUTTERBACH

Mme Maryse CARRAZ, Présidente
tel : 03 89 50 71 00 / fax : 03 89 57 11 26



Actions de soutien à la parentalité en Alsace
ORIV-ALSACE / AVRIL 2001 - FICHE 68/4



LA PETITE OURSE

OBJECTIF

- *Rendre possible la rencontre d'un enfant et d'un adulte chez qui il ne réside pas habituellement*

L'objectif de cette action est de rendre possible au sein d'un lieu d'accueil "neutre" la rencontre d'un parent et de son enfant, dans des situations familiales très conflictuelles. Elle a pour but le maintien, la prise ou la reprise de contact entre l'enfant et le parent avec lequel il ne vit pas lorsqu'il n'existe pas d'autres solutions. Ce lieu permet aussi à l'enfant de se situer dans son histoire et par rapport à ses origines. L'action devrait également permettre à chacun, adulte et enfant, de reconnaître sa place et celle de l'autre dans l'univers familial.

Ce lieu d'accueil parents-enfants pour l'exercice du droit de visite accueille enfant et parent soit à la suite de décisions de justice ou administratives, soit à la demande des parents concernés.

Fonctionnement de cet accueil :

- Les parents prennent contact avec les intervenants du lieu d'accueil
- Entretien préalable avec les parents et les enfants pour préparer et mettre en place le droit de visite
- Des accueillants sont disponibles pour accompagner les premières rencontres, rassurer les enfants, aider à la prise ou reprise de contact avec le parent qui vient les rencontrer, dans un espace approprié.
- L'utilisation de ce lieu a pour objectif de rester transitoire pour les enfants et les parents qui l'utilisent : les intervenants mettent leurs compétences au service des parents et enfants afin de les aider à faire évoluer leurs relations et leur permettre peu à peu de les vivre plus positivement en dehors de la Petite Ours.

Ce lieu accueille aussi bien des parents que des grands-parents, en fonction des situations individuelles et de la nature du conflit familial.

Le lieu d'accueil est ouvert pour les rencontres enfants-parents les après-midis des mercredis et des samedis. Une permanence se tient tous les vendredis après-midi pour les contacts avec les parents. La Petite Ourse emploie 8 personnes à temps partiel pour un budget de 350000F environ.

Une annexe fonctionne depuis novembre 1999 à Colmar, dans les locaux de l'espace jeu Bout-Chou.

EVOLUTION ET RÉSULTATS

Les différentes situations prises en charge sont réévaluées tous les 3 à 6 mois environ. En 1999, 54% des familles ayant "utilisé" le lieu d'accueil ont évolué vers un droit de visite "usuel", en dehors de l'association.

L'activité de la structure ne cesse d'augmenter (35 situations en 1997, 65 en 1998, 87 en 1999).

CONTACT

La Petite Ourse

Lieu d'accueil enfant-parent pour l'exercice du droit de visite

78, avenue Kennedy

68200 MULHOUSE

M. Thierry MONTI, directeur

tel / fax : 03 89 43 85 98

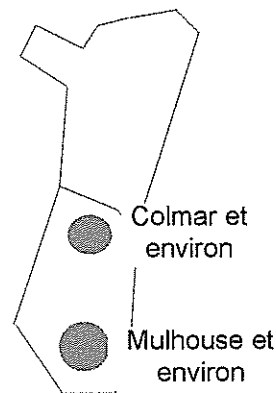
ou

Cour Waldner Stephan - 5 rue des Marchands

68000 COLMAR

Tel : 06 19 89 78 39 (les samedis après-midis uniquement)

TERRITOIRE DE L'ACTION MULHOUSE, COLMAR ET ENVIRON



Actions de soutien à la parentalité en Alsace
ORIV-ALSACE / AVRIL 2001 - FICHE 68/5



ACCUEIL PARENTS / ENFANTS "L'ESPACE OUVERT"

OBJECTIF

- Offrir un moment d'échange entre parents, enfants et professionnels

L'objectif de cet accueil parents / enfants est de préparer l'enfant à la séparation et à la vie en société, de soutenir les parents dans leur fonction éducative et leur offrir un endroit convivial de rencontre et d'échange avec d'autres parents et des professionnels.

Cet accueil a lieu tous les samedis matins de 9h30 à 11h30 dans les locaux d'une halte-garderie. Il est animé par une psychologue et accueille des enfants de la naissance à 4 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents ou assistantes maternelles. L'accueil est aussi ouvert aux futurs parents qui le souhaitent. Mis en place en février 1999, cet accueil permet de percevoir une demande importante de soutien à la parentalité, et ce quel que soit le milieu socio-professionnel.

Une partie du coût financier est assuré par les participants, à hauteur de 100 F par heure.

LA STRUCTURE

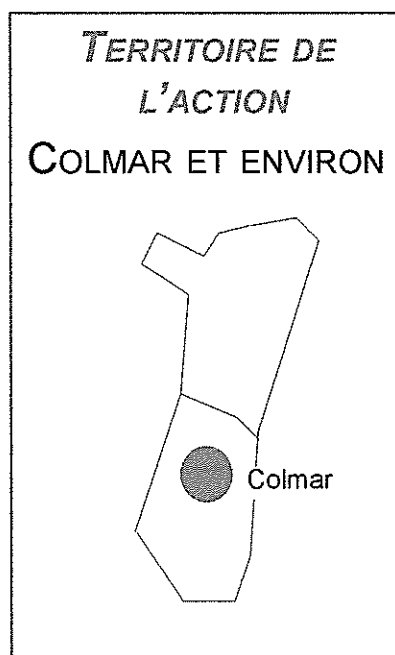
L'Ecole des Parents et des Educateurs (EPE) du Haut-Rhin est née en 1947 à Colmar. Au départ tournée vers les conférences et les interventions grand public, son activité s'est peu à peu orientée vers des soirées / réunions - débat réunissant parents, éducateurs, enseignants, travailleurs sociaux. Aujourd'hui, elle se donne pour mission l'information, l'écoute et l'accompagnement des familles, des couples et des jeunes, pour prévenir les situations de crise dans la famille.

L'EPE du Haut-Rhin fait partie de la Fédération Nationale des Ecoles des Parents et des Educateurs depuis 1977.

CONTACT

Ecole des Parents et des Educateurs du Haut-Rhin
Maison des Associations
6, route d'Ingersheim
68000 COLMAR

Mme GUYON, psychologue
tél : 03 89 24 25 00



Actions de soutien à la parentalité en Alsace
ORIV-ALSACE / AVRIL 2001 - FICHE 68/6



CLUB PETITE ENFANCE :

"LES PETITES SOURIS"

OBJECTIF

- Permettre aux parents d'échanger tout en développant des activités nouvelles pour les enfants

Le club Petite Enfance "Les petites souris" fonctionne comme un lieu d'accueil Parents-Enfants. Il accueille les enfants de 0 à 3 ans, accompagnés de leurs parents, de leur gardienne, leurs grands-parents, etc. L'objectif est de se retrouver pour faire connaissance avec des activités nouvelles pour les enfants, tout en permettant aux parents d'échanger, de rompre leur isolement et d'entendre le témoignage d'expériences vécues. Cet accueil a lieu une fois par semaine, autour d'un thème précis. A partir de ce thème se déclinent diverses activités : parcours psychomoteur, comptines, pâte à sel, rondes, promenades, sorties pédagogiques, chansons, musiques, etc.

Ce lieu d'accueil a été créé par une association de parents. Il ne comporte aucun salarié et est animé par les parents des enfants de manière bénévole. A l'heure actuelle, 11 parents en assurent l'animation.

L'association est soutenue par la Mairie et la DDASS du Haut-Rhin à hauteur de 4 800 F pour l'année 1999 et de 4 300 F pour l'année 2000.

EVOLUTION DE L'EXPERIENCE

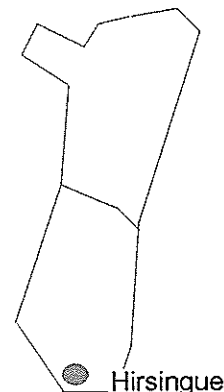
L'association s'est créée en juin 1998. Au départ, les réunions se faisaient au domicile des parents. Par la suite, l'association a pu disposer de locaux dans l'école maternelle. L'association souhaiterait aujourd'hui intégrer le relais d'assistantes maternelles qui s'est créé à Hirsingue.

CONTACT

Club Petite Enfance "les Petites Souris"
Ecole maternelle
68560 HIRSINGUE

Mme Séverine STOECKLIN, Présidente
Mme Cathy WALCH, Secrétaire
tél : 03 89 07 12 09

TERRITOIRE DE L'ACTION CANTON D'HIRSINGUE





MAMANS - BAMBINS

OBJECTIF

- Rompre l'isolement des mères
- Pré-socialisation des enfants

L'action Mamans-bambins consiste en un accueil des enfants de 18 mois à 6 ans avec leur mère les mercredis après-midis de 14h30 à 16h30. Les objectifs poursuivis sont multiples :

- Rompre l'isolement des mamans ;
- Favoriser la rencontre interculturelle ;
- Proposer aux enfants en bas-âge des activités de loisirs éducatifs ;
- Pré-socialiser les enfants non scolarisés ;
- Etablir un contact précoce avec les familles.

Mamans - Bambins est née en avril 1999 d'une rencontre d'un groupe de mamans, d'une institutrice de maternelle avec le directeur du Centre Socio-Culturel de Cernay. Le projet a été porté par le groupe de mamans. En juin 1999, les inscriptions à Mamans - Bambins atteignent 24 enfants et 11 mamans.

Le projet fonctionne grâce au bénévolat de trois mamans et d'une institutrice de maternelle. Seule une adhésion familiale annuelle (50 F) est demandée aux parents, l'action disposant par ailleurs des moyens du Centre Socio-Culturel et d'un financement de 5 000 F de la DDASS.

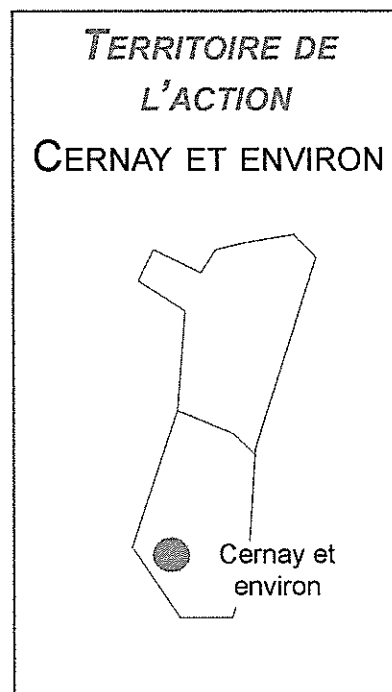
LA STRUCTURE

Le Centre Socio-Culturel "Agora" de Cernay a pour objectif d'organiser tous les services et activités répondant aux besoins des habitants ; de développer des réalisations à caractère social, culturel et sanitaire ; de permettre aux personnes de se rencontrer, se connaître, créer des liens et accéder à la promotion personnelle et collective par l'information, la formation et la prise de responsabilité.

CONTACT

Centre Socio-Culturel Agora
7, rue de la 4ème DMM
BP 72
68702 CERNAY Cedex

M. Alain SAMSON, Directeur
tél : 03 89 75 62 80 / fax : 03 89 75 87 21





ACCUEIL DES PARENTS À L'ÉCOLE

OBJECTIF

- *Rassurer les parents de très jeunes enfants*
- *Répondre aux parents qui se posent des questions*

Ce projet, mis en place au sein de l'école maternelle Charles Perrault de Wittenheim, vise à rassurer les parents de très jeunes enfants qui entrent à l'école maternelle (classe des moins de trois ans). Il s'agit aussi pour les professionnels de répondre aux parents qui se posent des questions (sur l'école, l'éducation, etc.). Cet accueil se décline sous plusieurs formes :

- Tout d'abord, en septembre, trois semaines après la rentrée, les parents sont accueillis pour parler de la rentrée, de leur travail de séparation, de leurs angoisses, des expériences menées par l'école.

- Par la suite, un lieu de parole et d'écoute a été aménagé dans l'école. Des permanences d'accueil sont assurées pour répondre aux parents et leur permettre de s'exprimer.

Outre l'enseignante de cette classe des moins de trois ans (par ailleurs directrice de l'école), une conseillère pédagogique du CRAVIE (Centre de Ressources Alsace Ville Intégration Ecole) participe au projet, ainsi que quatre bénévoles, éducateurs de jeunes enfants, spécialistes de pédo-psychiatrie ou professionnels de PMI (Protection Maternelle et Infantile).

L'école travaille en réseau avec le CRAVIE, le Conseil Général, la Ville de Wittenheim, le centre social et familial ainsi que l'association femmes-école. Cette action est financée à hauteur de 15 000 F par la DDASS du Haut-Rhin.

ÉVOLUTION DE L'EXPÉRIENCE

Née suite à l'ouverture d'une classe des moins de trois ans, cette action s'inscrit dans un travail d'implication des parents dans l'école. L'expérience devrait se poursuivre avec la présentation de films tournés à l'école (Fête de Saint-Nicolas, journée-type de classe, etc.). Une rencontre avec les enseignants, les parents élus au conseil d'école, le CRAVIE et les professionnels de la santé (pédo-psychiatres, PMI) sera également organisée.

CONTACT

Ecole maternelle Charles Perrault
41, rue du Vieil Armand
68270 WITTENHEIM

Mme Ginette BUSSON, Directrice
tél : 03 89 53 85 37





CHANTIER EDUCATION

OBJECTIF

- Réunir des mamans pour échanger sur l'éducation des enfants

Cette action est relativement récente, puisqu'elle a débuté au cours de l'automne 1999. Elle vise à réunir régulièrement des mères de famille pour réfléchir sur l'éducation des enfants et les problèmes qu'elles peuvent rencontrer quotidiennement. Par ce biais, il s'agit d'aider les mères de famille dans l'éducation de leur(s) enfant(s). L'Association Familiale Catholique du Haut-Rhin a mis en place cette action pour répondre aux besoins repérés chez certaines mères de famille.

Ces rencontres ont lieu deux fois par mois, à Mulhouse et à Colmar. Elles réunissent de 20 à 30 personnes. Elles ne nécessitent pour l'instant aucun budget spécifique et sont animées par les bénévoles de l'Association Familiale Catholique du Haut-Rhin.

LA STRUCTURE

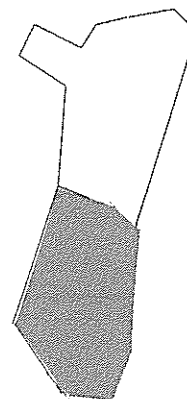
L'Association Familiale Catholique (AFC) du Haut-Rhin a pour but de défendre les intérêts de la famille en se référant à l'enseignement de l'Eglise catholique.

CONTACT

**Association Familiale Catholique
du Haut-Rhin**
63, rue des Grains
68200 MULHOUSE

Mme Hélène Le Bouteiller
tél / fax : 03 89 60 39 82

TERRITOIRE DE L'ACTION HAUT - RHIN





CLUB DES MAMANS

OBJECTIF

- Point de rencontre pour les mamans isolées

L'association "Club des Mamans" se donne pour objectif d'assurer un point de rencontre et de dialogue pour les mamans isolées, afin qu'elles puissent échanger leurs expériences et trouver des solutions aux problèmes concernant les enfants, la vie dans le quartier ou la vie quotidienne. Ce faisant, elle souhaite aussi responsabiliser les mamans dans leur rôle quotidien, dans la vie de tous les jours.

Pour réaliser ces objectifs, le Club des Mamans a mis en place différentes activités :

- Le coin Petite Enfance, qui fonctionne comme une garderie
- Des rencontres de familles, par l'intermédiaire de fêtes et de repas conviviaux
- Des activités de soutien scolaire, par l'aide à l'écriture et à la lecture
- Un atelier bricolage
- Un atelier de réparation de vélo.

Le Club des Mamans dispose d'un local, mis à sa disposition par la Ville de Mulhouse. A côté de cela, l'association fonctionne avec moins de 5 000 F de Budget (2 500 F venant de la ville, le reste relevant de la participation des adhérents). Pour certaines actions, le Club des Mamans peut rechercher, en partenariat avec d'autres structures, des financements spécifiques.

CONTACT

Association Club des Mamans des Coteaux

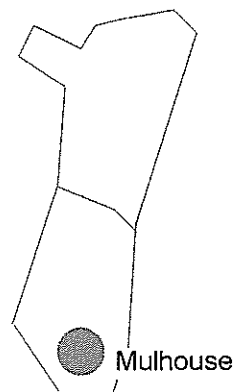
12, rue Jules Verne
68200 MULHOUSE

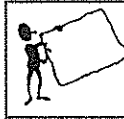
Mme Eliane GENTILHOMME

Présidente

tél : 03 89 42 72 57

TERRITOIRE DE
L'ACTION
MULHOUSE
(QUARTIER DES CÔTEAUX)





COMMUNICATION PARENTS-ADOS

OBJECTIF

- *Susciter la communication entre parents et adolescents*
- *Proposer des éléments de réflexion sur l'adolescence*

L'action se déroule en trois temps :

- Dans un premier temps, les intervenants du CLER rencontrent des groupes d'une quinzaine d'élèves de troisième. Ils leur proposent d'écrire, anonymement, ce qu'ils aimeraient dire à leurs parents. Ce travail constitue "la lettre ouverte aux parents". Par la suite, l'intervenant aborde la question des relations parents-enfants avec un support pédagogique adapté.

- Dans un deuxième temps, une réunion parents / ados est organisée. La *lettre ouverte* est transmise aux parents afin de débiter un échange. Puis les intervenants donnent des informations aux parents sur l'évolution psychologique des adolescents.

- En fonction des résultats de cette rencontre, un troisième temps est organisé sous forme de conférence-débat, de projection vidéo-débat, etc.

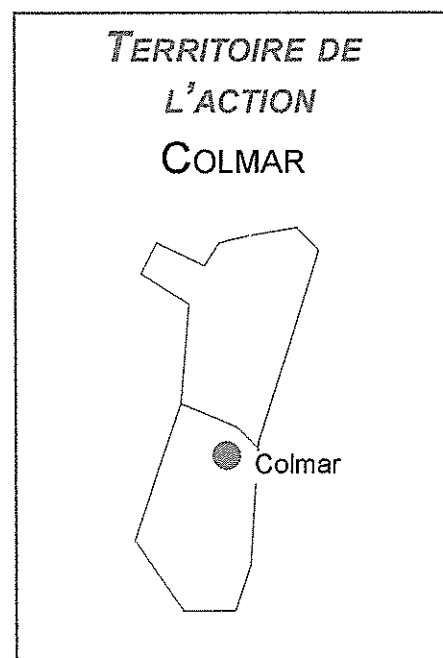
Deux cycles ont débuté sur Colmar en 2000, et sont financés à hauteur de 9 200 F par la DDASS du Haut-Rhin.

LA STRUCTURE

Le Centre de Liaison des Equipes de Recherche sur le couple et la famille (CLER) est un établissement d'information, de consultation et de conseil conjugal, ainsi qu'un organisme de formation. L'équipe s'est formée en 1982. Elle est composée de conseillères conjugales et d'éducateurs à la vie.

CONTACT

CLER
**Centre de Liaison des Equipes de Recherche
sur le couple et la famille**
Mme Evelyne DUHAIL
73, rue de Reiningue
68460 LUTTERBACH
Tel : 03 89 57 29 61





DYNAMIQUE AUTOUR DE L'ENFANT, LA PARENTALITÉ ET LA RÉUSSITE SCOLAIRE

OBJECTIF

- Mobiliser et faciliter les échanges entre parents pour favoriser la réussite scolaire

L'objectif de cette action est de créer une véritable dynamique autour de l'enfant et de la parentalité, en axant le travail autour de la réussite scolaire. Cet objectif se décline en quatre axes :

- Développer les relations intra et extra familiales ;
- Contribuer à la réussite scolaire ;
- Créer une dynamique autour de l'école ;
- Mobiliser des personnes relais pour encadrer l'aide aux devoirs.

Cette dynamique, mise en place au sein du quartier Drouot à Mulhouse, s'incarne dans plusieurs actions :

- La mise en place de groupes de paroles autour de l'enfant et de la parentalité
- Des activités manuelles autour de la réussite scolaire
- Des séances ponctuelles de contes
- L'accompagnement des parents à l'encadrement de l'aide aux devoirs.

Cette action vise tous les parents du quartier, et est financée par le FAS et la MJC à hauteur de 15 000 F environ.

LA STRUCTURE

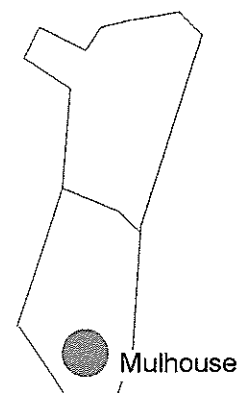
La Maison des Jeunes et de la Culture - Centre Social du quartier Drouot à Mulhouse propose un certain nombre d'activités à même de répondre aux besoins des habitants et d'animer un ensemble de services et de réalisations collectives à caractère social, culturel et familial. Cela passe par l'animation d'un secteur enfance, d'un secteur jeune, d'un secteur adulte et d'un club 3ème Âge.

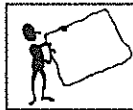
CONTACT

MJC Drouot
26, rue de l'III
68100 MULHOUSE

Mme Elisabeth LABROSSE
Educatrice spécialisée
tél : 03 89 66 31 46 / fax : 03 89 61 52 93

TERRITOIRE DE
L'ACTION
MULHOUSE
(QUARTIER DROUOT)





ÉCOLE DES PARENTS

OBJECTIF

- *Créer des espaces de rencontre pour les parents*
- *Donner des outils aux parents*

Cette action "d'école des parents" se donne quatre objectifs principaux :

- Créer dans les quartiers Wolf, Wagner, Neppert, Vauban et Waldner des espaces et des moments de rencontre et de réflexion pour et avec les parents.
- Rompre la solitude dans laquelle se trouvent de nombreux parents face à l'éducation de leurs enfants
- Donner des outils concrets pour aider le parent dans sa relation éducative, grâce à l'échange entre parents confrontés à des difficultés semblables et à des rencontres entre parents et professionnels spécialisés.
- Atteindre, par ce biais, des parents qui ne fréquentent pas habituellement les structures existantes en entrant en contact dans le cadre des relations de voisinage, dans la rue, lors de l'attente devant l'école.

Le public visé par cette action est principalement celui des quartiers, notamment les parents en situation précaire...

Concrètement, cette action repose sur la mise en place de petits groupes de parents au sein des quartiers, réunis par affinités. Ces groupes se réunissent de manière conviviale, afin de faciliter l'échange et le dialogue. Outre les échanges spontanés, certains thèmes sont abordés, comme, par exemple, celui des droits et des devoirs de l'enfant. Dans ce cadre, les parents sont amenés à voir une exposition sur ce thème, à rencontrer des représentants de l'institution judiciaire et à débattre sur ce sujet.

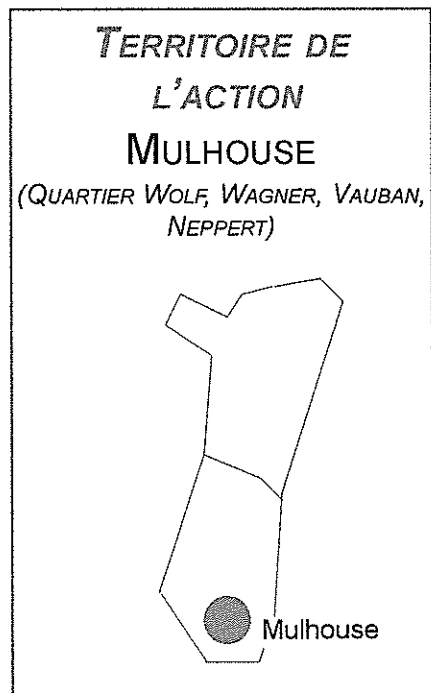
Cette action est soutenue par l'Etat et la Ville de Mulhouse à hauteur de 9000 F, dans le cadre du Contrat de Ville.

LA STRUCTURE

CONTACT

Association Bien-Être
9, rue des Chaudronniers
68100 MULHOUSE

tél : 03 89 43 88 22





GROUPES DE PAROLE - EPE

OBJECTIF

- Permettre aux parents un échange de vécus, d'expériences éducatives

L'Ecole des Parents et Educateurs (EPE) du Haut-Rhin a mis en place plusieurs groupes de parole sur le département. Actuellement : parents d'adolescents, parents de jeunes enfants et parents adoptants. Ces groupes visent à permettre aux parents un échange de vécus, d'expériences éducatives. Couplés à des apports théoriques sur la psychologie de l'enfant, ces groupes veulent développer la capacité des parents à communiquer, à élaborer des stratégies éducatives évoluant au rythme des cycles de la vie familiale et à prendre confiance dans leur rôle de parent.

La dynamique de ces groupes semble particulièrement intéressante. En effet, les premiers groupes ayant été constitués en 1988, l'EPE a pu suivre certains groupes sur plusieurs années. Il apparaît que les anciens participants deviennent des "parents-relais" dans leur propre environnement, et prennent des initiatives à l'extérieur du groupe. La dynamique semble toujours importante puisque de nouveaux groupes se créent régulièrement.

Les groupes se réunissent une fois par mois, avec une animatrice et une psychologue. Financée à hauteur de 16 255 F par groupe de parole, cette action est soutenue par la CAF, la DDASS du Haut-Rhin, la Ville de Colmar et le Conseil Général.

LA STRUCTURE

L'Ecole des Parents et des Educateurs (EPE) du Haut-Rhin est née en 1947 à Colmar. Au départ tournée vers les conférences et les interventions grand public, son activité s'est peu à peu orientée vers des soirées / réunions - débat réunissant parents, éducateurs, enseignants, travailleurs sociaux. Aujourd'hui, elle se donne pour mission l'information, l'écoute et l'accompagnement des familles, des couples et des jeunes, pour prévenir les situations de crise dans la famille.

L'EPE du Haut-Rhin fait partie de la Fédération Nationale des Ecoles des Parents et des Educateurs depuis 1977.

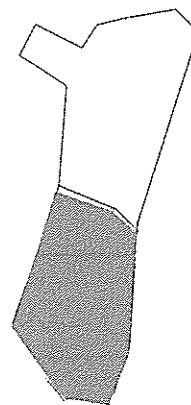
CONTACT

Ecole des Parents et des Educateurs du Haut-Rhin
Maison des Associations
6, route d'Ingersheim
68000 COLMAR

Mme Paule STERCKX, Conseillère Conjugale et
Familiale

tél : 03 89 24 25 00 / fax : 03 89 41 41 14

TERRITOIRE DE
L'ACTION
HAUT-RHIN



Actions de soutien à la parentalité en Alsace
ORIV-ALSACE / AVRIL 2001 - FICHE 68/15



GROUPE DE PAROLE FEMMES

OBJECTIF

- *Soutenir les femmes dans leur souci de réhabiliter la famille*
- *réduire leur isolement*
- *améliorer les relations parents-enfants*

Le point de départ de cette action est l'importance des questions des mères qui fréquentent les différentes activités du Centre Social. Ces questions portaient sur tout ce qui touche l'enfant, la relation parent-enfant, l'autorité, le couple, le rôle des parents... Devant ces questions a été mis en place en 1998 un groupe de parole de femmes. Celui-ci vise à soutenir les femmes dans leur souci de réhabiliter la famille comme premier maillon social, réduire leur isolement, redonner le goût de vivre et réduire un certain "laisser aller", et contribuer à améliorer les relations parent-enfant.

Concrètement, ce groupe de parole, animé par une animatrice du Centre Social et un médecin, regroupe des femmes de 30 à 50 ans. Il permet un travail de l'adulte sur lui-même en tant que personne, un travail sur la relation parent-enfant, et la mobilisation des parents autour de certaines activités de l'enfant. A partir de là, les femmes sont amenées à se questionner, à questionner leurs pratiques, et peuvent trouver des formes de réponses à leurs interrogations et leurs problèmes.

Cette action est soutenue par le Contrat de ville de Mulhouse pour un montant de 10 800 F.

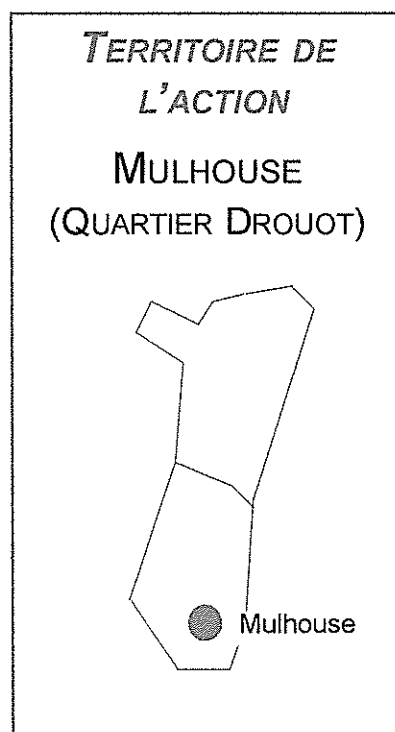
LA STRUCTURE

La Maison des Jeunes et de la Culture - Centre Social du quartier Drouot à Mulhouse propose un certain nombre d'activités à même de répondre aux besoins des habitants et d'animer un ensemble de services et de réalisations collectives à caractère social, culturel et familial. Cela passe par l'animation d'un secteur enfance, d'un secteur jeune, d'un secteur adulte et d'un club 3ème Âge.

CONTACT

MJC - Centre Social Drouot
26, rue de l'III
68100 MULHOUSE

Mme MICHLER,
Animatrice
tél : 03 89 56 44 23





GROUPE DE PAROLE DU MFPF

OBJECTIF

- Ecoute, échange et réflexion autour de la question de l'éducation

L'association départementale du Mouvement Français pour le Planning Familial propose plusieurs actions se fondant sur l'échange, la rencontre et l'écoute des femmes sur des sujets ayant trait à l'éducation des enfants, les relations enfants-parents, etc. Ces actions se montent en partenariat avec des structures existantes.

Ainsi, le MFPF anime des rencontres autour de la parentalité avec des groupes de femmes se réunissant habituellement en journée dans les Centres Sociaux du département. Ce type d'action est mené à Mulhouse, dans les centres sociaux Wagner, Porte du Miroir et Drouot, au Centre Social de Saint Louis et au sein du Foyer Espoir, à Colmar. Il s'agit alors d'échanger et de travailler sur un thème précis, avec des supports adaptés. Les interventions portent sur l'éducation des enfants, les relations mère-fille, mère-fils, etc. Ces interventions ont lieu sur demande de l'équipe d'animation des Centres Sociaux.

À côté de ces interventions plus "ponctuelles", le MFPF anime une action d'écoute et d'échange auprès des jeunes mères hébergées à l'Ermitage. En fait, dans le cadre des animations mensuelles proposées par l'association, les questions liées à l'éducation des jeunes enfants et à la place de la mère / femme dans la relation sont régulièrement abordées. Ce groupe fonctionne depuis plusieurs années, et a permis une prise de conscience de la diversité des attitudes éducatives et des normes familiales pour les jeunes mères présentes.

LA STRUCTURE

L'Association Départementale du Mouvement Français pour le Planning Familial a pour objectif l'information, l'éducation, la formation sur toutes les questions de sexualité, relationnelles dans le couple, la famille, contraception, prévention MST / SIDA, IVG, Violences. Le mouvement a aussi une activité d'accueil et d'écoute, ainsi que l'animation de groupes de parole.

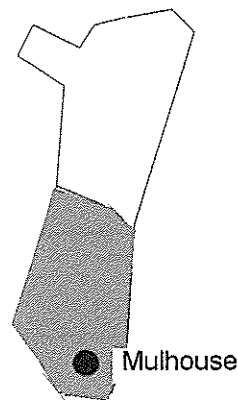
CONTACT

Association Départementale du Mouvement Français pour les Planning Familial

20, avenue Kennedy
68200 MULHOUSE

Mme Isabelle SCHAEFFER
tél / fax : 03 89 42 42 12

TERRITOIRE DE L'ACTION HAUT RHIN





GROUPE DE PAROLE POUR LES PARENTS

OBJECTIF

- Offrir aux parents un lieu de parole où ils peuvent exprimer leurs difficultés, prendre du recul, découvrir leurs compétences et créer des liens

Cette action s'adresse aux parents des élèves des deux collèges de Wittelsheim (J. Mermoz et C. Peguy).

Elle a pour objectif de :

- Permettre l'expression des difficultés éducatives
- Rassurer, valoriser et responsabiliser les parents
- Dépasser le constat d'échec pour élaborer des solutions avec les autres parents et les animateurs
- Amener les parents à rencontrer les enseignants pour réfléchir avec eux sur les moyens d'aider leur enfants
- Créer des liens amenant les parents à se rencontrer dans d'autres circonstances et à connaître les réseaux extérieurs.

Dans les faits, il s'agit d'amener les parents à réfléchir et à échanger sur leurs pratiques éducatives, à partir de quelques thèmes (l'autorité / les interdits, les difficultés scolaires / les relations avec l'école, la place du père et de la mère dans l'éducation, les adolescents : quelles difficultés pour les parents ?).

L'action se déroule en 7 séances sur l'année scolaire, soit une fois par mois (le vendredi de 14h à 16h), au collège Mermoz.

Le projet est financé à hauteur de 12 060 F par le Centre Hospitalier, la Ville et l'Etat dans le cadre de la politique de la ville (volet "réussite scolaire"), et fonctionne en partenariat avec l'Education Nationale et le service social de circonscription du Conseil Général. Il est animé par deux intervenants (une assistante sociale du Centre Hospitalier et un psychologue de l'OREE) et est relayé sur le terrain par l'assistante sociale du collège Mermoz.

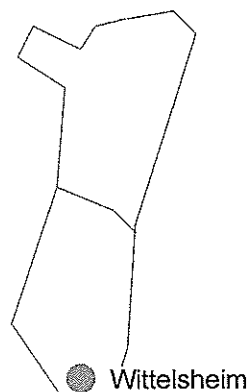
EVOLUTION DE L'EXPERIENCE

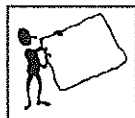
Ce projet ne prend sens que dans la durée et dans le travail en partenariat (ville, éducation nationale, centre hospitalier). Dans ce cadre, et fort de l'expérience de l'année 1998/1999, une rencontre avec les personnels des collèges a été organisée en mai 1999 pour présenter la structure, débattre des difficultés rencontrées avec les élèves et faire émerger d'éventuelles propositions de soutien.

CONTACT

Mme Martine LEHMANN
Association "Le tremplin"
Centre Hospitalier
Service de psychiatrie infanto-juvénile
68250 ROUFFACH
Tel : 03 89 78 70 70
Fax : 03 89 78 72 00

TERRITOIRE DE L'ACTION WITTELSHEIM





LIEU D'ÉCOUTE ET D'ÉCHANGE AVEC LES PARENTS

OBJECTIF

- *Faire se rencontrer les parents*
- *Ouvrir les parents sur le monde*

Cette action a été mise en place en 1998 par la Ligue des Droits de l'Homme pour répondre à de multiples objectifs :

- rencontrer les parents et les faire se rencontrer, pour rompre leur isolement et tisser un réseau d'entraide par immeuble et par quartier.
- Offrir aux parents une ouverture sur le monde pour être moins en retrait par rapport aux connaissances de leur(s) enfant(s).
- Mettre en place une éducation à la citoyenneté

Cette action s'adresse principalement aux parents d'origine étrangère ou issus du quart-monde alsacien. Elle repose sur l'idée qu'une meilleure intégration dans le monde qui les entoure permettra à ces parents de mieux jouer leur rôle éducatif.

Ces objectifs se déclinent dans des rencontres bimensuelles avec deux associations de femmes du quartier. A partir de ces rencontres peuvent se mettre en place d'autres actions, comme une rencontre-débat avec un éducateur de la prison de Colmar, ou des visites d'exposition. Ce type de travail nécessite du temps et la possibilité de travailler dans la durée pour approfondir les échanges et mettre en place des relations de confiance réciproque.

Financée par le CCPD de Colmar pour un montant de 14 200 F, le lieu d'écoute et d'échange avec les parents mobilise quatre bénévoles.

LA STRUCTURE

La Ligue des Droits de l'Homme est une association dont l'objectif est de défendre les principes énoncés dans la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789, 1793, la Déclaration Universelle de 1948 et la Convention Européenne de sauvegarde des droits de l'homme. Elle combat l'injustice, l'illégalité, l'arbitraire, l'intolérance et toute forme de racisme et de discrimination.

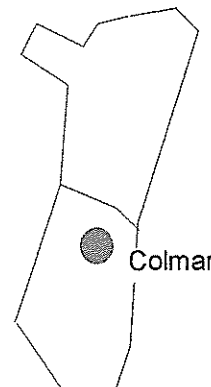
CONTACT

Ligue des Droits de l'Homme
Section de Colmar
10, rue des Roses
68000 COLMAR

Mme Monique MARCHAL,
Présidente

tél : 03 89 41 67 75 / fax : 03 89 23 06 49

TERRITOIRE DE
L'ACTION
COLMAR
(QUARTIER OUEST)





LIEU D'EXPRESSION ET D'IMPLICATION DES PARENTS

OBJECTIF

- Mise en place de rencontres et d'un groupe de parole
- Impliquer les parents dans les projets mis en place pour les enfants

Cette action s'adresse aux parents des enfants participant aux activités de la MJC l'Ecla. Elle poursuit trois objectifs :

- Permettre aux parents de réfléchir à l'éducation des enfants ;
- Leur donner des outils de compréhension ou d'action au quotidien ;
- Revaloriser les parents dans leur mission et leur statut.

Il s'agit donc de permettre aux parents de se sentir plus responsables et "acteurs" de l'éducation de leurs enfants, et de déculpabiliser certaines personnes qui se trouvent dans des situations bloquées.

Ces objectifs se déclinent à travers plusieurs actions :

- D'abord des rencontres d'un groupe de femmes, qui allie convivialité et échanges plus structurés. Le rôle de l'animatrice sera de s'intégrer au groupe tout en orientant parfois le débat sur les aspects importants (rencontres bimensuelles, touchant environ 20 personnes)
- A chaque action menée avec des enfants (Centre de Loisirs, activités péri-scolaires, animations de quartiers, etc.), il est proposé aux parents de prendre une part active dans l'organisation d'une petite action liée au projet
- Enfin, à la demande de certaines femmes du groupe, un groupe de parole a été créé (rencontres bimensuelles, touchant environ 10 personnes).

L'action est financée à hauteur de 60 000 F par l'Etat et la Ville de Lutterbach.

PUBLIC VISÉ

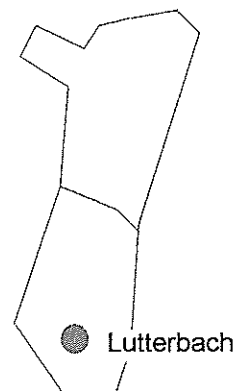
Cette action, si elle s'adresse potentiellement à tous les parents, vise en fait les parents les plus en difficulté. Il est d'ailleurs à noter l'implication du professeur d'alphabétisation / illettrisme dans cette démarche.

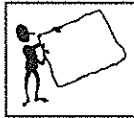
CONTACT

MJC l'Ecla
16, rue du Maréchal Foch
68460 LUTTERBACH

M. Alain CANTARUTTI, Directeur
tél : 03 89 50 04 85 / fax : 03 89 57 99 20

TERRITOIRE DE L'ACTION LUTTERBACH





NOUS ET NOS ADOLESCENTS

OBJECTIF

- Permettre la parole et l'approche de nouveaux rapports parents - enfants - professionnels
- Tisser des liens entre parents

Nous et nos adolescents est un espace de parole, mis en place par le CeDIFF-CIDF, dans le quartier Drouot de Mulhouse. Il repose sur trois objectifs :

- Permettre la parole et l'approche de nouveaux rapports entre parents, enfants et structures ;
- Tisser des liens entre parents par le partage des mêmes difficultés et des solutions trouvées ensemble ;
- Rétablir des rapports de partenaires entre parents, école et services publics.

Cet espace de parole permet aux femmes de prendre conscience de la place importante de l'éducation parentale, du rôle du père, du maintien des décisions prises. Au delà, il permet aussi une meilleure approche des structures éducatives existantes, de leurs modes de fonctionnement, et, partant, une meilleure utilisation de celles-ci par les parents en cas de besoin.

Cette action est née en 1997, autour d'un groupe de femmes qui se réunissaient de manière informelle pour échanger autour de leurs difficultés avec leur(s) enfant(s) adolescents. Ce groupe s'est structuré autour d'une animatrice, et fait appel de manière ponctuelle à des intervenants extérieurs (SEPIA, Planning Familial, etc.).

L'action est financée par la CAF, le FAS et le Contrat de Ville de Mulhouse.

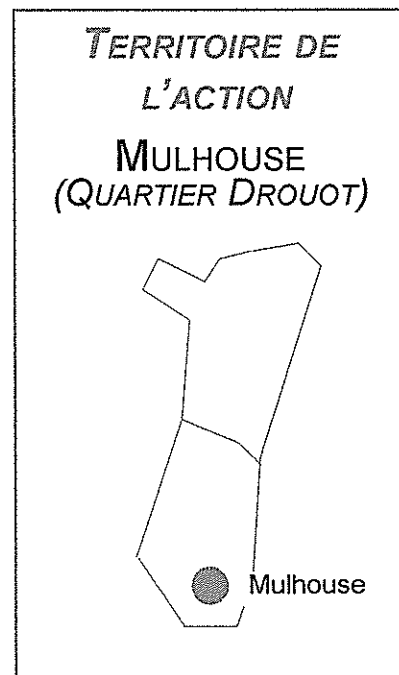
LA STRUCTURE

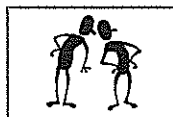
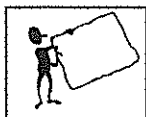
Le CeDIFF - CIDF (Centre de Documentation et d'Information des Femmes et des Familles Haut-Rhin - Centre d'Information des Droits des Femmes) fournit des informations juridiques et pratiques, et oriente, dans le domaine du droit des personnes, droit de la famille, informations générales et emploi, formation.

CONTACT

CeDIFF - CIDF
Antenne Drouot
23, rue de la Navigation
68100 MULHOUSE

Mme Horia KARADZIC
Animatrice quartier Drouot
tél / fax : 03 89 66 06 92





PAPINOÙ

OBJECTIF

- *Apporter une écoute et une parole aux parents en difficulté*

L'objectif de cette action est d'apporter une aide, une écoute, une parole aux parents qui rencontrent des difficultés ou à ceux qui veulent en savoir plus sur les questions d'éducation. Cela passe par l'organisation de conférences, de rencontres ou d'ateliers de parole pour les parents des enfants du secteur Petite Enfance du Centre Socio-Culturel et pour les professionnels du secteur. Ce travail se mène avec l'appui de l'Orée et de ses intervenants (psychologues, pédagogues, médecins).

Les effets de ce travail ne semblent pas négligeables. On note, en effet, de meilleures relations entre les parents et les professionnels, ainsi qu'une amélioration du comportement des enfants. Toutefois, la participation des parents reste faible, et ceux-ci ont de nombreuses difficultés pour prendre la parole et exprimer leurs problèmes.

Papinou ne nécessite pas de financement spécifique et mobilise cinq personnes en interne (éducatrices et responsable de secteur). Il travaille en relation avec les trois secteurs du Centre Socio-Culturel : Médiation interculturel, Petite Enfance et Economie Sociale et Familiale.

L'action Papinou est actuellement dans une phase de réflexion. En effet, si l'action démarrée en 1993 a permis d'avancer sur un certain nombre de questions, elle est restée limitée quant au nombre de parents impliqués (au sein des ateliers de parole notamment). Les responsables essaient aujourd'hui de réfléchir aux nouvelles orientations à donner à l'action, en s'appuyant notamment sur les principes de la Charte des réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents.

LA STRUCTURE

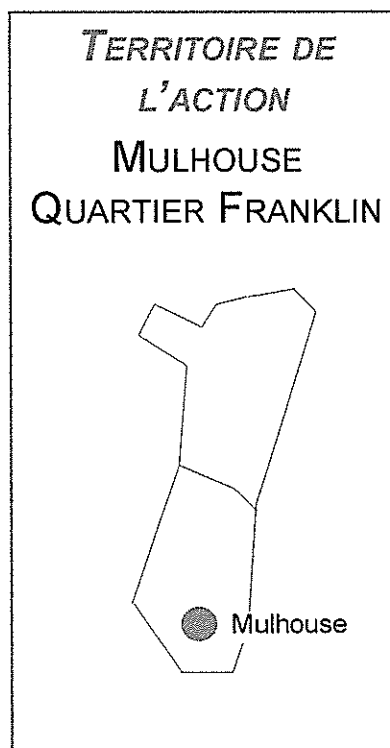
Le Centre Socio-culturel Papin est situé dans un des quartiers de Mulhouse (quartier Franklin). Il a pour but de créer une dynamique de proximité afin de permettre aux habitants d'être acteurs de leur vie. Il offre des services aux différentes catégories de population et contribue à lutter contre toutes les formes d'exclusion.

Il est notamment financé par la CAF, la Ville de Mulhouse, le Conseil Général, le FAS, etc.

CONTACT

Centre Socio-culturel Papin
1, rue Papin
68200 MULHOUSE

Mme Isabelle HERLITSCHKA,
responsable du secteur Petite Enfance
tél : 03 89 42 10 20 / fax : 03 89 59 56 42





PARENTS DE JEUNES ENFANTS

OBJECTIF

- *Proposer un lieu de paroles et d'échanges
aux parents de jeunes enfants (0 à 6 ans)*

Cette action s'adresse aux parents d'enfants de 0 à 6 ans. L'objectif est double : il s'agit d'une part de transmettre des connaissances, de l'information, et d'autre part de libérer les angoisses, les doutes, le sentiment de culpabilité des parents. La dynamique de groupe, l'échange entre parents et les apports de l'intervenant doivent permettre de renforcer les parents dans leur rôle.

L'action se déroule sur un mois. Quatre rencontres sont prévues, la première ayant pour thème : "*être parent*", les trois suivantes étant fonction des préoccupations et des questions qui ont émergé au cours de la première rencontre. Deux horaires différents sont prévus : samedi ou mardi matin. Ces groupes de parole sont constitués de 8 à 12 personnes, et animés par un intervenant du CLER.

Ce travail doit être relayé par les associations de parents d'élèves, les enseignants d'école maternelle et les professionnels de la petite enfance, qui sont chargés de transmettre l'information.

Les premières rencontres débiteront en février 2000, et seront financées à hauteur de 7 600 F par la DDASS du Haut-Rhin. Une participation de 10 F par personne et par séance est également réclamée.

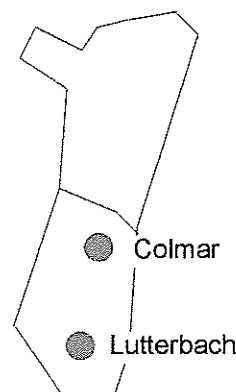
LA STRUCTURE

Le Centre de Liaison des Equipes de Recherche sur le couple et la famille (CLER) est un établissement d'information, de consultation et de conseil conjugal, ainsi qu'un organisme de formation. L'équipe s'est formée en 1982. Elle est composée de conseillères conjugales et d'éducateurs à la vie.

CONTACT

CLER
**Centre de Liaison des Equipes de Recherche
sur le couple et la famille**
Mme Evelyne DUHAIL
73, rue de Reiningue
68460 LUTTERBACH
Tel : 03 89 57 29 61

TERRITOIRE DE L'ACTION COLMAR





PAROLE LIBÉRÉE

OBJECTIF

- Créer des lieux de parole "adultes"
- Réduire le sentiment de culpabilité

Cette action part du constat que les parents et l'entourage des jeunes toxicomanes sont très souvent isolés, et que, plus largement, il n'existe pas de lieu désigné comme tel pour échanger sur les difficultés familiales et l'éducation. L'action vise alors à créer un ou plusieurs lieux de parole entre adultes, en relation avec l'association des parents d'élèves et d'autres organismes. La technique repose sur la parole libérée. Elle permet de réduire au maximum le sentiment de culpabilité et de constater que les problèmes vécus au sein du foyer se reproduisent aussi ailleurs. Il s'agit donc à la fois de partager ses difficultés avec des personnes ayant connu sensiblement le même parcours, et de proposer un lieu où trouver des repères utiles.

Le fonctionnement des groupes est géré par un psychologue. Les groupes, qui ne doivent pas excéder 8 personnes, se réunissent 2 fois par mois sur une période de 10 mois. Deux types de groupes existent : des groupes fermés, où les participants restent les mêmes du début à la fin, et des groupes semi-ouverts, où des personnes peuvent rejoindre le groupe en cours de route.

L'action a démarré en 1999 avec la mise en place de deux groupes. Elle a été financée par l'Etat dans le cadre de la prévention de la délinquance à hauteur de 15 000 F.

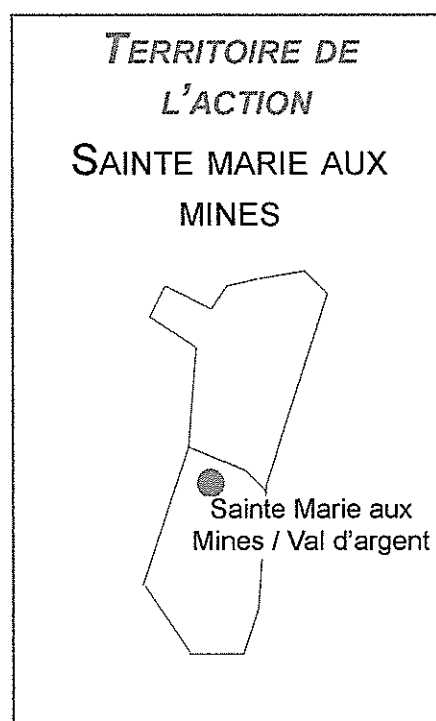
PUBLIC VISÉ

Cette action, de par son origine -aider les parents d'enfants toxicomanes- visait principalement les parents de mineurs au comportement déviant. Plus largement, elle souhaitait toucher les ménages isolés, les publics d'origine étrangère, les chômeurs, les jeunes femmes, et tous les adultes qui rencontrent des problèmes avec leur enfants et adolescents.

CONTACT

Centre Socio-culturel du Val d'Argent
8, rue d'Osmont
68160 SAINTE MARIE-AUX-MINES

M. Paul Xavier HAVARD,
Responsable du secteur jeunes
tel : 03 89 58 78 04 / fax : 03 89 58 78 05





POINT ÉCOUTE PARENTS



OBJECTIF

- *Impulser une approche participative autour des problèmes de drogue*
- *Mettre en réseau les habitants et les professionnels du quartier*

Cette action a été mise en place dans le cadre de la déconcentration de l'accueil de personnes en difficulté avec la drogue. Son objectif est double :

- Mettre en réseau les habitants et les professionnels du quartier
- Impulser une approche participative.

Ces objectifs se déclinent concrètement autour de 5 axes de travail :

- la mise en place de groupes de parole, animés par une psychologue et une éducatrice de prévention spécialisée. Ces groupes se réunissent une fois par mois, autour de thèmes comme : le dialogue entre parents et enfants ou jeunes adultes, les conduites addictives, etc.
- des entretiens avec les personnes qui s'adressent au point écoute, menés par la psychologue. Ces entretiens ont lieu à la permanence, tous les lundis de 17h à 20h.
- un travail avec les professionnels des établissements scolaires et les parents d'élèves
- des rencontres régulières avec les partenaires de terrain et les associations d'habitants destinées à faire connaître le "point écoute" et à mettre en place un travail de réflexion
- un travail avec tous les acteurs du réseau santé : réflexion, analyse des demandes et des actions entreprises, etc.

Cette action est financée à hauteur de 92 000 F par la Ville de Mulhouse, l'Etat et l'Union Européenne.

ÉLÉMENT DE BILAN

En 1998, le Point Écoute des Coteaux a accueilli 30 habitants (9 pour elles-mêmes et 21 pour leur famille). Les groupes de parole ont mobilisé une trentaine de personnes.

Par ailleurs, une action théâtre a été menée au collège, qui a permis le débat avec près de 60 collégiens. Le Point écoute a également développé ses relations avec les médecins et les pharmaciens du quartier, l'infirmière et la psychologue du secteur, les médiateurs et le réseau santé.

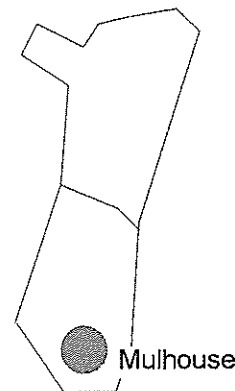
CONTACT

Association ARGILE
78 avenue Kennedy
68200 MULHOUSE

M. Olivier DUCLOS

tél : 03 89 60 44 91 / fax : 03 89 60 02 83

TERRITOIRE DE
L'ACTION
MULHOUSE
(QUARTIER DES COTEAUX)



Actions de soutien à la parentalité en Alsace
ORIV-ALSACE / AVRIL 2001 - FICHE 68/25



THÉÂTRE INTERACTIF

OBJECTIF

- Informer et faire débattre des jeunes et leurs parents de problèmes liés à la toxicomanie

Cette action, mise en place en mars 1999, vise à informer et à faire débattre des problèmes liés aux toxicomanies avec un public de collégiens, puis avec leurs parents. Pour ce faire, le Centre d'Hygiène Alimentaire et d'Alcoologie, porteur de l'action, propose la mise en place d'un théâtre interactif sur le principe du Théâtre-forum. Celui-ci permet, suite à la présentation de la pièce, de débattre avec le public et de réécrire des scènes pour rechercher des solutions et provoquer des changements d'attitudes.

Le biais du théâtre-forum permet de sensibiliser et faire prendre conscience des dangers. Il permet aussi un échange, une écoute entre jeunes et parents. Le projet devrait d'ailleurs se poursuivre avec d'autres sujets (alcool, violence, suicide, etc.).

L'action mobilise les animateurs du Bar sans alcool de la MJC d'Altkirch, ainsi que les comédiens de la troupe AKTIS. Elle est financée par la DDASS du Haut-Rhin à hauteur de 25 000 F.

LA STRUCTURE

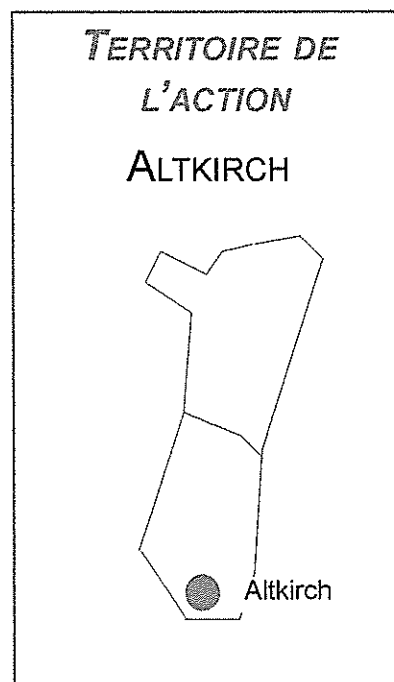
Le Centre d'Hygiène Alimentaire et d'Alcoologie d'Altkirch poursuit des objectifs de prévention et de suivi des publics touchés par les problèmes d'alcool, de toxicomanie et de dépendance. Elle s'inscrit dans un contexte frontalier qui voit une population jeune particulièrement touchée et un trafic "important".

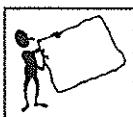
CONTACT

Centre d'Hygiène Alimentaire et d'Alcoologie
Centre Hospitalier St Morand
23, rue du 3ème Zouave
68130 ALTKIRCH

Mme Agnès ANFOSSI,
Médecin

tél : 03 89 40 67 00 / fax : 03 89 40 67 01





CENTRE DE MÉDIATION FAMILIALE

OBJECTIF

- Maintenir une coresponsabilité parentale chez les couples séparés

Le centre de médiation familiale, géré par l'ASFM, a pour objectif de permettre le maintien d'une coresponsabilité parentale chez les couples séparés (avant, pendant ou après la rupture). Il s'agit de permettre à l'enfant de rester à sa place d'enfant et de garder le lien avec ses deux parents. Cette approche est également accessible aux beaux-parents dans les familles recomposées. La travail de médiation passe par plusieurs étapes :

- Dépasser le conflit affectif
- Restaurer le dialogue
- Favoriser la communication
- Identifier les besoins des enfants
- Négocier des accords constructifs.

La médiation se déroule sur un ou plusieurs entretiens d'environ 1h 30. Durant l'année 1999, le centre de médiation familiale a touché 92 familles, soit dans des entretiens de couple, soit dans des entretiens avec un parent seul ou dans des entretiens avec un parent et son enfant. L'ASFM a aussi accompagné des grands-parents lors de la séparation des parents de leurs petits-enfants.

L'action est financée à hauteur de 100 000 F par la CAF, la DDASS, les villes de Colmar et Mulhouse et le ministère de la justice. Une participation est demandée aux familles en fonction de leurs ressources.

LA STRUCTURE

L'objectif de l'Association Syndicale des Familles Monoparentales est de grouper les familles monoparentales et exprimer l'existence sociale de ces familles, leur permettre d'être représentées et faire valoir leurs droits. L'ASFM vise aussi à promouvoir des services et des réalisations sociales dans l'intérêt de ces familles. Cela passe par de l'hébergement d'urgence, des groupes de parole, l'accès aux droits, des ateliers parentalité, le réseau loisir, etc.

CONTACT

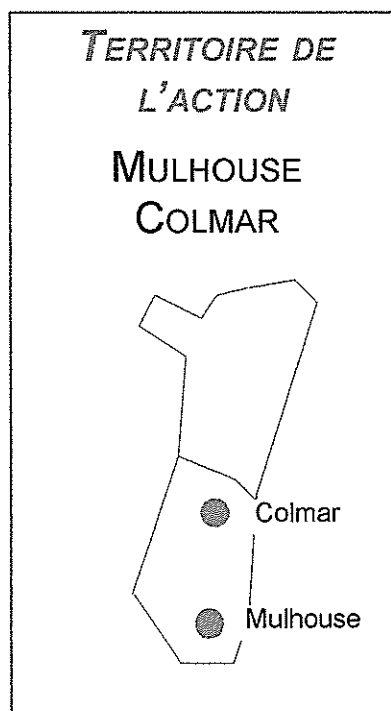
**Association Syndicale des Familles
Monoparentales du Haut-Rhin (ASFM)**

40, rue de Bâle
68100 MULHOUSE
tél / fax : : 03 89 45 40 89

ou

4, rue de la 5ème Division Blindée
68000 COLMAR

tél / fax : : 03 89 41 58 17



Actions de soutien à la parentalité en Alsace
ORIV-ALSACE / AVRIL 2001 - FICHE 68/27



COUP DE POUCE

OBJECTIF

- Ecoute téléphonique

L'association "Soutien femmes battues, solidarités femmes" a mis en place une écoute téléphonique, avec possibilité de rendez-vous, pour les parents rencontrant des difficultés avec leur(s) enfant(s). Il s'agit de répondre aux interrogations des parents, d'échanger avec eux sur les enfants, etc. Cet échange téléphonique peut être suivi d'une prise de rendez-vous d'afin d'approfondir la question.

Cette action débutant en 2000, le recul sur cette action est encore faible. Elle est soutenue par la DDASS pour un montant de 55 000 F pour 6 mois, et mobilise trois personnes (directrice, assistante sociale et animatrice).

LA STRUCTURE

L'association "soutien femmes battues, solidarité femmes" est une association basée à Saint Louis. Elle propose un lieu d'écoute, d'information et d'orientation aux femmes subissant des violences conjugales, et dispose de 3 appartements permettant d'héberger des femmes et leurs enfants.

CONTACT

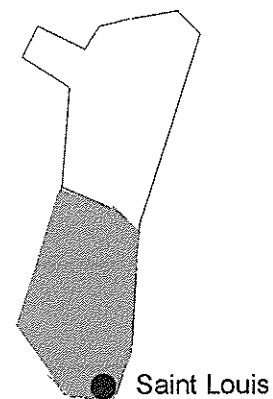
Association "Soutien femmes battues, solidarité femmes"

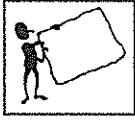
1bis, rue du Vieux-Brisach
68300 SAINT LOUIS

Mme Dany LAUTON

tél : 03 89 70 02 21 / fax : 03 89 70 90 91

TERRITOIRE DE L'ACTION HAUT RHIN





ESPACE FAMILLE

OBJECTIF

- Mise en place d'un espace pour accueillir, écouter et accompagner les familles

Le Centre Socio-culturel d'Illzach a souhaité mettre en place un Espace Famille au sein de sa structure. Cet espace reposera sur trois axes : l'accueil, l'écoute, et l'accompagnement des parents. Il s'agira donc de proposer des actions visant à accompagner les familles usagères du Centre Social dans leur fonction parentale, en priorité dans les quartiers d'habitat collectif, par le biais :

- d'un service d'aide et d'écoute
- d'un service d'économie sociale et familiale
- d'une action autour de la médiation et de la responsabilité.

Cet espace espère offrir un soutien à la parentalité et permettre une prise de conscience. Il vise aussi à mettre en cohérence les différents intervenants et applanir les difficultés éducatives.

L'espace famille mobilisera 2 salariés du CSC, un objecteur de conscience, 1 psychologue et 15 bénévoles (femmes-relais du quartier). Il est soutenu par la CAF, la DDASS, la Commune d'Illzach et le Conseil Général pour un montant de 350 000 F et devrait démarrer début 2000.

LA STRUCTURE

Le Centre Socio-Culturel d'Illzach a pour but d'animer la vie sociale locale, d'offrir des services de proximité dans les quartiers d'habitat social collectif et de mettre en place des actions à caractère socio-culturel. Cela passe par un service d'économie sociale et familiale, de l'accompagnement scolaire, des centres aérés et des loisirs éducatifs pour les 13-18 ans.

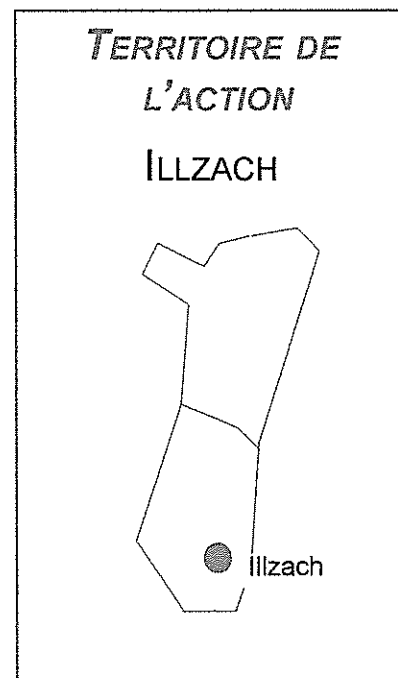
CONTACT

Centre Socio-Culturel d'Illzach

1, rue Pierre Curie
68100 MULHOUSE

Mme Gisèle STRZODA,
Directrice

tél : 03 89 66 20 73 / fax : 03 89 56 45 92





INTER SERVICE PARENTS

OBJECTIF

- Répondre aux demandes d'information et d'aide à la réflexion des adultes, parents, couples, jeunes

Ce service, créé en 1975 par l'Ecole des Parents et des Educateurs du Haut-Rhin, consiste en une permanence téléphonique du lundi au vendredi, de 14h à 17h (le mercredi jusqu'à 18h) au 03 89 24 25 00.

Elle vise à répondre à toutes les demandes d'information et d'aide à la réflexion des parents concernant les problèmes d'éducation, les problèmes scolaires, les problèmes conjugaux et familiaux. La permanence téléphonique est assurée par des psychologues et des conseillères conjugales et familiales.

Le nombre d'appels reçus est en progression, et l'ancienneté de ce service permet de repérer une évolution notable. Ainsi, le nombre d'entretiens de soutien augmente fortement par rapport aux simples réponses informatives, ce qui traduit un désarroi important des parents.

Cette action, dont le budget tourne aux environs de 75 000 F, est financée par la CAF, la DDASS, la Ville de Colmar et le Conseil Général du Haut-Rhin.

LA STRUCTURE

L'Ecole des Parents et des Educateurs (EPE) du Haut-Rhin est née en 1947 à Colmar. Au départ tournée vers les conférences et les interventions grand public, son activité s'est peu à peu orientée vers des soirées / réunions - débat réunissant parents, éducateurs, enseignants, travailleurs sociaux. Aujourd'hui, elle se donne pour mission l'information, l'écoute et l'accompagnement des familles, des couples et des jeunes, pour prévenir les situations de crise dans la famille.

L'EPE du Haut-Rhin fait partie de la Fédération Nationale des Ecoles des Parents et des Educateurs depuis 1977.

CONTACT

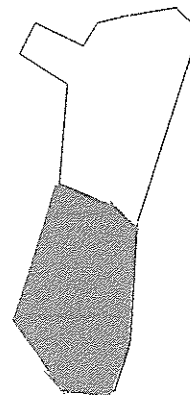
Ecole des Parents et des Educateurs du Haut-Rhin

Maison des associations
6, route d'Ingersheim
68000 COLMAR

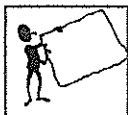
*Mme Paule STERCKX, Conseillère Conjugale et
Familiale*

tél : 03 89 24 25 00 / fax : 03 89 41 41 14

TERRITOIRE DE
L'ACTION
HAUT-RHIN



Actions de soutien à la parentalité en Alsace
ORIV-ALSACE / AVRIL 2001 - FICHE 68/30



PARENTS INCARCÉRÉS - ENFANTS SÉPARÉS



OBJECTIF

- Favoriser le maintien des liens entre les parents incarcérés et leurs enfants

Cette action vise à favoriser le maintien des liens entre parents et enfants, et à soutenir l'enfant et sa famille lors de l'incarcération d'un parent. Cela passe par :

- l'accompagnement au parloir parent/enfant, et, éventuellement l'organisation du transport des enfants, et ce, 2 mercredis matin par mois ;
- des entretiens avec les détenus et leurs familles ;
- un atelier où les mères incarcérées fabriquent des objets pour leur enfants, qu'elles remettent lors des visites ou qui sont acheminés par l'Orée. L'atelier, qui est aussi un lieu d'échange et de réflexion, est organisé à un rythme de 2 samedis après-midi par mois.

Les objectifs de cette action sont multiples : elle tente d'éviter le traumatisme de l'incarcération pour l'enfant et de permettre à l'adulte de garder sa responsabilité de parent. De ce fait, elle contribue à la réinsertion des détenus en leur permettant de retrouver plus facilement leur place de parent à leur sortie de prison.

Mise en place en 1989, l'action est aujourd'hui financée à hauteur de 156 000 F par le Ministère de la Justice, la Délégation au Droit des Femmes, le Fonds d'Action Sociale, le Conseil Général du Haut-Rhin, la CAF, le CCPD (Conseil Communal de Prévention de la Délinquance) de Mulhouse. Elle mobilise 3 salariés à temps partiel (un psychologue, un coordinateur, une secrétaire).

LA STRUCTURE

Association régionale, l'OREE (Organisme de Recherche sur l'Enfant et son Environnement) poursuit un double objectif :

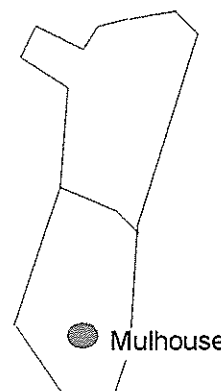
- L'information et la formation continue sur l'enfant et son environnement
- La recherche et le soutien aux réseaux et lieux d'écoute parents-enfants

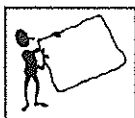
CONTACT

OREE
Organisme de Recherche sur l'Enfant
et son Environnement
20, rue de l'Arsenal
68100 MULHOUSE

M. Georges GREINER, coordinateur
tel / fax : 03 89 35 37 68

TERRITOIRE DE L'ACTION MULHOUSE ET ENVIRON





PRISE EN CHARGE DES JEUNES EN DÉTRESSE ET DE LEURS PARENTS

OBJECTIF

- Aider un jeune, et éventuellement ses parents, à traverser une période difficile

L'action menée par l'association SEPIA vise à améliorer la prise en charge de jeunes en situation de détresse, de jeunes suicidaires et de leurs parents. Ce travail repose sur un étroit travail de réseau, avec les services sociaux et médicaux de l'Education Nationale, ou d'autres acteurs en contact avec les jeunes. Le travail d'accueil et d'écoute proposé par SEPIA repose sur trois axes :

- **Deux points Accueil / Ecoute**, à Colmar et Mulhouse, ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00, où des professionnels accueillent et prennent en charge des jeunes et/ou leurs parents.
- **Un numéro vert** qui fonctionne toute l'année, 24h sur 24
- **Une équipe mobile** qui se déplace dans tout le département pour rencontrer des jeunes en difficultés, des jeunes suicidaires, et pour assurer des animations en milieu scolaire.

Par la suite, le jeune et ses parents peuvent faire l'objet d'un suivi par des intervenants (assistants sociaux ou infirmière) et/ou par un psychologue. SEPIA est amené à accueillir de plus en plus de parents qui rencontrent des difficultés par rapport à leurs adolescents et qui réclament de l'aide.

Fonctionnant depuis juillet 1997, l'action est financée par la DDASS du Haut-Rhin, le Conseil Général, les Villes de Colmar et Mulhouse et les CPAM de Colmar et Mulhouse.

LA STRUCTURE

SEPIA - Suicide Ecoute Prévention Intervention auprès des Adolescents - est une association née en 1992, qui a pour but de prendre en charge les jeunes en détresse et leurs parents. En plus des actions décrites plus haut, SEPIA propose des actions de sensibilisation et de formation. Tous les intervenants sont des professionnels : assistants sociaux, infirmiers psychiatriques, psychologues et secrétaires. Les interventions auprès des jeunes et de leurs parents sont gratuites.

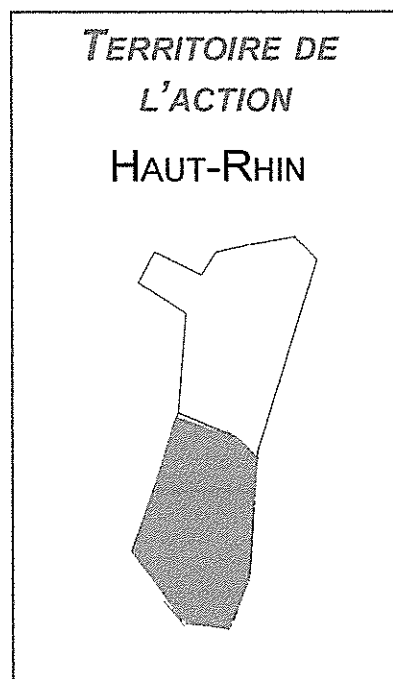
CONTACT

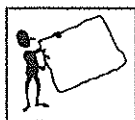
Association SEPIA
8, avenue Schuman
68100 MULHOUSE

M. Rémi BADOE,
Directeur

tél : 03 89 35 46 66 / fax : 03 89 35 46 67

sepia@sepia.asso.fr





REFERENT FAMILLE / RELAIS FAMILLE

OBJECTIF

- Mettre en place un référent, chargé d'orienter, d'accompagner et de sensibiliser les parents

L'objectif du Centre Socio-Culturel Lavoisier, à Mulhouse, est de mettre en place un référent famille unique, ayant pour mission :

- d'apaiser les conflits familiaux liés à l'éducation des enfants,
- de favoriser l'épanouissement des enfants et des parents,
- de rendre les parents plus conscients de leur rôle,
- d'accompagner les familles,
- d'orienter les familles vers les services spécialisés.

La mise en place de ce référent est née des besoins repérés depuis septembre 1998, avec la création d'un poste d'assistant éducatif. Ce repérage a permis de relever :

- Les difficultés à exercer l'autorité parentale
- Les besoins des parents de vérifier, de partager et d'échanger avec d'autres
- Les conditions de vie, d'emploi et de logement précaire.

Le rôle du référent n'est pas de se substituer aux professionnels existants, mais de constituer un relais vers les services compétents et de tenter de proposer des éléments de réponses aux problèmes qu'il peut repérer. A ce titre, le référent se doit donc d'être en contact avec les familles en difficultés sociales. De plus, l'objectif est aussi d'assurer une meilleure relation entre parents et professionnels.

Le projet est actuellement en construction, mais passe d'ores et déjà par : des contacts permanents avec les familles, dans le cadre d'un suivi scolaire et éducatif (sur la base d'un contrat moral liant parents-instituteurs et centre social), l'organisation de réunions à thèmes avec des collectifs d'habitants, la rencontre des familles au sein des diverses activités du Centre.

Cette action bénéficie d'un financement d'environ 100 000 par an.

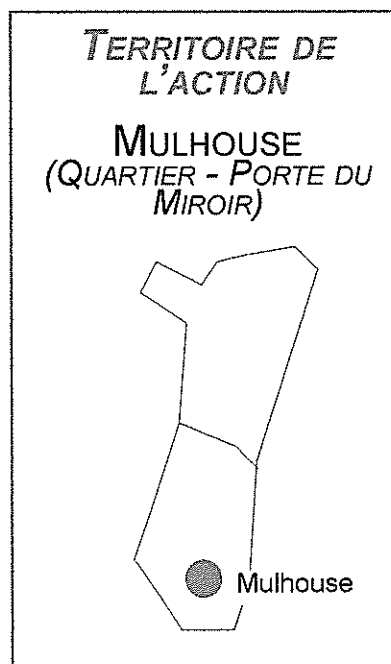
LA STRUCTURE

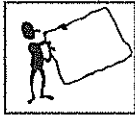
Le Centre Socio-Culturel Lavoisier est un équipement de quartier à vocation sociale globale, familiale et plurigénérationnelle. C'est également un lieu d'animation globale, avec un secteur Petite Enfance, un secteur Enfant / Jeunes (6-25 ans), un secteur adulte et un secteur Economie Sociale et Familiale.

CONTACT

CSC Lavoisier
41, rue Lavoisier
BP 2151
68060 MULHOUSE Cedex

M. Erick PREISSER
tél : 03 89 33 17 50 / fax : 03 89 59 17 12





ACTION PARENTS-ENFANTS

OBJECTIF

- Consolider la place des parents pour favoriser la réussite scolaire et l'épanouissement de leurs enfants

Cette action, débutée en 1997, est portée par le Centre Socio-Culturel PAX. Elle s'inscrit dans les différentes activités mises en place sur le quartier Bourtzwiller, à Mulhouse, afin de favoriser les liens entre les parents et l'école. Cette information parents-enfants vise principalement à consolider la place des parents pour favoriser la réussite scolaire et l'épanouissement de leurs enfants. Ces objectifs sont de :

- informer les parents
- valoriser et restaurer le rôle des parents
- amener à l'échange interculturel par la participation de chacun
- développer la connaissance mutuelle entre parents et école
- impliquer davantage les parents à la vie de l'école.

Ces objectifs vont se décliner en deux axes :

- Mettre en place des animations à thème à l'école : ces animations se déroulent en trois temps sur l'année scolaire (1er, 2ème et 3ème trimestre). A titre d'exemple, les thèmes retenus ont été le petit déjeuner et l'alimentation ou le sommeil. Ces animations se déroulent en plusieurs phases (séances de petits déjeuners enfants / parents lors du temps d'accueil, séances avec les enfants puis restitution aux parents)

- Organiser des conférences-débats et animer des groupes de parents au sein du quartier. Ces conférences reposeraient sur l'intervention d'un spécialiste, et pourraient être suivies de groupes de parole afin de permettre l'expression des parents sur cette question et/ou de fournir des explications supplémentaires. Ces conférences pourraient porter sur des thèmes tels que le développement (psychologique, physique) de son enfant, la relation enfant / adulte, comment aider son enfant à dormir, etc.

Cette action se déroule au sein des écoles Brossolette, Victor Hugo et Stinzi. Elle mobilise la conseillère en Economie Sociale et Familiale du CSC, le service de santé scolaire et des intervenants extérieurs en fonction des thèmes.

LA STRUCTURE

Le Centre Socio-Culturel "PAX" est un équipement de quartier à vocation sociale globale, familiale et plurigénérationnelle. C'est également un lieu d'animation globale. Il regroupe des activités et services à caractère social, culturel et sanitaire en tenant compte des besoins et des demandes des familles, de multiplier les contacts entre les habitants dans un esprit de solidarité et de confiance.

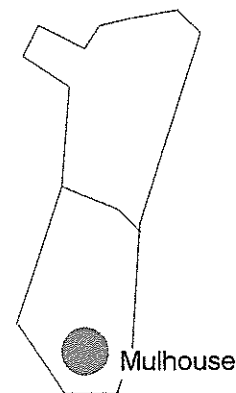
CONTACT

Centre Socio-Culturel PAX
54, rue de Soultz
68200 MULHOUSE

Mme Céline CAPERA
tél : 03 89 52 34 04 / fax : 03 89 52 82 32

TERRITOIRE DE L'ACTION

**MULHOUSE
(BOURTZWILLER)**





RENCONTRES PARENTS - PROFESSIONNELS

OBJECTIF

- *Etablir des relations entre les familles des enfants pris en charge et les professionnels*

L'action vise à établir des relations entre les professionnels et les familles des usagers, leur fratrie, leurs amis. Cela passe par l'organisation de réunions à thème ou de fêtes dans l'établissement. Cette relation vise non seulement à faire passer de l'information, mais aussi à aider l'entourage de l'enfant à parler du handicap, avec les professionnels, mais aussi entre eux. C'est cette parole qui permettra de mieux partager avec les enfants. Dans cette optique, l'Institut Médico-Pédagogique se donne pour but d'associer de plus en plus les pères au projet de l'établissement, et de toucher les grands-parents et les frères et soeurs lors de ces rencontres.

Cette action implique tout le personnel de l'Institut Médico-Pédagogique : éducateurs, instituteurs et thérapeutes. Elle est financée par la DDASS du Haut-Rhin.

LA STRUCTURE

L'institut Médico-Pédagogique a pour but la prise en charge éducative, pédagogique et thérapeutique des enfants handicapés, dans l'optique du développement de leurs acquis et de leur épanouissement.

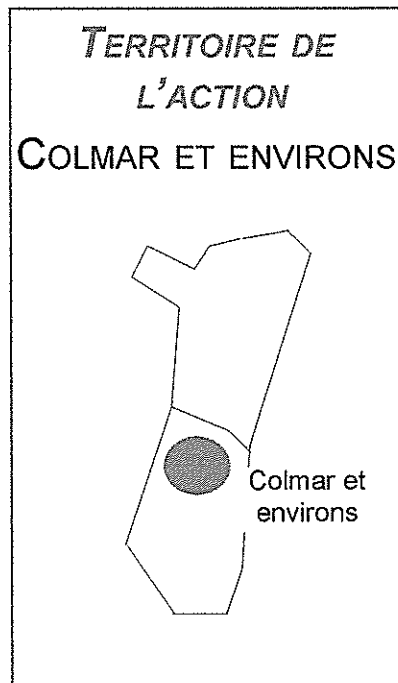
Cela passe par des activités éducatives (travail autour de l'autonomie personnelle), scolaires et thérapeutiques (orthophonie, psychomotricité, etc.).

CONTACT

**Institut Médico-Pédagogique
ARSEA Les Catherinettes**
6, rue d'Unterlinden
68000 COLMAR

Mme Yvonne MEYER,
Directrice

tél : 03 89 41 01 82 / fax : 03 88 41 78 29





RENCONTRES

PARENTS - ENFANTS - PROFESSIONNELS SSED

OBJECTIF

- *Etablir des relations entre les familles des enfants pris en charge et les professionnels*

L'action vise à établir des relations conviviales entre les professionnels intervenant dans le cadre du Service de Soins et d'Education Spécialisés à Domicile (SSED) et les familles des usagers, leur fratrie, leurs amis. Cela passe par des réunions thématiques, l'organisation de pique-nique ou de rencontres-goûters. Cette relation vise non seulement à faire passer de l'information, mais aussi à aider l'entourage de l'enfant à parler du handicap, avec les professionnels, mais aussi entre eux. C'est cette parole qui permettra de mieux partager avec les enfants. Dans cette optique, le SSED se donne pour but d'associer de plus en plus les pères à cette démarche. Les périodes et les modalités des rencontres seront donc adaptées pour intégrer davantage les pères à cette démarche.

Cette action implique le personnel du SSED : éducateurs, psychomotriciens et orthophonistes. Elle est financée par la DDASS du Haut-Rhin.

LA STRUCTURE

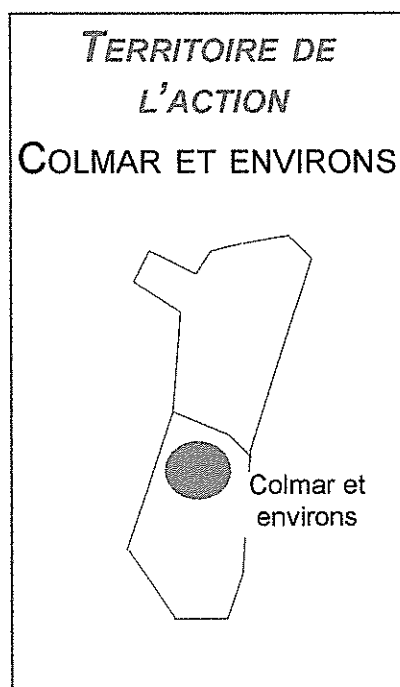
Le Service de Soins et d'Education Spécialisés à Domicile de l'ARSEA a pour but de favoriser la prise en charge globale des enfants en soutenant l'équipe scolaire, en accompagnant la famille et en aidant au développement des acquis de l'enfant.

Cela passe par des activités éducatives (soutien scolaire et travail autour de l'autonomie personnelle), des activités thérapeutiques (orthophonie, psychomotricité, etc.) et de la guidance parentale.

CONTACT

ARSEA
Service de Soins et d'Education
Spécialisés à Domicile
15, rue Jean Monnet
68124 LOGELBACH - WINTZENHEIM

Mme Michèle OEUVRARD,
Chef de service éducatif
tél : 03 89 80 86 28





PARENTS ET CONTRACEPTION DES JEUNES

OBJECTIF

- Réintroduire les parents dans les problématiques de contraception
- Informer les parents, suite à la rencontre des élèves du collège

Cette fiche regroupe différentes actions menées par l'Association Départementale du Mouvement Français pour le Planning Familial, qui visent à réintroduire les parents dans la question de la contraception et des IVG chez les jeunes. Cette question est abordée de deux manières : auprès des jeunes, dans les accueils, et directement auprès des parents.

L'action menée auprès des jeunes consiste à réintroduire dans les entretiens menés lors des permanences "jeunes" de l'association, la question des parents. Il s'agit de voir avec eux la place et le rôle des parents, les difficultés de communiquer sur cette question, etc. L'association souhaite faire comprendre au jeune le rôle que les parents peuvent jouer sur cette question, afin de ne pas les exclure totalement de cette question. Cette action mobilise les deux conseillères qui accueillent.

Du côté des parents, l'action menée sur Pfastatt fait figure de modèle. Suite à une journée "d'ateliers prévention" au collège, la commune, le collège et le MFPF ont organisé une soirée d'échange et d'information avec les parents. L'objectif était d'informer les parents sur les contenus abordés et les méthodes d'animations utilisées pendant la journée, afin de dédramatiser cette question chez les parents, et de faciliter la prise en compte des questionnements de leurs adolescents. Cette action a mobilisé deux animatrices bénévoles.

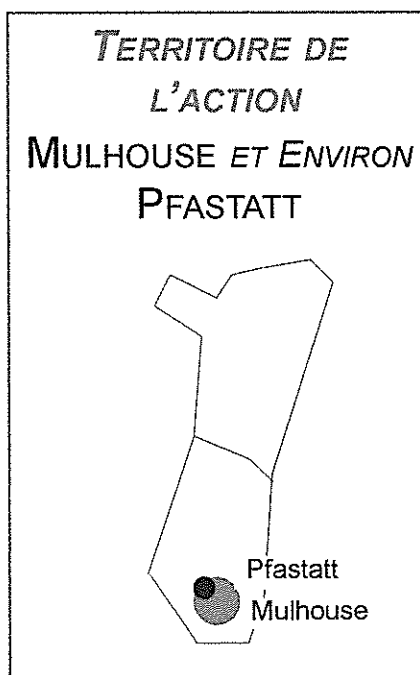
LA STRUCTURE

L'Association Départementale du Mouvement Français pour le Planning Familial a pour objectif l'information, l'éducation, la formation sur toutes les questions de sexualité, relationnelles dans le couple, la famille, contraception, prévention MST / SIDA, IVG, Violences. Le mouvement a aussi une activité d'accueil et d'écoute, ainsi que l'animation de groupes de parole.

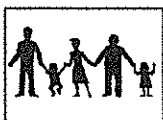
CONTACT

Association Départementale du Mouvement
Français pour les Planning Familial
20, avenue Kennedy
68200 MULHOUSE

Mme Isabelle SCHAEFFER
tél / fax : 03 89 42 42 12



Actions de soutien à la parentalité en Alsace
ORIV-ALSACE / AVRIL 2001 - FICHE 68/37



ATELIER PARENTS / ENFANTS

OBJECTIF

- Valoriser et renforcer le rôle parental dans les familles
- Réassurer les parents dans leur savoir-faire

L'atelier parents- enfants que propose le CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) Femmes Famille suit un double objectif : valoriser et renforcer le rôle parental dans les familles, et réassurer les parents dans leur savoir-faire. Pour ce faire, le CHRS a mis en place des moments d'échange et de partage autour du jeu. Ces moments se déclinent entre parents et enfants, entre parents, entre enfants et entre parents, enfants et professionnels. Ce type d'activités permet à chacun de mettre en valeur ses compétences, par rapport à ses références culturelles, ses expériences, sa formation. L'atelier permet aussi d'offrir un moment convivial, de sérénité à ces familles, et leur fait découvrir le rôle "médiateur" du jeu.

Mise en place en 1996 pour les familles bénéficiant du CHRS, l'action est aujourd'hui ouverte à toutes les familles fréquentant les différents services de l'association. Elle vise notamment les enfants de 0 à 6 ans et leur(s) parent(s). Après trois années de fonctionnement, la motivation des parents est toujours à rechercher *a priori*, même si, une fois l'action engagée, les parents mettent en avant le "bien-être" qu'elle leur apporte.

Suivi par deux Educateurs de Jeunes Enfants, cette action se mène en partenariat avec les travailleurs sociaux des différents services. Elle est financée par la DDASS du Haut-Rhin pour un montant de 35 000 F.

LA STRUCTURE

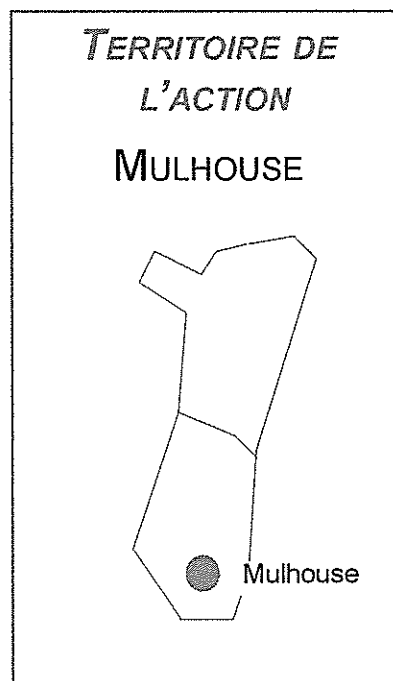
L'association Femmes Familles propose trois services :

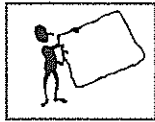
- un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
- Un service d'accompagnement social lié au logement
- un service d'urgence sociale

CONTACT

CHRS Femmes Familles
132 rue de Soultz
68200 MULHOUSE

Mme Liliane BICK,
Chef de service éducatif
tél : 03 89 52 32 35 / fax : 03 89 50 82 27





EXPOSITION : "ÊTRE PARENT AUJOURD'HUI"

OBJECTIF

- *Rappeler aux parents leurs obligations éducatives*

L'exposition est organisée par la Maison de la Justice et du Droit de Colmar. Elle vise à toucher les parents de mineurs en difficulté. L'objectif est de rappeler aux parents leurs obligations éducatives.

L'exposition est composée de 11 panneaux reprenant les thèmes suivants :

- L'autorité parentale (qui détient l'autorité parentale ? Pourquoi ?)
- Accueillir l'enfant (transmettre, oser dire non, faire confiance, dialoguer)
- La joie de vivre ensemble (de la naissance à la vieillesse)
- Petite enfance, adolescence (Qu'est-ce que le petit enfant, l'adolescent ? Quelles attitudes adopter vis-à-vis d'un petit enfant, d'un adolescent ?)
- Règle de vie, vie de quartier (respect de soi, de l'autre, de l'environnement)
- La vie quotidienne (la vie quotidienne, avec ses contraintes, conduit l'enfant à se structurer)
- Tous parents, tous éducateurs, tous capables (le parent, même en difficulté, reste le référent premier de l'enfant, mais il peut être relayé par d'autres adultes).

L'exposition "être parent aujourd'hui" est le résultat d'un travail collectif mené dans le cadre de la politique de la Ville des Hauts-de-Seine. Elle est exploitée dans le Haut-Rhin par la Maison de la Justice et du Droit de Colmar.

La mise en place et le fonctionnement de cette exposition est financée à hauteur de 20 000 F par la DDASS et la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse).

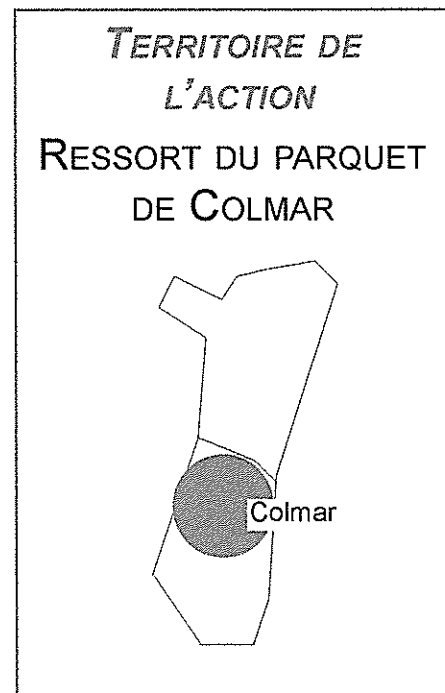
LA STRUCTURE

La Maison de la Justice et du Droit de Colmar est une structure mixte, à la fois associative et dépendante du Ministère de la Justice. Ces objectifs relèvent de l'accès au droit et de la justice de proximité.

CONTACT

Maison de la Justice et du Droit
8, rue de Varsovie
68000 COLMAR

*Mme Christine CHARRAS, Substitut du
Procureur de la République*
tel : 03 89 80 11 67 / fax : 03 89 79 06 68





LES CONTES DE TOUTES LES COULEURS

OBJECTIF

- Valoriser le rôle des parents dans les apprentissages de l'enfant en s'appuyant sur leur savoir-faire
- Développer leur implication directe dans l'école

Cette action vise l'ensemble des parents des élèves de l'école. L'objectif est de valoriser leur rôle dans les apprentissages de l'enfant en s'appuyant sur leur savoir-faire. Par le biais d'ateliers "conte", il s'agit d'accompagner les parents dans leur travail d'expression orale, les aider à dire, à raconter par le biais de contes issus de leur traditions respectives.

Ainsi menée, l'expérience peut jouer plusieurs rôles. D'abord, elle contribue à revaloriser l'image des parents auprès des enfants en faisant émerger leurs savoir-faire et en mettant en avant leurs cultures, leurs connaissances. Ensuite, elle constitue un élément important pour les parents eux-mêmes, en contribuant à leur maîtrise de l'expression orale. Enfin, elle renforce l'implication des parents dans l'école, ce qui contribue à la revaloriser aux yeux des enfants comme aux yeux du quartier ou de la commune.

Ces ateliers sont animés par un conteur professionnel, par la directrice de l'école et par une aide-éducatrice. L'action est financée dans le cadre de la politique de la ville, à hauteur de 20 200 F.

REMARQUES

Cette expérience s'inscrit dans un quartier qui comprend une part importante de population issue de l'immigration. La question de l'expression orale comme celle de la diversité des cultures et des traditions y revêt donc une importance particulière.

EVOLUTION DE L'EXPERIENCE

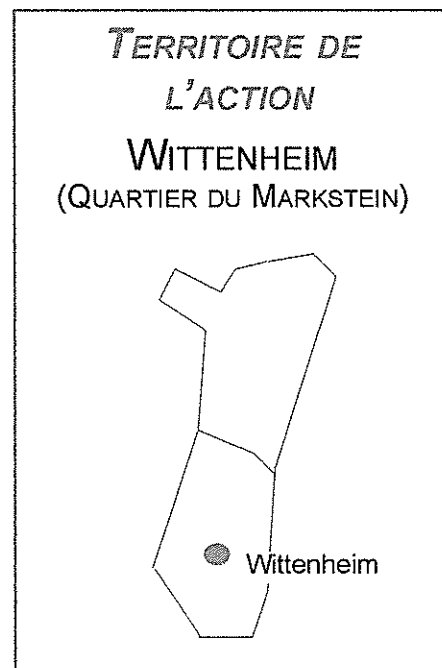
L'objectif est que les parents s'investissent de plus en plus dans ces ateliers. Ils pourraient ainsi animer eux-même les ateliers. Par la suite, les contes seraient recueillis, illustrés par les enfants et édités.

Une action conjointe avec la bibliothèque municipale et la MJC sur ce thème est à l'étude.

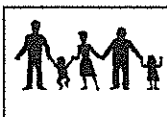
CONTACT

Ecole maternelle Charles Perrault
41, rue du Vieil Armand
68270 WITTENHEIM

Mme Ginette BUSSON, Directrice
tél : 03 89 53 85 37



Actions de soutien à la parentalité en Alsace
ORIV-ALSACE / AVRIL 2001 - FICHE 68/40



ET SI L'ON CONTAIT...

OBJECTIF

- Permettre aux parents de partager le plaisir d'écouter des histoires
- Développer leur compréhension de l'intérêt du conte (plaisir, valeur sociale, etc.)

Cette action est ouverte à l'ensemble de la famille des enfants de la classe des moins de trois ans : père, mère, frères ou soeurs, tante, grands-parents... Elle consiste dans l'accueil de la famille dans la classe en fin de matinée (11h30) pour partager un moment collectif autour du livre, de la musique, des chants et des comptines.

L'objectif est de faire partager un moment de plaisir aux parents et aux enfants. Elle permet, par ce biais, de "travailler" la relation familiale (adultes/enfants). Par ailleurs, ce type d'action permet de faire comprendre aux parents l'importance des histoires (plaisir, mais aussi découvertes, connaissances) et leur valeur sociale, et améliore le climat de confiance et d'échanges entre les parents et les membres de l'équipe éducative (enseignantes, aide-éducatrice, ATSEM). Elle permet aussi aux parents d'origine étrangère ne maîtrisant pas bien le français de partager un moment avec l'école et son enfant autour d'un livre illustré, l'illustration étant par ailleurs un excellent véhicule d'apprentissage de la langue.

Par cette action, et par leur entrée à l'école, le regard que les parents peuvent porter sur l'enfant change. Ils découvrent la richesse de ses potentialités, de ses qualités.

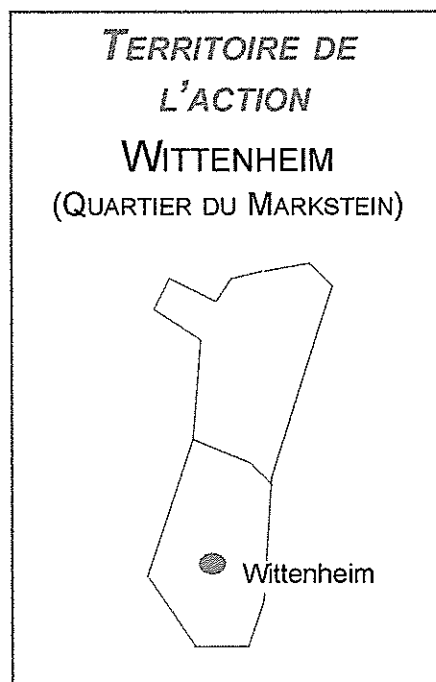
EVOLUTION DE L'EXPERIENCE

Cette expérience est née suite à la semaine des parents à l'école. Elle s'inscrit par ailleurs dans un travail autour du conte ("Les contes de toutes les couleurs", fiche p. 68/40). Ce travail autour du conte pourra peut-être permettre, à terme, à certains parents d'intervenir comme conteur pendant cet accueil. Une formation pourra d'ailleurs leur être proposée sur ce thème.

CONTACT

Ecole maternelle Charles Perrault
41, rue du Vieil Armand
68270 WITTENHEIM

Mme Ginette BUSSON, Directrice
tél : 03 89 53 85 37





LES PARENTS AU CENTRE DE L'ACTION

OBJECTIF

- Associer les parents au projet de classes lecture
- Leur donner une place au sein des institutions de quartier

Cette action vise à associer les parents au projet de classes lecture, et à leur donner des espaces au sein des institutions de quartier. Cela passe par deux axes de travail :

- Favoriser leur accès aux livres, de manière, notamment, à les inciter à lire avec leur(s) enfant(s).
- Leur faire découvrir le fonctionnement et les utilisations des espaces de quartier, comme la bibliothèque, le centre social, les écoles, etc.

Au niveau pratique, cette action consiste dans un accueil parents une fois par semaine (de 16h à 18h), autour du livre. Les activités proposées sont de type classe lecture, venue d'un conteur, activité lecture commune, etc. Une rencontre avec les parents est également organisée une fois par mois, pour créer un cercle parents-partenaires du quartier. Enfin, une ouverture spéciale de la bibliothèque a été mise en place, pour les parents. Cette ouverture a lieu tous les 15 jours, et est associée à une formation technique-ludique au monde du livre.

Cette action vise aussi bien les parents que les grands-parents du quartier, et est financée à hauteur de 22 000 F par l'Etat, la Ville et le CSC lui-même, dans le cadre du contrat de ville de Mulhouse.

LA STRUCTURE

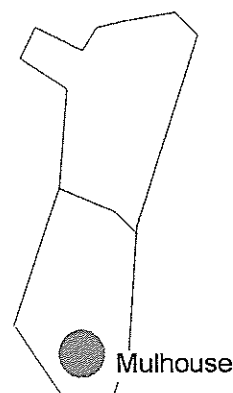
Le Centre Socio-Culturel Jean Wagner est un équipement de quartier à vocation sociale globale, familiale et plurigénérationnelle. C'est également un lieu d'animation globale. Il regroupe des activités et services à caractère social, culturel et sanitaire en tenant compte des besoins et des demandes des familles, de multiplier les contacts entre les habitants dans un esprit de solidarité et de confiance.

CONTACT

Centre Socio-Culturel Jean Wagner
43, rue d'Agen
68200 MULHOUSE

tél : 03 89 46 25 16 / fax : 03 89 66 47 20

TERRITOIRE DE
L'ACTION
MULHOUSE
(QUARTIER WAGNER)





MARMOTHÈQUE

OBJECTIF

- Animation autour du livre pour les enfants et leurs parents

Cette action a été mise en place par le Relais des Assistantes Maternelles du Val d'Argent et le Centre Socio-Culturel du Val d'Argent. Elle s'appuie sur un service de prêt de livres itinérants et propose des animations pour les enfants de moins de 6 ans et leurs parents autour des livres : découverte, conte, animation, etc. Cette action itinérante se décline sur quatre communes, 2 h par semaine sauf durant les vacances scolaires.

Démarée suite à une exposition "bébé bouquine", la marmothèque s'oriente aujourd'hui vers une animation globale comprenant l'actuelle marmothèque et une ludothèque qui vient d'ouvrir ses portes.

Ménée par l'animatrice du prêt du livre et la responsable du Relais, cette action ne bénéficie pas de financement spécifique (seule la Ludothèque bénéficie d'un financement spécifique de la part du district).

LA STRUCTURE

Le Relais d'Assistants Maternelles du Val d'Argent se donne plusieurs objectifs :

- soutien des familles dans leur recherche de garde d'enfants.
 - soutien administratif ou psychologique selon la demande
 - travail avec les assistantes maternelles
- Dans cette optique, le relais organise, outre la gestion de l'offre et de la demande de garde, des animations, des rencontres parents / assistantes maternelles, des soirées à thèmes, etc.

CONTACT

**Relais des Assistantes Maternelles
du Val d'Argent
Centre Socio-Culturel**
118a, rue De Lattre de Tassigny
68160 SAINTE MARIE-AUX-MINES

Mme Marie-Dominique TRABAND
Responsable du Relais des Assistantes Maternelles
ou
Mme Régine MAURER,
Animatrice du prêt du livre

tél : 03 89 58 67 00



Actions de soutien à la parentalité en Alsace
ORIV-ALSACE / AVRIL 2001 - FICHE 68/43



RENFORCER LES LIENS PARENTS- ÉCOLE À MULHOUSE

OBJECTIF

- Renforcer les liens école - parents

Cette fiche présente deux actions menées à Bourtzwiller, dans le cadre du Contrat de Ville de Mulhouse. L'objectif commun de ces actions est de renforcer les liens école - parents, en multipliant les relations de l'école avec la famille. Il s'agit donc de renforcer la communauté éducative. Ce renforcement peut passer par deux biais : l'organisation de conférences, et l'implication directe des parents dans la mise en place de certaines activités.

À un niveau global, l'action repose sur l'organisation de conférences sur des thèmes proposés par la communauté éducative. Ces conférences sont préparées par la distribution de documents introduisant le thème, traduits dans différentes langues. Elles sont enregistrées, pour une utilisation pédagogique ultérieure. Cette action est portée par l'association ZEP Bourtzwiller, et engage toutes les écoles du quartier Bourtzwiller, ainsi que l'association La Ruhe et le Centre Socio-Culturel PAX. Elle est financée à hauteur de 60 000 F par la Ville, l'Etat et le FAS dans le cadre du Contrat de ville de Mulhouse.

À côté de cette action globale, certaines écoles ont mis en place une politique d'incitation à la participation des parents, en utilisant les sorties pour développer l'intérêt des parents pour les apprentissages, en les sollicitant pour la préparation comme pour l'exploitation de ces sorties. À titre d'exemple, en 1997/1998, l'école a réalisé plusieurs sorties à la ferme (ferme de Bernwiller ou de Bouxwiller), des sorties au zoo (Mulhouse, Bâle). Le but était de faire partager aux parents certains objectifs pédagogiques comme la connaissance (observer, reconnaître, nommer) ; la méthodologie (classer, comparer) ; le comportement (écouter-comparer). Les parents participent ensuite à l'animation des groupes d'ateliers et au prêt de livres. D'autres écoles ont mis en place des actions du même type. C'est le cas de l'école maternelle Brossolette, qui a organisé des visites à l'Ecomusée ou au zoo. Ces visites ont donné lieu à la constitution d'un livre illustré, d'une vidéo et d'albums photos, qui serviront de support de travail entre enfants, parents, enseignants et professionnels du CSC Pax. C'est aussi le cas de l'école maternelle Camus, aux Côteaux, avec des sorties accompagnées par les parents, et la mise en place d'un atelier de langage "mamans-enfants". Toutes ces actions ont été financées par l'Etat et la Ville de Mulhouse, au titre du Contrat de Ville. Une participation des usagers a également été sollicitée.

CONTACT

Association ZEP
Bourtzwiller
16 rue de Toulon
68200 MULHOUSE

Mme Charles BUTTNER
tél : 03 89 52 24 10
fax : 03 89 53 89 91

Pour l'action menée à l'école
Brossolette :

OCCE - Office Central de la
Coopération à l'École

Mme Claudine WALTER
tel : 03 89 52 34 30

Ecole maternelle Quimper
35 rue Quimper
68200 MULHOUSE

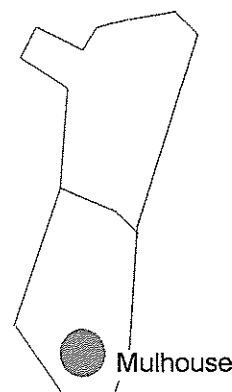
Mme Sylvie BRAUN
tél : 03 89 52 49 49

Pour l'action menée à l'école
Camus

AFSCO
10, rue Pierre Loti
68200 MULHOUSE

Mme LEU
tel : 03 89 33 12 66
fax : 03 89 43 72 22

TERRITOIRE DE L'ACTION MULHOUSE





VALORISATION DES PARENTS

OBJECTIF

- *Valoriser les parents par le biais d'actions menées dans l'association*

L'objectif de cette action est de valoriser les parents par le biais d'actions menées au sein de l'association, partant de l'idée que la valorisation et la reconnaissance de ces personnes leur permettra de mieux jouer leur rôle de parents. A travers la reconnaissance de leur identité, l'association souhaite que les parents se sentent soutenus pour établir, rétablir ou découvrir la communication avec l'enfant. L'action passe donc par deux axes :

- d'une part permettre l'échange, la discussion entre des personnes de milieux et d'origine diverses, dans un cadre libre et convivial ;
- et d'autre part, proposer une image positive des parents, en valorisant leurs savoir-faire.

Concrètement, cela passe par :

- des sorties familiales le dimanche (à la journée)
- des ateliers cuisine, où les parents peuvent s'échanger leurs recettes, et où ils préparent la restauration de certaines manifestations
- des rencontres entre parents, animateurs et membres du conseil d'administration de l'association pour échanger autour de la famille, des problèmes des enfants, etc.

L'action mobilise six personnes à temps partiel, ainsi que les membres du Conseil d'Administration de l'association. Elle est soutenue à hauteur de 44 000 F par l'Etat et la ville de Colmar, dans le cadre de la prévention de la délinquance. Le budget propre de l'association et la participation des usagers sont également sollicités.

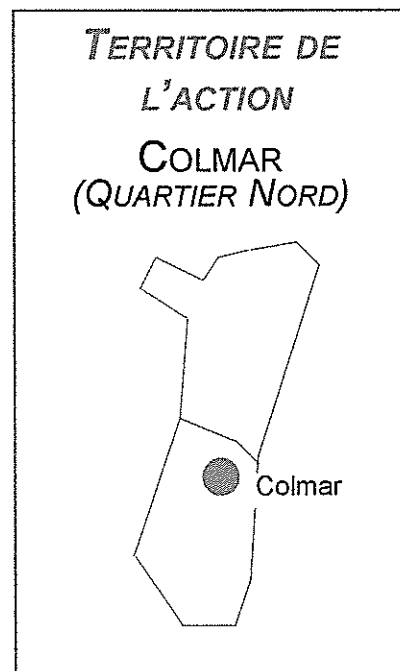
LA STRUCTURE

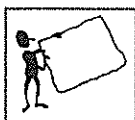
L'association *Quartier Nord* est une association de quartier de Colmar. Elle propose une action socio-éducative aux habitants de ce quartier.

CONTACT

Association Quartier Nord
9, rue des Poilus
68000 COLMAR

M. Olivier MASSAUX
tél : 03 89 24 90 73





ACTION EDUCATIVE EN MILIEU OUVERT

OBJECTIF

- Aider et conseiller la famille
- Garder, autant que possible, l'enfant dans son milieu naturel

L'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) se déroule dans un contexte spécifique. En effet, elle s'inscrit dans un cadre légal strict, agissant sur mandat du juge des enfants (art. 375-2 du code civil) -AEMO judiciaire- ou dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance du Conseil Général (art. 40 et suivant du code de la famille) -AEMO administrative-. Dans des situations de difficultés importantes pour l'enfant et/ou pour son entourage, elle vise à aider et conseiller la famille ; à garder, chaque fois que possible, l'enfant dans son milieu naturel ; et à restaurer, au besoin, le lien social.

Son travail, qui vise à prendre en compte les divers troubles et difficultés des jeunes et de leurs familles, passe par des entretiens avec les mineurs, leurs familles, leurs enseignants et, au besoin, la mise en place d'une aide psychologique. Son objectif est de proposer des actions simples, correspondant au besoins réels des usagers (éviter les réponses trop techniques). Ce travail se fait en partenariat avec les travailleurs médico-sociaux.

Les AEMO judiciaires représentent 90% du fonctionnement du service. Malgré la contrainte judiciaire, il s'agit d'obtenir l'adhésion de la famille pour mettre en place un travail socio-relatif avec les personnes concernées. Les mesures d'AEMO administratives représentent 10% des actions. Ces dernières sont, sans doute, celles qui laissent la plus grande place à la famille. Les notions de projet et de contrat y sont particulièrement développées.

Les activités du service sont financées par le Conseil Général du Haut-Rhin et la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Ces actions mobilisent un personnel pluri-disciplinaire (Directeur, psychologue, assistantes sociales, éducateurs spécialisés, psychiatres, etc.)

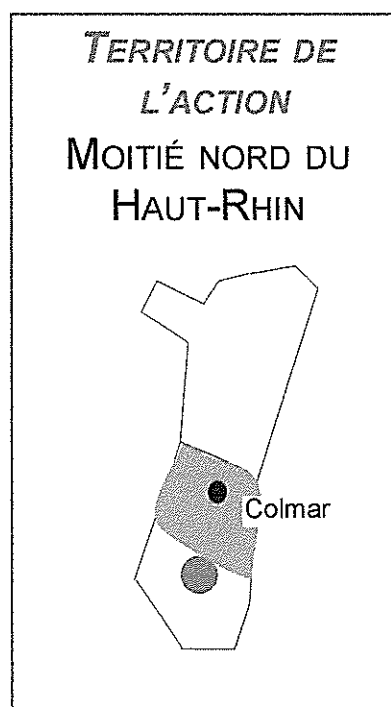
LA STRUCTURE

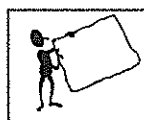
Le service s'inspire des courants théoriques et techniques issus des sciences humaines actuelles (pédagogie, psychologie) et notamment de la théorie systémiste. De ce fait, le service d'AEMO privilégie l'approche globale des familles, s'intéressant non à l'individu pris isolément, mais à l'environnement social qui réagit sur lui et sur lequel il agit. L'équipe d'AEMO s'intéresse donc à tous les membres de la famille. Autre point important, la politique du service n'est pas d'agir dans l'optique du "soigner" ou du "guérir", mais de mettre en avant l'idée de "changement".

CONTACT

ARSEA
Service d'Action Educative en Milieu Ouvert
4, rue de Mulhouse
68000 COLMAR

M. Jean-Marie SIMON
tél : 03 89 80 19 99 / fax : 03 89 80 22 62





ACCUEIL PETITE ENFANCE BOUCLE D'OR

OBJECTIF

- *Prendre en charge très précocement les difficultés de jeunes enfants et de leurs parents*

L'action vise à prendre en charge, très précocement, les difficultés de jeunes enfants et de leurs parents. Ce projet vise à conserver et à développer le lien parental, ainsi qu'à confirmer la place des parents, leur rôle dans la conduite et l'éducation des enfants. Concrètement, il s'agit de placer régulièrement l'enfant en structure d'accueil, en accord avec les parents. Ce placement, mis en place pour 6 mois renouvelables, vise à stimuler et socialiser les tout-petits et contribue à un objectif de prévention, tout en maintenant l'enfant dans son milieu familial et en impliquant et responsabilisant les parents.

Ce placement s'effectue à la demande des services sociaux. Il existe une collaboration étroite entre les services sociaux, la structure d'accueil et les parents. Ceux-ci peuvent d'ailleurs bénéficier d'un accompagnement psychologique.

CONTEXTE

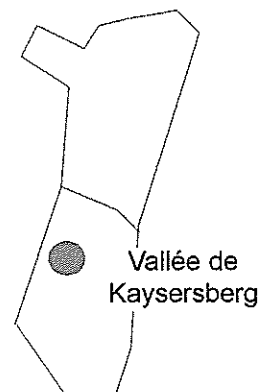
Cette action a été mise en place sur un ensemble de communes (Vallée de Kaysersberg). Elle s'explique par l'éloignement des structures d'accueil et les difficultés de transport entre ces communes.

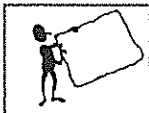
CONTACT

**Accueil Petite Enfance
"Boucle d'Or"**
8, allée de Stockheim
68240 KAYSERSBERG

*Mme Françoise MAENNER,
Puéricultrice - Directrice
tél : 03 89 47 18 22*

TERRITOIRE DE L'ACTION VALLÉE DE KAYSERSBERG





CENTRE D'INITIATIVE ET DE RESSOURCES D'AIDE À LA PARENTALITÉ

OBJECTIF

*- Offrir un lieu ressource sur la parentalité
aux parents et aux professionnels*

Le Centre d'initiative et de ressources d'aide à la parentalité a été créé en 1999. Son objectif est d'aider les parents à être acteurs : Acteurs de leurs propres projets d'actions, qu'ils soient associatifs ou simplement sous la forme d'activités ponctuelles ; ou acteurs de leur projet de vie, s'il s'agit de leurs propres enfants. Pour ce faire, le Centre d'initiative propose quatre types de services :

- **Une action de formation sur l'écoute, l'appui et l'accompagnement des parents**, par le biais de stages et de journées d'études à l'intention des professionnels, des responsables associatifs et des parents du Haut-Rhin susceptibles d'animer ou de mettre en place des réseaux de parents, des groupes de parole ou des lieux d'accueil parents-enfants
- **Une animation de lieux de parole pour parents** : des professionnels de l'Orée peuvent animer des groupes de parents (sur demande des associations, réseaux, etc.) ou organiser des réunions-débat, des réunions d'information sur l'éducation des enfants
- **Un appui technique** pour les associations, services, établissements d'enfants, ou autres pour mettre en place ou renforcer des réseaux de parents, des groupes de parole, des lieux parents-enfants ; pour évaluer les relations ou interactions entre les parents et leur environnement et / ou les porteurs de projet ; évaluer les situations, aider à l'élaboration et accompagner les projets
- **Une documentation** (revues, dossiers, vidéothèque) sur les questions relatives à la parentalité, l'éducation des enfants, les expériences menées dans ce domaine.

Le centre d'initiatives et de ressources d'aide à la parentalité emploie 5 personnes (psychologues, formateur, sociologue, documentaliste) à temps partiel. Il est financé à hauteur de 192 000 F par la DDASS du Haut-Rhin, le Conseil Général, la Ville de Mulhouse et la CAF.

LA STRUCTURE

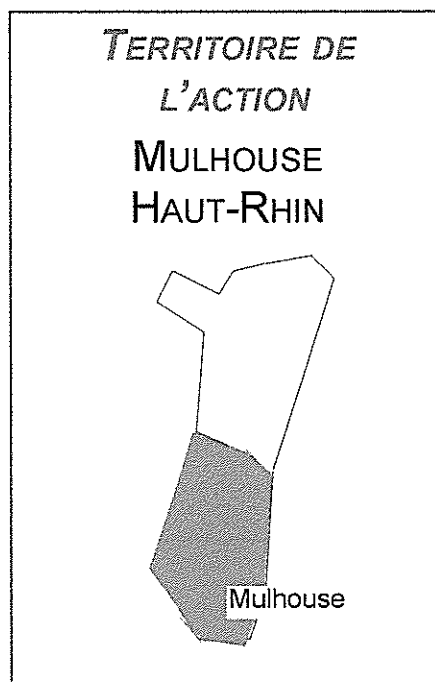
Association régionale, l'OREE (Organisme de Recherche sur l'Enfant et son Environnement) poursuit un double objectif :

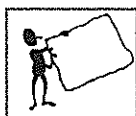
- L'information et la formation continue sur l'enfant et son environnement ;
- La recherche et le soutien aux réseaux et lieux d'écoute parents-enfants.

CONTACT

OREE
**Organisme de Recherche sur l'Enfant
et son Environnement**
20, rue de l'Arsenal
68100 MULHOUSE

M. Georges GREINER, coordinateur
tel / fax : 03 89 35 37 68





RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES DOLLER

OBJECTIF

- Proposer le mode de garde le mieux adapté aux parents

Le Relais Assistantes Maternelles de la Vallée de la Doller, dans le cadre de son travail de gestion de l'offre et de la demande de garde d'enfant, propose un certain nombre d'actions pouvant relever du soutien à la parentalité. Son activité est née de l'association Enfance Doller, qui a mis en évidence le manque de moyens de garde adaptés sur la vallée, et les difficultés que cette situation pouvait induire pour les parents.

Il propose et recherche avec les parents le mode de garde le plus adapté à leur "mode de vie". Il organise des soirées à thèmes, des animations autour de l'enfant, à destination des parents ou des assistantes maternelles. Le relais édite également un bulletin d'information.

Le Relais prévoit de mettre en place des actions nouvelles, et de favoriser le partenariat avec les multi-accueils en cours de construction dans la vallée.

Travaillant sur l'ensemble du SIVOM de la Doller, le Relais fonctionne avec deux permanentes et est financé par la CAF et le Conseil Général à hauteur de 300 000 F par an.

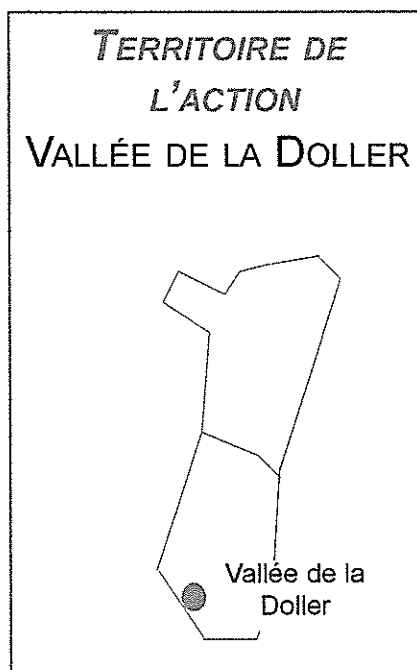
LA STRUCTURE

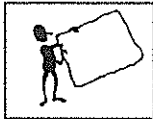
Le Relais Assistantes Maternelles de la Vallée de la Doller est une association, qui doit gérer l'offre et la demande de garde d'enfant entre les assistantes maternelles et les parents-employeurs.

CONTACT

**Relais des Assistantes Maternelles
de la Vallée de la Doller**
Mairie
68520 BURNHAUPT LE HAUT

Mme Bernadette MARLIEN
Mme Marie TEOBALDI
tél : 03 89 83 15 45





STAGE PARENTAL

OBJECTIF

- Proposer une alternative aux poursuites correctionnelles en cas de carences des parents

Ce stage parental, proposé par le procureur de la République de Colmar, s'adresse aux parents de mineurs délinquants ou en voie de marginalisation (notamment au regard de l'absentéisme scolaire). Ces parents présentent en outre des carences susceptibles de caractériser le délit de l'article 227-17 du code pénal.

Dans ce cadre, ce stage offre une alternative aux poursuites correctionnelles pour les carences d'une gravité limitée. Ce stage réunit une dizaine de parents (une fois par mois, le samedi matin au tribunal de Colmar). Il est animé par le Substitut du Procureur et un représentant des forces de police ou de gendarmerie, qui se proposent de faire un rappel à la loi et de sensibiliser les parents concernés à leurs obligations éducatives. Suite à cette rencontre, un travail à plus long terme est engagé par le Délégué du Procureur, qui tente de trouver des solutions avec chacune des familles. Les parents font ensuite l'objet d'un suivi individualisé pendant trois mois.

Ce stage a été mis en place en février 1999, dans le cadre du Contrat Local de Sécurité de Colmar. Depuis sa création, 72 parents ont suivi ces stages (notamment pour absentéisme scolaire ou pour des délits et des actes d'incivilités des enfants). Il s'avère très positif, notamment en matière d'absentéisme scolaire, puisque la quasi-totalité des mineurs ont repris l'école.

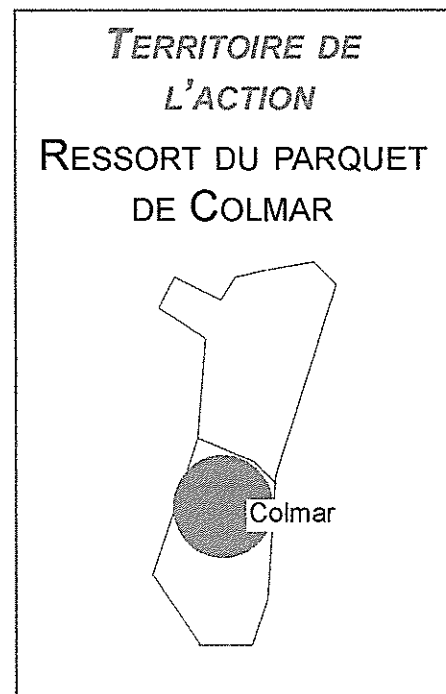
LA LOI

L'article 227-17 du code pénal stipule que "le fait, par le père ou la mère légitime, naturel ou adoptif, de se soustraire sans motif légitime à ses obligations légales au point de compromettre gravement la santé, la sécurité la moralité ou l'éducation de son enfant mineur est puni de deux ans d'emprisonnement et de 200 000 F d'amende"

CONTACT

Procureur de la République de Colmar
Place du Marché aux Fruits
68000 COLMAR Cedex

Mme Christine CHARRAS, Substitut du
Procureur de la République
tel : 03 89 20 56 00 / fax : 03 89 23 60 23





UN BON COUP DE POUCE

OBJECTIF

- Impliquer les parents dans l'accompagnement scolaire des enfants

Réalisée par l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV), l'action d'accompagnement scolaire "un bon coup de pouce" n'est pas un soutien scolaire ordinaire. L'objectif affiché de cette action est la participation active des parents dans l'accompagnement scolaire.

Dans les faits, l'action se déroule au domicile des enfants suivis, pendant une heure, deux fois par semaine et en présence d'un parent. L'objectif fixé dans cette démarche est que les parents puissent se rendre compte qu'ils sont capables de prendre en charge les éléments les plus déterminants de l'accompagnement scolaire (revalorisation de leur enfant, intérêt porté à son travail scolaire). Il s'agit également de leur montrer que l'étudiant bénévole n'est pas là pour les décharger de leurs rôles fondamentaux. Dans un second temps, la participation aux séances permet aux parents d'acquérir, si ce n'est le cas, des éléments de méthode pour le suivi scolaire de leur enfant. L'objectif est donc de laisser de plus en plus de place aux parents dans l'accompagnement scolaire de leur enfant.

Dans le cadre de cet objectif, *Un bon coup de pouce* souhaite aussi favoriser la rencontre entre les parents et les enseignants. Sa position médiatrice permet à l'étudiant de préparer la rencontre en amont, et éventuellement, d'être présent lors du premier rendez-vous.

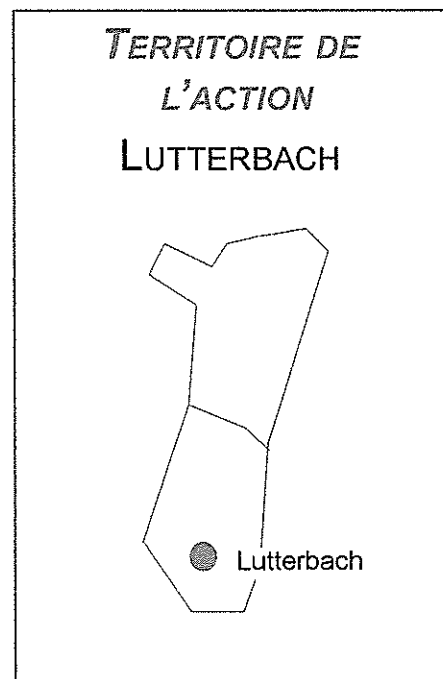
Les enfants suivis sont signalés à l'AFEV par les enseignants de l'école René Cassin. L'action est financée à hauteur de 20 000 F par l'Etat et la Ville de Lutterbach.

LA STRUCTURE

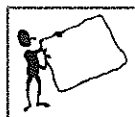
CONTACT

AFEV
Association de la Fondation Etudiante pour la Ville
23, rue des Roses
67100 STRASBOURG

M. Olivier FLURY, *Coordinateur*
tél : 03 88 55 93 83 / fax : 03 88 37 07 94



Actions de soutien à la parentalité en Alsace
ORIV-ALSACE / AVRIL 2001 - FICHE 68/51



VACANCES FAMILIALES

OBJECTIF

- Permettre un départ familial en vacances pour des familles en situation précaire

Le Centre Socio-Culturel de Colmar a fait le constat que seuls les enfants pouvaient partir en vacances dans des familles en situation de précarité, puisque des dispositifs spécifiques existent. Pourtant, les vacances sont un moment privilégié pour renouer, dans un climat détendu, les relations entre parents et enfants. Dans cette optique, le CSC a mis en place une action sur deux ans pour permettre à ces familles de bénéficier de vacances et, à terme, d'être indépendantes face aux vacances.

La première année, les vacances se déroulent à Wasserbourg, dans les Vosges, à 20 km de Colmar. Une vingtaine de personnes, correspondant à 4 / 6 familles, partent pendant 11 jours, accompagnés d'animateurs et de la conseillère en Economie Sociale et Familiale du CSC. Chaque famille dispose de sa chambre. Les journées se répartissent entre des moments collectifs, où sont organisés des animations avec les enfants et les parents, des moments où les enfants et les parents ont des activités séparées, et des moments où chacun dispose de temps pour se retrouver "en famille".

La seconde année se déroule selon le même schéma mais au bord de la mer (Tonnay-Charente).

L'intérêt de ce travail est multiple : il renforce les liens entre familles, entre les familles et les professionnels, en permettant aux professionnels de leur donner un certain nombre de conseils au quotidien, et, surtout il permet de travailler la relation parent-enfant au quotidien, dans une ambiance de détente.

Cette action est financée à hauteur de 35 000 F par vacances par la CAF, la Ville de Colmar et le Secours Populaire.

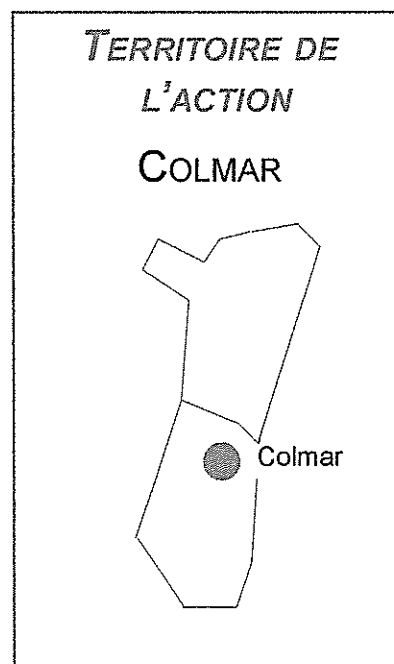
LA STRUCTURE

Le Centre Socio-Culturel de Colmar a pour but de mettre des locaux à la disposition des habitants, sans distinction de situation sociale, de conviction politique ou religieuse ; de grouper l'ensemble des activités et services à caractère social, culturel et sanitaire en tenant compte des besoins et des demandes des familles, de multiplier les contacts entre les habitants dans un esprit de solidarité et de confiance.

CONTACT

Centre Socio-Culturel
8, rue de Varsovie
68000 COLMAR

Mme Brigitte KASPAR
Conseillère ESF
tél : 03 89 22 90 27



Actions de soutien à la parentalité en Alsace
ORIV-ALSACE / AVRIL 2001 - FICHE 68/52



WEEK-END FAMILLE

OBJECTIF

- Renforcer les relations jeunes - parents - animateurs

Cette action, portée par le Centre Socio-Culturel "Bel Air", vise à la mise en place de week-end familiaux. Les objectifs de ce type de week-end sont multiples :

- permettre de poursuivre le travail d'accompagnement des jeunes, en intégrant la participation des parents
- Concrétiser des actions communes entre les jeunes, leurs parents et leurs animateurs
- Favoriser de meilleures relations entre jeunes, parents et animateurs.

Pour mener à bien ces objectifs, les week-ends s'inscrivent dans un travail d'ensemble. Ainsi, des rencontres préliminaires de préparation des week-ends sont mis en place. Elles permettent de se répartir la prise en charge de l'animation, des repas et des déplacements (en général, 3 rencontres préparatoires par week-end). De plus, des rencontres postérieures aux week-ends sont organisées.

Cette expérience vise principalement les familles monoparentales et/ou en difficultés du quartier des Coteaux, à Mulhouse, et touche environ 20 personnes. Elle est réalisée en lien avec la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Général et le service de prévention, et est financée par la Ville de Mulhouse et l'Etat, au titre du Contrat de Ville, à hauteur de 18 000 F.

LA STRUCTURE

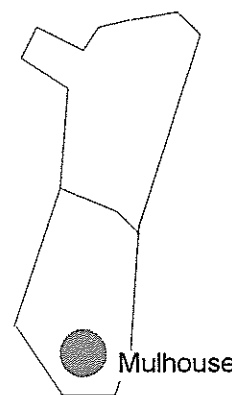
Le Centre Socio-Culturel "Bel Air" est un équipement de quartier à vocation sociale globale, familiale et plurigénérationnelle. C'est également un lieu d'animation globale. Il regroupe des activités et services à caractère social, culturel et sanitaire en tenant compte des besoins et des demandes des familles, de multiplier les contacts entre les habitants dans un esprit de solidarité et de confiance.

CONTACT

Centre Socio-Culturel "Bel Air"
31, rue Fénelon
68200 MULHOUSE

M. Paul-André SIMON
tél : 03 89 42 52 15 / fax : 03 89 59 22 85

**TERRITOIRE DE
L'ACTION
MULHOUSE
(QUARTIER DES CÔTEAUX)**



LISTE DES ACTIONS REPEREES

Accès à la parentalité (CIDF - Bas-Rhin)
 ACCORD (Strasbourg / Bas-Rhin)
 Accueil (CSC - Thann / Haut-Rhin)
 Accueil des parents à l'école (Quartier du Markstein (Wittenheim) / Haut-Rhin)
 Accueil jeune (MFPP - Mulhouse et environs / Haut-Rhin)
 Accueil Kangourou (CSC - Quartier de la Thur (Wittelsheim) / Haut-Rhin)
 Accueil Parents-Enfants (Orée - Mulhouse / Haut-Rhin)
 Accueil petite enfance à protéger " Boucle d'or " (Vallée de Kaysersberg / Haut-Rhin)
 Action de développement social générant la participation des parents acteurs (Colibri ACEPP - Vallée de la Haute-Bruche / Bas-Rhin)
 Action éducative en milieu ouvert judiciaire et administrative (ARSEA / Haut-Rhin)
 Action et prévention intercommunale (Communauté Urbaine de Strasbourg / Bas-Rhin)
 Action Parents incarcérés Enfants séparés (Orée - Mulhouse / Haut-Rhin)
 AEPS (PEEP - Erstein / Bas-Rhin)
 Aide à la parentalité : " mieux vivre dans nos quartiers " (APFS - Schiltigheim / Bas-Rhin)
 Aire Môme (Lutterbach / Haut-Rhin)
 Animation d'un groupe de parents (RESCIF / Bas-Rhin)
 Apprendre et réussir dans un projet d'école avec les parents (Ecole maternelle Quimper - Quartier Bourtzwiller (Mulhouse) / Haut-Rhin)
 Atelier Parents / Enfants (CHRS - Mulhouse / Haut-Rhin)
 AVEC (Prison Elsau - Strasbourg / Bas-Rhin)
 Centre d'initiatives et de ressources d'aide à la parentalité (Orée - Mulhouse et Haut-Rhin / Haut-Rhin)
 Centre ressources parentalité (UDAF - Bas-Rhin)
 Chemin faisant (MJC - Villé / Bas-Rhin)
 Cité relais (CHRS - Strasbourg / Bas-Rhin)
 Club des mamans (Quartier des Coteaux (Mulhouse) / Haut-Rhin)
 Communication parents- ados (CLER - Colmar / Haut-Rhin)
 Conseil conjugal et familial (AGF / Bas-Rhin)
 Conseil conjugal et familial (EPE / Haut-Rhin)
 Coup de pouce (Soutien femmes battues / Haut-Rhin)
 Des parents partenaires pour l'école (Clapest - Strasbourg / Bas-Rhin)
 Divorcer autrement (Bas-rhin)
 Dynamique autour de l'enfant, la parentalité et la réussite scolaire (MJC - Quartier Drouot (Mulhouse) / Haut-Rhin)
 Ecole des parents (Bien-être - Quartiers Wolf, Wagner, ...(Mulhouse) /

Haut-Rhin)
Education à la vie (Familles Rurales / Bas-Rhin)
Enfance et famille d'adoption (Bas-Rhin)
Ermitage - service des majeures (MFPF - Mulhouse / Haut-Rhin)
Espace de parole (CSC Montagne verte - Strasbourg / Bas-Rhin)
Espace famille (CSC - Ilzach / Haut-Rhin)
Espace familles (Ville de Reichshoffen / Bas-Rhin)
Espace prévention familiale (RESCIF - Bas-Rhin)
Et si l'on contait (Ecole maternelle - Quartier du Markstein (Wittenheim) / Haut-Rhin)
Etre parents d'adolescents (CMS - Hoenheim, Schiltigheim / Bas-Rhin)
Etre parents, pas si facile... alors parlons-en (CSF-APFS - CUS et Bas-Rhin / Bas-Rhin)
Exposition " être parents aujourd'hui " (Maison de la Justice et du Droit de Colmar / Haut-Rhin)
Famille Conseil (AGF / Bas-Rhin))
Femme de Parole (Strasbourg / Bas-Rhin)
Fonctions parentales, cycles de vie et dynamique familiale (RESCIF / Bas-Rhin)
Forum de parents (Grenadig - Illkirch-Graffenstaden / Bas-Rhin)
" Futurs parents " - Education familiale (Association Générale des Familles / Bas-Rhin)
Groupe de parole (Femmes actives au foyer - Alsace)
Groupe de parole autour de la violence (CIDF / Bas-Rhin)
Groupe de parole Femmes (MJC - Quartier Drouot (Mulhouse) / Haut-Rhin)
Groupe de parole parents - enfants (Halt'jeux - Strasbourg / Bas-Rhin)
Groupe de paroles pour les parents (Wittelsheim / Haut-Rhin)
Groupe de supervision (RESCIF / Bas-Rhin)
Groupes de femmes (MFPF - Quartiers Wagner, Porte du Miroir, Drouot (Mulhouse), Saint-Louis, foyer espoir / Haut-Rhin)
Groupes de paroles -Parents ados, jeunes enfants, adoptants- (EPE - Haut-Rhin)
Inter Service Parents (EPE / Haut-Rhin)
L'espace ouvert (EPE - Colmar et environs / Haut-Rhin)
L'heure joyeuse (Strasbourg / Bas-Rhin)
La famille, les parents au cœur des débats (Ville de Lingolsheim / Bas-Rhin)
La famille, les relations parents - enfants (CSC Elsau - Strasbourg / Bas-Rhin)
La grande écluse (Strasbourg / Bas-Rhin)
La ludothèque (Strasbourg / Bas-Rhin)
La Maisonnée (Strasbourg / Bas-Rhin)
La Marelle (Bischwiller / Bas-Rhin)
La passerelle (Strasbourg / Bas-Rhin)
La petite Ourse (Mulhouse et Colmar / Haut-Rhin)
LAPE Elsau (CSC Elsau - Strasbourg / Bas-Rhin)
LAPE Foret Noire (Strasbourg / Bas-Rhin)
LAPE HautePierre (Strasbourg / Bas-Rhin)
Le coin du jeu (Wishes / Bas-Rhin)
Le jardin (Assos l'Atelier - Strasbourg / Bas-Rhin)

Le Jardin magique (Strasbourg / Bas-Rhin)
 Le p'tit abri (Rosheim, Obernai, Barr, Molsheim / Bas-Rhin)
 L'école et les parents coopèrent (Quartier Wagner (Mulhouse) / Haut-Rhin)
 Les ateliers des parents (AFL Meinau - Strasbourg / Bas-Rhin)
 Les chantiers éducations (Association familiale catholique - Bas-Rhin)
 Les contes de toutes les couleurs (Ecole maternelle - Quartier du Markstein (Wittenheim) / Haut-Rhin)
 Les liens parents - institutions - réseaux (Profil prévention - Erstein, Haguenau / Bas-Rhin)
 Les parents au centre de l'action (CSC - Quartiers Wolf et Wagner (Mulhouse) / Haut-Rhin)
 Les parents dans la prise en charge (CMPP - Strasbourg / Bas-Rhin)
 Les petites souris (Canton de Hirsingue / Haut-Rhin)
 Lieu d'accueil parents -enfants / projet- (Halte-garderie La coccinelle - Reichstett / Bas-Rhin)
 Lieu d'accueil Parents-enfants (Mouvement Familial d'Alsace - Illkirch / Bas-Rhin)
 Lieu d'écoute et d'échange avec des parents (LDH - Quartier Ouest (Colmar) / Haut-Rhin)
 Lieu d'expression des parents (MJC - Lutterbach / Haut-Rhin)
 Lieu de parentalité (CSC - Rixheim / Haut-Rhin)
 Mamans-Bambins (CSC, Commune de Cernay et alentours / Haut-Rhin)
 Marmothèque (District - Sainte Marie-aux-Mines / Haut-Rhin)
 Médiation familiale (ASFM - Colmar Haut-Rhin)
 Médiation scolaire et périscolaire (ASTTU - Strasbourg / Bas-Rhin)
 Nous et nos adolescents (Quartier Drouot (Mulhouse)/ Haut-Rhin)
 Organisation de conférences (EPE - Colmar et environ / Haut-Rhin)
 Ouverture de l'école aux parents (Quartier Bourtzwiller (Mulhouse) / Haut-Rhin)
 Papinou (CSC - Quartier Franklin (Mulhouse) / Haut-Rhin)
 Papothèque (Contact et promotion - Strasbourg / Bas-Rhin)
 Parents -ados, décodons les messages (projet) (CSC Fossé des Treize - Strasbourg / Bas-Rhin)
 Parents de jeunes enfants (CLER - Lutterbach, Colmar / Haut-Rhin)
 Parents relais, parents partenaires d'apprentissage (Ecole maternelle Brossolette, Quartier Bourtzwiller (Mulhouse) / Haut-Rhin)
 Parole libérée (CSC - Sainte Marie-aux-Mines / Haut-Rhin)
 Point écoute parents (Quartier des Coteaux (Mulhouse) / Haut-Rhin)
 Prise en charge des jeunes en détresse et de leurs parents (SEPIA / Haut-Rhin)
 Projet d'information Parents-Enfants (CSC - Quartier Bourtzwiller (Mulhouse) / Haut-Rhin)
 Projet : aide aux familles (CCAS - Sélestat / Bas-Rhin)
 Référent famille / relais famille (CSC - Quartier Lavoisier (Mulhouse) / Haut-Rhin)
 Relais assistantes maternelles (SIVOM de la Doller / Haut-Rhin)
 Relations avec les parents (FDMJC / Bas-Rhin)
 Rencontres entre parents (Collège de Cronembourg - Strasbourg / Bas-Rhin)

Rencontres parents d'élèves (MFPF - Pfastatt / Haut-Rhin)
Rencontres Parents -enfants- professionnels (ARSEA-IMP - Colmar et environ / Haut-Rhin)
Rencontres Parents -enfants- professionnels (ARSEA-SSESD, Colmar et environ / Haut-Rhin)
Rencontres parents-école (LAPE " Le jardin " - Strasbourg / Bas-Rhin)
Réseau de parentalité (Appona - Bas-Rhin)
Service départemental de la tutelle aux prestations sociales (UDAF / Haut-Rhin)
Stage parental (Ressort du parquet de Colmar / Haut-Rhin)
Théâtre interactif (MJC - Altkirch / Haut-Rhin)
Un bon coup de pouce (AFEV - Strasbourg, Illkirch, Lutterbach, Mulhouse / Bas-Rhin et Haut-Rhin)
Vacances familiales (CSC - Quartier Europe (Colmar) / Haut-Rhin)
Valorisation des parents (Quartier Nord - Colmar / Haut-Rhin)
Vers un lieu de parole pour les parents à la Meinau (APAM - Strasbourg / Bas-Rhin)
Week-end "famille" (CSC - Quartier des Coteaux (Mulhouse) / Haut-Rhin)

GLOSSAIRE

AEMO : Action Educative en Milieu Ouvert
AFC : Association Familiale Catholique du Haut-Rhin
AFEV : Association de la Fondation Etudiante pour la Ville
ARSEA : Association Régionale Spécialisée d'action sociale, d'Education et d'Animation
ASFM : Association Syndicale des Familles Monoparentales du Haut-Rhin
CAF : Caisse d'Allocation Familiale
CARVEJ : Contrat d'Adaptation des Rythmes de Vie de l'Enfant et Jeune
CCPD : Conseil Communal de Prévention de la Délinquance
CEDIFF : Centre de Documentation - Information - Femmes et Famille
CFEJE : Centre de Formation des Educateurs de Jeunes Enfants
CHRS : Centre d'Hébergement et de Réadaptation Sociale
CLER : Centre de Liaison des Equipes de Recherche sur le couple et la famille
CRAVIE : Centre de Ressources Académique Ville Education Ecole
CSC : Centre Socio-Culturel
DDASS : Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales
EJE : Educateur de Jeunes Enfants
EPE : Ecole des Parents et des Educateurs du Haut-Rhin
ESF : Economie Sociale et Familiale
FAS : Fonds d'Action Sociale en faveur des travailleurs immigrés et de leur famille
IMP : Institut Médico-Pédagogique
LDH : Ligue des Droits de l'Homme
MFPF : Association Départementale du Mouvement Français pour le Planning Familial
MJC : Maison des Jeunes et de la Culture
Orée : Organisme de Recherche sur l'Enfant et son Environnement
RAM : Relais Assistantes Maternelles
SSESD : Service de Soins et d'Education Spécialisés à Domicile
UDAF : Union Départementale des Associations Familiales

CHARTRE DES INITIATIVES

Charte des initiatives pour l'écoute, l'appui et l'accompagnement des parents

Rappel de l'objectif poursuivi

Au delà de susciter les occasions de rencontres et d'échanges entre les parents, mettre à leur disposition des services et des moyens leur permettant d'assumer pleinement, et en premier, leur rôle éducatif.

A cette fin, favoriser l'animation et la mise en réseau de tous ceux qui contribuent à conforter les familles dans leur rôle structurant vis-à-vis de leurs enfants.

Principes d'action et d'animation

1. Valoriser prioritairement les rôles et les compétences des parents : responsabilité et autorité, confiance en soi, transmission de l'histoire familiale, élaboration de repères, protection et développement de l'enfant.
2. Favoriser la relation entre les parents et, dans cet objectif, privilégier tous les supports où les parents sont présents, en particulier le cadre associatif.
3. Encourager les responsables des lieux et structures fréquentés par les parents, à accueillir ou susciter de nouvelles initiatives.
4. Favoriser une meilleure conciliation des temps familiaux et professionnels.
5. Mettre en place des actions de sensibilisation et de formation à destination des intervenants bénévoles ou professionnels, pour favoriser l'émergence de nouvelles pratiques. Elles devront assurer un bon équilibre entre la participation des parents et l'intervention des professionnels.
6. Garantir l'ouverture de ces lieux à tous les parents, en recherchant la fréquentation de publics issus de milieux différents, de générations et de catégories socio-professionnelles et culturelles différentes.

7. Prévoir un cadre éthique favorisant l'équilibre des relations familiales et ouvert à toutes formes de familles. Il s'appuiera sur les textes relatifs aux droits de l'enfant et de la famille.

8. Inscrire les projets dans la durée, notamment par le biais d'une convention pluri-annuelle associant les différents partenaires.

9. Prendre appui sur un réseau mobilisable et compétent, sur des bénévoles et des professionnels très divers qui partagent l'engagement d'accompagner les familles, dans le respect des personnes et de leur autonomie, et qui s'appuient sur les connaissances disponibles aujourd'hui.

10. Participer à la construction d'un système d'animation partagée qui permette une circulation des informations, l'évaluation des actions, une capitalisation des savoir-faire, la transparence, la rigueur, la visibilité et un fort développement de ce mouvement.